

BUËCH VIVANT BUËCH A VIVRE

Un contrat de rivière pour le Buëch et ses Affluents

PROGRAMME DES OPERATIONS

2008-2014

Organisation du contrat et priorités d'actions:

1- Le programme des opérations est détaillé en pages suivantes sous forme de fiches synthétiques. Elles sont numérotées et ordonnées en fonction des critères suivants:

- x par Volets:
 - A1: assainissement
 - A2: suivi de la qualité des eaux
 - B1: restauration des cours d'eau et gestion écologique
 - B2: protection contre les crues
 - B3: gestion de la ressource en eau
 - C1 animation et coordination
 - C2: communication
 - C3: suivi et bilan
- x par maîtres d'ouvrage;
- x par priorités.

2- Les ordres de priorité des opérations correspondent à l'importance de l'action en vue de l'atteinte des objectifs:

- x priorité 1: action dont la mise en œuvre conditionne l'atteinte de l'objectif;
- x priorité 2: action dont la mise en œuvre conforte l'atteinte de l'objectif mais ne le conditionne pas;
- x priorité DCE: action concourant à la résolution des problématiques identifiées sur le bassin versant dans le cadre de la DCE.

3- Avant le commencement de chaque opération, le maître d'ouvrage doit transmettre un dossier technique pour instruction définitive auprès des différents organismes financeurs de l'opération. Seule l'instruction du dossier permettra de définir avec précision les participations définitives.

Localisation des actions

Les actions sont localisées sur des planches cartographiques par volet (A= planche 9, B1 = planche 10, B2 = planche 11).

SOMMAIRE

VOLET A1

7

TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'ORPIERRE.....	8
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE TRESCLEOUX.....	10
TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LAGRANDE.....	12
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE SERRES.....	14
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LUS LA CROIX HAUTE.....	17
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'ASPRES SUR BUËCH.....	20
TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE RIBIERS.....	23

VOLET A2

25

OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DES EAUX DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS.....	26
---	----

VOLET B1

29

PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION DU LIT ET DES BERGES DU BUËCH.....	31
TRAVAUX POUR RENDRE FRANCHISSABLE LE SEUIL DES SAVOYONS.....	35
DEFINITION DES DEBITS MINIMUMS BIOLOGIQUE DU BUËCH ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS.....	37
ETUDE APPROFONDIE ET SUIVI DE LA QUALITE DES ADOUX.....	39
DEFINITION DES MOYENS D'UNE GESTION FONCIERE ET REGLEMENTAIRE DURABLE DES ADOUX.....	41
TRAVAUX DE RESTAURATION PISCICOLE DES ADOUX.....	43
ETUDE GENETIQUE DE LA POPULATION DE TRUITES FARIOS DU BUËCH.....	45
ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DES ESPECES ENVAHISSANTES.....	47
RESTAURATION ECOLOGIQUE DU MARAIS TUFFEUX DE LA POISSONNIERE.....	50
ENTRETIEN DES PETITES PRAIRIES HUMIDES ALLUVIALES.....	52
RESTAURATION DU MARAIS DES ISCLES.....	55

VOLET B2

60

OBSERVATOIRE DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BUËCH.....	62
DIAGNOSTIC DES DIGUES DE PROTECTION CONTRE LES CRUES, INTERESSANT LA SECURITE PUBLIQUE.....	66
ETUDE DU TRANSPORT SOLIDE SUR LE GRAND BUËCH.....	71
ETUDE DE L'ESPACE DE MOBILITE DU BUËCH.....	73
OPERATIONS DE CURAGE DU LIT DU BUËCH ET SUIVI DE L'EVOLUTION DU LIT.....	75
TRAITEMENT DES ISCLES FAISANT OBSTACLE AUX ECOULEMENTS.....	78
CURAGE PERENNE DES ALLUVIONS DU BUËCH EN AMONT DE LA CONFLUENCE AVEC LA DURANCE.....	84
TRAVAUX D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT ET DE CONFORTMENT DES OUVRAGES DANS LA TRAVERSEE DE LA ROCHE DES ARNAUDS.....	87
CONFORTMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE LA FAURIE.....	90
TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE CONFORTMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE VEYNES.....	93
TRAVAUX DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENTS PAYSAGER DE LA GLAISSETTE DANS LA TRAVERSEE DE VEYNE.....	96

TRAVAUX SUR LA DIGUE DU TORRENT DE BOURIANE.....	99
TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DU LIT ET CONFORTMENT DE LA DIGUE DE LA BLAISANCE.....	101
REHABILITATION DES OUVRAGES DE PROTECTION SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE CHABRE.....	103
PROTECTION DES BERGES DE LA BLAISANCE FACE A L'ANCIENNE DECHARGE DE TRESCLEOUX.....	106
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES BERGES DANS LA TRAVERSEE DE SERRES.....	108
PROTECTION DE LA DIGUE DE LA BLEME EN AVAL DU PONT ROUGE.....	111
REPARATION/RENFORCEMENT DU RADIER DU PONT DES CORREARDES.....	113
TRAVAUX D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT ET DE CONFORTMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE LARAGNE.....	115
RENFORCEMENTS PONCTUELS DES DIGUES D'ASPRES SUR BUËCH.....	118
TRAVAUX DE PROTECTION DE LA SALLE DES FETES CONTRE LES EROSIONS DU TORRENT DE MARAIZE.....	120
TRAITEMENT D'UNE EROSION DE BERGE EN AVAL DU PONT DE LAGRAND.....	123
MISE EN PLACE D'OUVRAGE POUR LA PROTECTION DE LA STATION D'EPURATION D'EYGUIANS.....	125
TRAVAUX DE REHABILITATION DES BERGES DANS LA TRAVERSEE D'ORPIERRE.....	127
PROTECTION DE BERGE EN AMONT DU PONT DE RIBIERS.....	129
TRAVAUX DE PROTECTION RUSTIQUE DE LA CANALISATION AEP CHABESTAN - LA BATIE.....	131
ETUDE HYDRAULIQUE POUR L'AMENAGEMENT DU TORRENT DE VERAGNE DANS LA TRAVERSEE DE LAZER. .	133
TRAVAUX DE PROTECTION DE LA CANALISATION D'ETHYLENE TRANSALPES.....	135

VOLET B3 **138**

EQUIPEMENT DES CANAUX GRAVITAIRES EN SYSTEMES DE COMPTAGE / D'EVALUATION VOLUMETRIQUE...	140
INSTALLATION D'UN RESEAU DE SUIVI DU DEBIT DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS.....	142
ETUDE DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE EN EAU : PERENNISER LES USAGES ET PROTEGER LE MILIEU.....	144
CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR IRRIGATION.....	146
TRAVAUX DE SECURISATION DES USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU.....	148

VOLET C1 **150**

CHARGE DE MISSION POUR LA COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE.....	151
CHARGE DE MISSION POUR LA GESTION PHYSIQUE DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS.....	153

VOLET C2 **155**

ETUDE DE DEFINITION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SMIGIBA	156
CREATION D'OUTILS POUR L'INFORMATION DU PUBLIC.....	158
EDITION D'UN CAHIER DES CHARGES DE PRESCRIPTIONS ECOLOGIQUES LORS DES TRAVAUX EN RIVIERE.	160
REALISATION D'UN GUIDE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES RIVERAINS.....	162
PROGRAMMES SCOLAIRES DE SENSIBILISATION AU PATRIMOINE RIVIERE DU BASSIN VERSANT.....	164
CONCEPTION ET EDITION D'UN GUIDE GRAND PUBLIC SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU BUËCH	166
CREATION D'UN CIRCUIT DE DECOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES.....	168

VOLET C3 **170**

BILAN INTERMEDIAIRE ET BILAN FINAL DU CONTRAT DE RIVIERE.....	171
---	-----

RECAPITULATIFS FINANCIERS **173**

VOLET A1

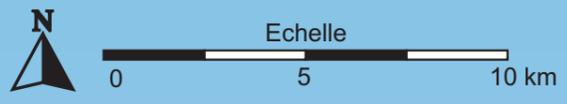
ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES

SOMMAIRE VOLET A1

TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'ORPIERRE.....	8
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE TRESCLEUX.....	10
TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LAGRANDE.....	12
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE SERRES.....	14
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LUS LA CROIX HAUTE.....	17
TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'ASPRES SUR BUËCH.....	20
TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE RIBIERS.....	23

CONTRAT DE RIVIERE 9

Les actions du volet A1



Légende

- Réseau hydrographique principal
- Limite du bassin versant
- Limite départementale
- Limite communale
- A1.7** Code action
- RIBIERS** Commune concernée

Bassin versant de la Mécuge

TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'ORPIERRE		Action n°: A1.1
Cours d'eau : Céans		Maître d'ouvrage : Orpierre
Réalisation : 2009-2014	PRIORITE 1	Montant : 475 000 €
ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION		
OBJECTIF :		
Traiter les rejets qui dégradent le milieu <i>Réhabiliter la station d'épuration du village</i>		

CONTEXTE

La commune d'Orpierre est équipée d'une station d'épuration de type décanteur-digesteur avec lit bactérien, d'une capacité de 1350 EH, mise en service en 1990. Un réseau unitaire vétuste collecte les eaux usées du village. Les analyses de la qualité des eaux conduites par le Conseil Général des Hautes-Alpes dans le cadre de son observatoire de la qualité des cours d'eau relève une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux du Céans à l'aval d'Orpierre. La classe de qualité est « passable » pour un objectif de classe de qualité « bonne ».

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le schéma directeur d'assainissement a prescrit les travaux suivants:

- x réhabilitation de la station d'épuration et mise en œuvre de l'entretien;
- x élimination des eaux claires parasites permanentes;
- x élimination des eaux claires parasites pluviales.

ESTIMATIF FINANCIER

Réhabilitation de la station d'épuration	85 000 €
Élimination d'eaux claires parasites permanentes	80 000 €
Élimination d'eaux claires parasites pluviales	310 000 €
TOTAL	475 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. Orpierre
Réhabilitation de la STEP	2009	85 000 €	17 000 €	25 500 €	25 500 €	17 000 €
Élimination d'ECP permanentes	2010-2011	80 000 €	16 000 €	24 000 €	24 000 €	16 000 €
Élimination d'ECP pluviales	2012-2014	310 000 €	124 000 €		93 000 €	93 000 €
TOTAL		475 000 €	157 000 € 33%	49 500 € 10%	142 500 € 30%	126 000 € 27%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réhabilitation de la STEP		85 000 €					
Élimination d'ECP permanentes			40 000 €	40 000 €			
Élimination d'ECP pluviales					110 000 €	109 000 €	91 000 €
TOTAL	475 000 €	85 000 €	40 000 €	40 000 €	110 000 €	109 000 €	91 000 €

TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE TRESCLEOUX		Action n°: A1.2
Cours d'eau : Blaisance		Maître d'ouvrage : Trescléoux
Réalisation : 2009-2012	PRIORITE 1	Montant : 548 000 €
<p>ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Poursuivre la mise en conformité du traitement des eaux usées</p> <p><i>Construire une nouvelle station d'épuration</i></p>		

CONTEXTE

La commune de Trescléoux dispose aujourd'hui d'un lit bactérien forte charge dimensionné pour 135 EH. Ce dispositif dysfonctionne et ne traite les effluents que d'une partie du village. Le reste du village et les écarts ne disposent pas de systèmes d'assainissement collectif des eaux usées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Sur la base du schéma d'assainissement établi en 2007 par SIEE Gap, les travaux prévus sont les suivants:

- x création d'une STEP à la Tuilière (570 EH)
- x création d'une STEP à la Gravière (370 EH)
- x élimination des eaux claires permanentes
- x élimination des eaux claires parasites de temps de pluie

CONDITIONS DE REALISATION

Le choix des procédés de traitement reste à faire. Les emplacements des stations de traitement sont à définir. L'extension des réseaux dépendra de l'ouverture à l'urbanisme des terrains considérés.

ESTIMATIF FINANCIER

Création d'une STEP à la Tuilière (570 EH)	240 000 €
Création d'une STEP à la Gravière (370 EH)	190 000 €
Élimination des eaux claires permanentes (ECP)	26 250 €
Élimination des eaux claires parasites de temps de pluie	91 750 €
TOTAL	548 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. Trescléoux
Élimination des ECP	2009	26 250 €	5 250 €	7 875 €	7 875 €	5 250 €
STEP Tuilière (570 EH)	2010	240 000 €	48 000 €	68 487 €*	72 000 €	51 513 €
STEP Gravière (370 EH)	2011	190 000 €	38 000 €	51 270 €*	57 000 €	43 730 €
Élimination des eaux pluviales	2012	91 750 €	36 700 €		27 525 €	27 525 €
TOTAL		548 000 €	127 950 € 23%	127 632 € 23%	164 400 € 30%	128 018 € 24%

*coûts plafonds Région: 228 290€ et 170 902€. Majoration du taux possible selon filière retenue.

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Élimination des ECP		26 250 €					
STEP Tuilière (570 EH)			240 000 €				
STEP Gravière (370 EH)				190 000 €			
Élimination des eaux pluviales					91 750 €		
TOTAL	548 000 €	26 250 €	240 000 €	190 000 €	91 750 €		

TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LAGRAND		Action n°: A1.3
Cours d'eau : Blaisance		Maître d'ouvrage : Lagrand
Réalisation : 2008-2010	PRIORITE 1	Montant : 548 000 €
<p>ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Poursuivre la mise en conformité du traitement des eaux usées</p> <p><i>Construire la station d'épuration du village</i></p>		

CONTEXTE

La commune de Lagrand dispose d'un réseau de collecte qui se déverse aujourd'hui sans traitement dans le versant surplombant la Blaisance. Les eaux de la Blaisance sont dégradées par ce rejet. Il est donc prioritaire d'assurer le traitement des eaux usées de la commune. Le hameau de Pont Lagrand est équipé d'une station.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les travaux prévus suite au schéma d'assainissement réalisé en 2002 sont les suivants:

- x station d'épuration du village et du VVF (450 EH);
- x Réseau de transfert : VVF vers station d'épuration et du Village vers VVF;
- x Travaux d'élimination des eaux parasites;
- x Réseau de transfert : Transfert de 4 habitations vers Pont-Lagrand;
- x Transfert zone entrepôt Samuel vers Pont-Lagrand.

ESTIMATIF FINANCIER

Station d'épuration du village et du VVF dont dossiers et Moe	315 000 €
Réseaux de transfert principal et secondaires	117 000 €
Travaux d'élimination des eaux parasites	57 000 €
Travaux d'élimination des eaux parasites	59 000 €
TOTAL	548 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. Lagrand
Station d'épuration du village et du VVF	2008	315 000 €	63 000 €	78 000 €	94 500 €	79 500 €
Réseaux de transfert	2008	117 000 €	46 800 €		35 100 €	35 100 €
Travaux d'élimination des eaux parasites	2009-2010	116 000 €	23 200 €	34 800 €	34 800 €	23 200 €
TOTAL		548 000 €	133 000 € 24%	112 800 € 20%	164 400 € 30 %	137 800 € 26%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Station d'épuration du village et du VVF	315 000 €						
Réseau de transfert principal	117 000 €						
Travaux d'élimination des eaux parasites		57 000 €					
Travaux d'élimination des eaux parasites			59 000 €				
TOTAL	548 000 €	432 000€	57 000€	59 000€			

TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE SERRES		Action n°: A1.4
Cours d'eau : Buëch aval		Maître d'ouvrage : Serres
Réalisation : 2008/2009	PRIORITE 1	Montant : 1 788 000 €
ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION OBJECTIF : Poursuivre la mise en conformité du traitement des eaux usées <i>Construire une nouvelle station d'épuration</i>		

CONTEXTE

La commune de Serres est équipée d'une station à boues activées d'une capacité de 2500 EH, mise en service en 1975. Aujourd'hui, cette station arrive en limite de capacité. Les relevés du SATESE indiquent que le rendement de la station est très mauvais. De plus, le 1^{er} décembre 2005, le pilier central du décanteur stockeur s'est rompu. Ceci a entraîné la mise hors service de la station d'épuration, le pilier central supportant le système d'aération des boues sans lequel il n'y a pas de traitement des effluents. Une réparation provisoire a été réalisée en attendant la construction d'une nouvelle station d'épuration.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le schéma directeur d'assainissement réalisé en 2007 par le bureau d'études SIEE prévoit les travaux suivants:

- x construction d'une nouvelle station d'épuration à boues activées d'une capacité de 2700 EH;
- x travaux d'élimination de rejets directs d'eaux usées;
- x travaux d'élimination des eaux claires météoriques;
- x travaux d'élimination d'eaux claires parasites;
- x divers petits travaux.

ESTIMATIF FINANCIER

Élimination des rejets directs d'eaux usées sur le tronçon 1	43 200 €
Élimination d'eaux claires parasites sur plusieurs tronçons du réseau	32 300 €
Construction d'une station d'épuration à boues activées de 2700 EH	1 626 000 €
Élimination d'eaux claires parasites météoriques	77 000 €
Auto-surveillance des regards d'orage et travaux divers	9 500 €
TOTAL	1 788 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. Serres
Élimination des rejets directs d'eaux usées	2008	43 200 €	21 600 €		12 960 €	8 640 €
Élimination d'eaux claires parasites	2008	32 300 €	6 460 €	9 690 €	9 690 €	6 460 €
Construction d'une station d'épuration à boues activées de 2700 EH	2008	1 626 000 €	325 200 €	197 595 €	487 800 €	615 405 €
Élimination d'eaux claires parasites météoriques	2009	77 000 €	30 800 €		23 100 €	23 100 €
Auto-surveillance des regards d'orage et travaux divers	2009	9 500 €	1 900 €		2 850 €	4 750 €
TOTAL		1 788 000 €	385 960 € 22%	207 285 € 12 %	536 400 € 30 %	658 355 € 36 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Élimination des rejets directs d'eaux usées	43 200 €						
Élimination d'eaux claires parasites	32 300 €						
Construction d'une station d'épuration à boues activées	1 626 000 €						
Élimination d'eaux claires parasites météoriques		77 000 €					
Auto-surveillance des regards d'orage et travaux divers		9 500 €					
TOTAL	1 788 000 €	1 701 500€	86 500 €				

ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES **A1**

TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LUS LA CROIX HAUTE		Action n°: A1.5
Cours d'eau : Grand Buëch		Maître d'ouvrage : Lus la Croix Haute
Réalisation : 2009-2014	PRIORITE 1	Montant : 1 000 000 €
ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION OBJECTIF : Poursuivre la mise en conformité du traitement des eaux usées <i>Construire les stations d'épuration de la Jarjatte et du village</i>		

CONTEXTE

La commune de Lus la Croix Haute se situe aux sources du Grand Buëch. La commune comptait 466 habitants permanents lors du recensement de 2005, pour une population estivale maximale estimée à 3 000 habitants. La commune se compose de près de 15 hameaux répartis sur un vaste territoire. Près de 60% des effluents domestiques sont aujourd'hui collectés mais ils ne font l'objet d'aucun traitement et sont rejetés directement dans le Grand Buëch ou ses affluents. Les possibilités d'assainissement non collectif sont limitées par la nature des terrains et la pente. L'assainissement des eaux usées de la commune tel que prévu dans le schéma directeur réalisé en 2002 est hors des capacités financières de la commune. Seuls sont prévus les travaux d'assainissement du hameau de la Jarjatte et du bourg centre, ce qui représente la moitié de la population de la commune.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Épuration des eaux usées de la Jarjatte:

- x construction d'un filtre à macrophytes de 200 EH précédé d'une fosse toutes eaux.

Épuration des eaux usées du village, du camping, et des hameaux de Pré Chabaud, Billons, Marmottes, Gardettes, Mas Rebuffat, Corréardes nord et sud:

- x réhabilitation et création de réseaux de collecte des eaux usées;
- x branchements;
- x déconnexion des sources;
- x création d'un réseau de transfert;
- x construction d'une unité de traitement des eaux usées.

ESTIMATIF FINANCIER

Construction d'un filtre à macrophytes à la Jarjatte	125 000 €
SOUS TOTAL JARJATTE	125 000 €
Réhabilitation et création de réseaux de collecte village et branchements	305 000 €
Déconnexion des sources village	50 000 €
Création d'un réseau de transfert village	170 000 €
Construction d'une unité de traitement des eaux usées pour le village	350 000 €
SOUS TOTAL VILLAGE	875 000 €
TOTAL	1 000 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 26	CR RA	AERMC	M.O. Lus
PROJET JARJATTE						
Construction d'un filtre à macrophytes	2009	125 000 €	12 500 € 10%	50 000 € 40%	37 500 € 30%	25 000 € 20%
PROJET VILLAGE						
Réseaux de collecte	2012	250 000 €	162 500 € 65%			87 500 € 35%
Branchements	2012	55 000 €	35 750 € 65%			19 250 € 35%
Déconnexion des sources	2013	50 000 €	25 000 € 50%		15 000 € 30%	10 000 € 20%
Création d'un réseau de transfert	2013	170 000 €	59 500 € 35%		51 000 € 30%	59 500 € 35%
Traitement des eaux usées	2014	350 000 €			105 000 € 30%	245 000 € 70%
TOTAL		1 000 000 €	295 250 € 29%	50 000 € 5%	208 500 € 21%	446 250 € 45%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Construction d'un filtre à macrophytes			125 000 €					
Réseaux de collecte						250 000 €		
Branchements						55 000 €		
Déconnexion des sources							50 000 €	
Création d'un réseau de transfert							170 000 €	
Traitement des eaux usées								350 000 €
TOTAL	1 000 000 €		125 000 €			305 000 €	220 000 €	350 000 €

TRAVAUX POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'ASPRES SUR BUËCH		Action n°: A1.6
Cours d'eau : Grand Buëch	Maître d'ouvrage : Aspres sur Buëch	
Réalisation : 2008-2011	PRIORITE 1	Montant : 1 132 000 €
<p>ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Poursuivre la mise en conformité du traitement des eaux usées</p> <p><i>Construire une nouvelle station d'épuration</i></p>		

CONTEXTE

La commune d'Aspres sur Buëch est équipée d'un décanteur-digesteur de 2000 EH installé en 1985. Ce décanteur est aujourd'hui obsolète. Les éléments de génie civil présentent des signes de faiblesse. Les analyses du SATESE (ARPE PACA puis CG 05) mettent en évidence un rendement épuratoire très mauvais. Le schéma directeur d'assainissement réalisé en 2005 par la société SIEE diagnostique la présence importante d'eaux parasites de temps sec et l'apport de volumes importants d'eaux parasites lors d'épisodes pluvieux. Le décanteur-digesteur installé en 2005 devait absorber les eaux usées de la boyauderie d'Aspres sur Buëch, ce qui explique qu'il ait été dimensionné pour 2000 EH. Aujourd'hui cette boyauderie a fermé et les locaux ont été transformés en bureaux. C'est pourquoi, la nouvelle station d'épuration proposée est d'une capacité inférieure, fixée à 1200 EH. Cette capacité tient compte du développement à moyen terme de l'hébergement touristique lié au parc d'attraction scientifique Quasar, installé à Aspres sur Buëch.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les travaux suivants seront conduits sur la commune d'Aspres sur Buëch:

- x élimination des deux rejets directs,
- x mise aux normes de l'épuration pour 1 200 EH,
- x élimination des eaux parasites de temps sec,
- x élimination des eaux parasites de temps de pluie,

ESTIMATIF FINANCIER

Élimination des rejets directs	17 000 €
Élimination des eaux parasites de temps sec	205 000 €
Élimination des eaux parasites de temps de pluie	120 000 €
Mise aux normes de l'épuration (1200 EH)	790 000 €
TOTAL	1 132 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. Aspres
Élimination des rejets directs	2008	17 000 €	8 500 € 50%		5 100 € 30%	3 400 €
Élimination des eaux parasites de temps sec	2008-2009	205 000 €	41 000 € 20%	61 500 € 30%	61 500 € 30%	41 000 €
Élimination des eaux parasites de temps de pluie	2008-2009	120 000 €	48 000 € 40%		36 000 € 30%	36 000 €
Mise aux normes de l'épuration (1200 EH)	2010-2011	790 000 €	158 000 € 20%	107 406 € 30%	205 400 € 26%	319 194 €
TOTAL		1 132 000 €	255 500 € 24%	168 906 € 15%	308 000 € 27%	399 594 € 34%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Élimination des rejets directs	17 000 €						
Élimination des eaux parasites de temps sec	100 000 €	105 000 €					
Élimination des eaux parasites de temps de pluie	60 000 €	60 000 €					
Mise aux normes de l'épuration (1200 EH)			400 000 €	390 000 €			
TOTAL	1 132 000 €	177 000 €	165 000 €	400 000 €	390 000 €		

TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DE L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE RIBIERS		Action n°: A1.7
Cours d'eau : Buëch		Maître d'ouvrage : Ribiers
Réalisation : 2009-2011	PRIORITE 1	Montant : 445 600 €
<p>ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Poursuivre la mise en conformité du traitement des eaux usées</p> <p><i>Éliminer les eaux claires parasites</i></p>		

CONTEXTE

La commune de Ribiers dispose de diverses installations d'assainissement, dont la station d'épuration du village, qui est un lit bactérien à forte charge d'une capacité de 1 600 EH. Deux petites stations ont été implantées aux quartiers de Chabanon et des Eymarrons. Les analyses du SATESE indiquent un rendement épuratoire mauvais pour la station du village et le diagnostic de réseau, conduit en 2002, met en évidence une grande proportion d'eaux parasites de temps sec dans le réseau principal (66%).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le schéma directeur d'assainissement réalisé en 2004 prévoit les travaux suivants:

- x réhabilitation du réseau pour éliminer les eaux claires parasites;
- x extension du réseau de collecte du village avec raccordement du camping et de la base de loisirs;
- x création d'un réseau de collecte aux hameaux de Saint Aubert, Très Fave et le Planet.

ESTIMATIF FINANCIER

Extension du réseau du village	35 600 €
Création d'un réseau de collecte des hameaux	118 000 €
Élimination des eaux parasites de temps sec dans le réseau principal	292 000 €
TOTAL	445 600 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. Ribiers
Extension du réseau du village	2009	35 600 €	17 800 €		10 680 € 30%	7 120 €
Création d'un réseau de collecte des hameaux	2010	118 000 €	70 800 €			47 200 €
Élimination des eaux parasites de temps sec dans le réseau principal	2009-2011	292 000 €	58 400 €	87 600 €	87 600 € 30%	58 400 €
TOTAL		445 600 €	147 000 € 33%	87 600 € 20%	98 280 € 22%	112 720 € 25%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Extension du réseau du village		35 600 €					
Création d'un réseau de collecte			118 000 €				
Élimination des eaux parasites		92 000 €	100 000 €	100 000 €			
TOTAL	445 600 €	127 600 €	218 000 €	100 000 €			

VOLET A2

SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

SOMMAIRE VOLET A2

OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DES EAUX DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS.....	26
---	----

OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DES EAUX DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS		Action n°: A2.1
Cours d'eau : Buëch et principaux affluents		Maître d'ouvrage : CG 05
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 112 800 €
<p>ENJEU : QUALITE DES EAUX MILIEU / REGLEMENTATION / USAGES - CONNAISSANCE</p> <p>OBJECTIF : Surveiller l'évolution de la qualité des eaux du Buëch</p>		

CONTEXTE

L'état de référence de la qualité des eaux, réalisé en 2004 par l'analyse de 24 stations lors de 4 campagnes saisonnières, a permis d'établir un diagnostic physico-chimique, bactériologique et biologique détaillé du Buëch et de ses principaux affluents. A cet état de référence succède un suivi annuel de la qualité des eaux (2 campagnes de mesures sur 6 stations), qui doit permettre de vérifier l'impact de ces travaux et de détecter l'apparition de nouvelles sources de pollution ou de dégradation de la qualité des eaux et du milieu. Il est également prévu d'actualiser l'état de référence tout les cinq ans (2 campagnes de mesures sur 15 stations).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le suivi annuel porte sur 6 points et se compose de deux campagnes de mesures (lors de l'étiage hivernal et de l'étiage estival). Les mesures portent sur les paramètres suivant:

- x paramètres physico-chimiques: O2d, % sat., T°, pH, Conductivité à 25°C /(mesures in situ), DBO5, NH4, NO3, PO4, MEST,
- x paramètres bactériologiques: coliformes thermotolérants (E COLI) et streptocoques fécaux;
- x paramètres hydrobiologiques: IBGN,
- x mesures ponctuelles de l'eutrophisation

Le suivi quinquennal porte sur 15 stations et se compose:

- x de deux campagnes de prélèvements d'eau pour des analyses physico-chimiques, les dosages portant sur les paramètres obligatoires du SEQ-Eau y compris la minéralisation,
- x d'une campagne de prélèvements d'invertébrés benthiques pour analyses biologiques (IBGN + IBD),

x de plusieurs points d'analyse bactériologique.

Les altérations suivantes seront également recherchées lors du suivi quinquennal:

- x les métaux sur bryophytes (MPMI);
- x les pesticides sur eau.

Ces données sont centralisées dans la base de données Echeau (base ACCESS) du Conseil Général des Hautes-Alpes. Elles sont valorisées sous la forme d'un atlas cartographique.

ESTIMATIF FINANCIER

Suivi annuel de la qualité des eaux: 2 campagnes de 6 points (900 € HT / point)	10 800 €
Suivi quinquennal de la qualité des eaux: 2 campagnes de 15 points (1600 € HT / point)	48 000 €
TOTAL CONTRAT	112 800

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CR PACA	AERMC	M.O. CG 05
Suivi annuel de la qualité	2008-2014	64 800 €	12 960 €	38 880 €	12 960 €
Suivi quinquennal	2009	48 000 €	9 600 €	28 800 €	9 600 €
TOTAL		112 800 €	22 560 € 20 %	67 680 € 60 %	22 560 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Suivi qualité annuel	10 800 €	10 800 €		10 800 €	10 800 €	10 800 €	10 800 €
Suivi qualité quinquennal			48 000 €				
TOTAL	112 800 €	10 800 €	10 800 €	48 000 €	10 800 €	10 800 €	10 800 €

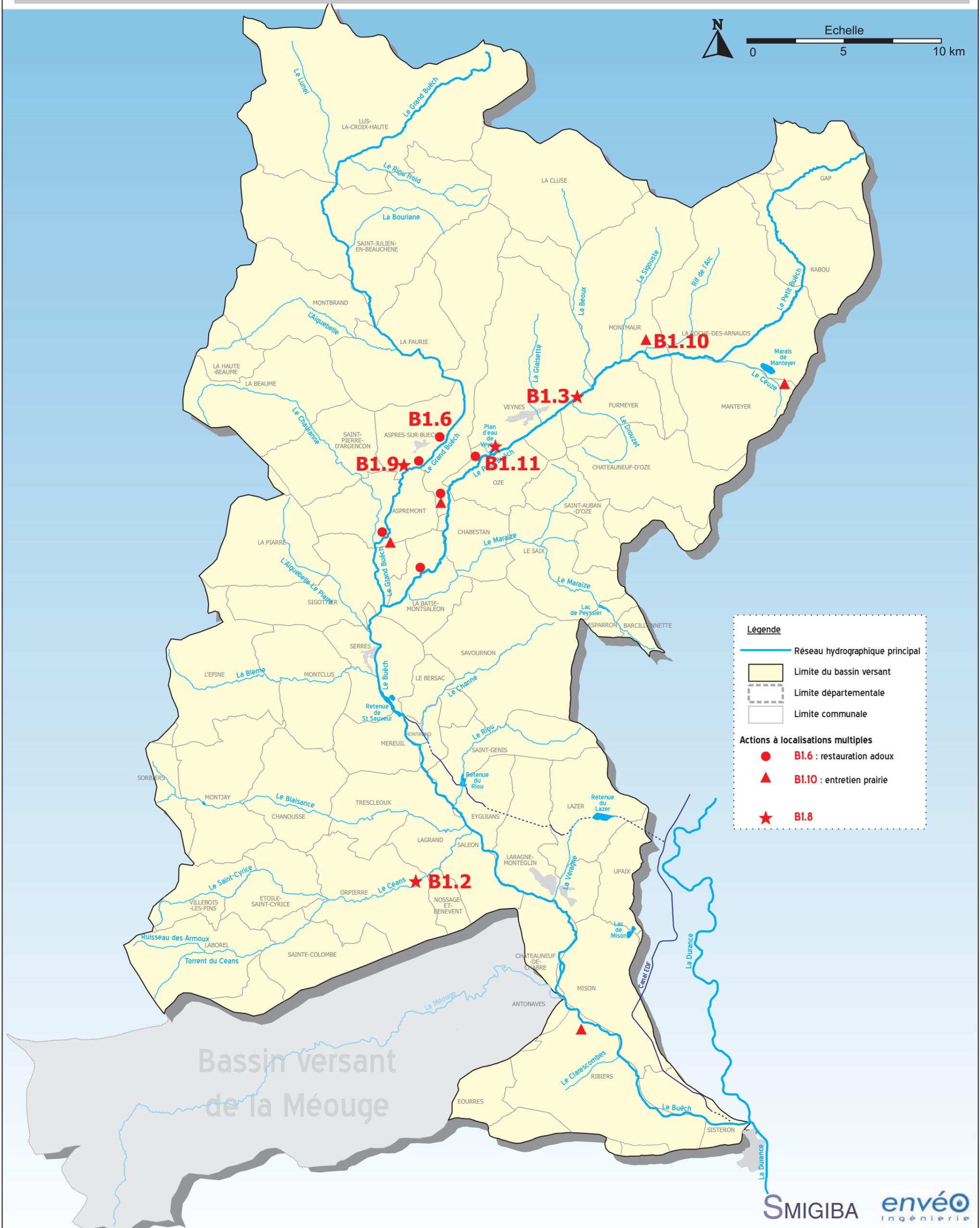
VOLET B1

RESTAURATION DES COURS D'EAU ET GESTION ECOLOGIQUE

SOMMAIRE VOLET B1

PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION DU LIT ET DES BERGES DU BUËCH.....	31
TRAVAUX POUR RENDRE FRANCHISSABLE LE SEUIL DES SAVOYONS.....	35
DEFINITION DES DEBITS MINIMUMS BIOLOGIQUE DU BUËCH ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS.....	37
ETUDE APPROFONDIE ET SUIVI DE LA QUALITE DES ADOUX.....	39
DEFINITION DES MOYENS D'UNE GESTION FONCIERE ET REGLEMENTAIRE DURABLE DES ADOUX.....	41
TRAVAUX DE RESTAURATION PISCICOLE DES ADOUX.....	43
ETUDE GENETIQUE DE LA POPULATION DE TRUITES FARIOS DU BUËCH.....	45
ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DES ESPECES ENVAHISSANTES.....	47
RESTAURATION ECOLOGIQUE DU MARAIS TUFFEUX DE LA POISSONNIERE.....	50
ENTRETIEN DES PETITES PRAIRIES HUMIDES ALLUVIALES.....	52
RESTAURATION DU MARAIS DES ISCLES.....	55

Les actions du volet B1



Légende

- Réseau hydrographique principal
- Limite du bassin versant
- Limite départementale
- Limite communale

Actions à localisations multiples

- B1.6** : restauration adoux
- B1.10** : entretien prairie
- B1.8**

Bassin versant
de la Méouge

PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION DU LIT ET DES BERGES DU BUËCH		Action n° : B1.1
Cours d'eau : le Buëch et ses principaux affluents		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 1 554 000 €
ENJEUX : PROTECTION - MILIEU ADOUX		
OBJECTIFS :		
Restaurer la ripisylve dans les traversées de village endiguées		

CONTEXTE

Le programme d'actions sur la végétation et le lit du Buëch et de ses principaux affluents se base sur le constat de « l'explosion » et du vieillissement de la végétation sur les berges et dans le lit des cours d'eau des vallées. Ceci se traduit sur de nombreux secteurs par l'altération des fonctions de stabilisation des berges et par la dégradation des ouvrages de protection tels que les digues, ou encore par un envahissement massif du lit perturbant les écoulements.

Les crues moins fréquentes du Buëch et de ses affluents au cours du XX^{ème} siècle, conjuguées à l'abandon de l'entretien courant de la végétation autrefois réalisé par les riverains expliquent pour l'essentiel ce constat de fermeture des lits par envahissement de la végétation.

Les contextes et la nature des actions définies varient entre le Buëch et ses affluents

- x le Buëch est principalement concerné par des opérations d'abattage d'arbres sénescents mettant en péril la pérennité des ouvrages de protection contre les crues, notamment dans les traversées urbaines ;
- x les affluents feront l'objet d'opérations d'éclaircissement et de rajeunissement de la végétation des berges afin d'améliorer la stabilité de celles-ci contre l'érosion. Localement (traversées de village) les opérations viseront également l'amélioration de l'écoulement des crues.

Le rajeunissement ainsi opéré favorisera la diversité des classes d'âges, ce qui contribuera à restaurer une plus grande diversité d'habitats écologiques, au bénéfice de la biodiversité du Buëch.

On note enfin, que les opérations systématiques de restauration de la végétation des berges sont peu proposées en raison de leur faible intérêt eu égard le constat général de bon état des milieux rivulaires du Buëch et de ses affluents d'une part (*cf. étude des milieux du CEEP, 2006*) et du caractère ponctuel des désordres. Les opérations sont alors proposées là où des enjeux de préservation écologique ou de valorisation des milieux se posent, ainsi que là où les besoins de protection face au crue sont révélés. Elles sont par conséquent le plus souvent ponctuelles.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le programme proposé est un programme de restauration de la ripisylve : il s'agit de restaurer les fonctionnalités attendues de la végétation sur les secteurs considérés, fonctionnalités qui ne sont plus remplies ou insuffisantes du fait du développement de la végétation et de l'abandon de l'entretien courant comme décrit ci-dessus. **Le programme de restauration s'étalera sur 7 années**, les premières années comprenant l'essentiel des opérations de restauration prévisibles à ce jour.

Il concerne le Grand Buëch et ses affluents principaux (Aiguebelle, Chauranne, Bouriane,...), le Petit Buëch et ses affluents principaux (Maraize, Béoux, Drouzet et Glaisette), le Buëch aval et ses affluents principaux (Blême, Riou, Chagne, Véragne, Blaisance, Céans et Clarescombes), soit **près de 200 km de cours d'eau**.

On distingue :

- x les opérations de restauration de la végétation du **Buëch**, principalement effectuées dans le lit pour améliorer les conditions d'écoulement, et sur les berges dans les traversées urbaines (souvent en lien avec les travaux sur digues et la nécessité de préserver les ouvrages de protection – *cf autres actions du volet B du programme de Contrat de Rivière*). Ces **actions** seront **ponctuelles**, limitées aux secteurs à enjeux au cours des premières années du programme : abattages en amont des ouvrages de franchissement sensibles aux embâcles, gestion des classes d'âge sur bancs de galets (traversées urbaines), maintien d'une végétation arborescente sur berge dans les secteurs urbanisés ou sur les digues et suppression des arbres sénescents, gestion des classes d'âge. Ailleurs, et de manière discontinue sont prévus quelques abattages d'arbres de faible valeur écologique et présentant à terme un danger (enlèvement/érosion de berge, embâcle...)
- x les opérations de restauration effectuées sur les **affluents**, plus étroits, sur lesquels les actions de restauration seront plus systématiques sur le linéaire de berge, en priorité dans les secteurs à enjeux : dégagement du lit, enlèvement des obstacles aux écoulements, traitement plus soigné dans les traversées de village, traitement forestier favorisant les espèces adaptées (redressement de houppiers, élagage...). Sur quelques affluents (Céans, Méouge...), cette restauration peut concerner le simple nettoyage du lit. Effectuée sur de long linéaire elle est alors considérée comme discontinue.

De manière générale, sont prévus :

- x des abattages, certains plus complexes nécessiteront l'utilisation d'engins mécanisés (tracteur...),
- x l'enlèvement des bois les plus massifs échoués dans le lit et pouvant constituer un risque d'embâcle en aval (pont, traversée urbaine),
- x le nettoyage systématique des berges et du lit (décharges sauvages) sur les secteurs d'intervention,
- x un traitement plus soigné à proximité d'habitations ou de lieux fréquentés,
- x l'évacuation des déchets végétaux hors du lit ou le brûlage sur place selon la saison,
- x plus localement les opérations forestières de valorisation et d'amélioration du couvert végétal : élagage, sélection, débroussaillage,...

Le Contrat de Rivière prévoit de réaliser en 7 années l'essentiel de ces opérations de restauration de la végétation des berges du Buëch et de ses affluents. La priorité d'intervention est donnée aux secteurs présentant un enjeu notable de protection (habitations, infrastructures) ou de gestion écologique (secteur fortement dégradé, artificialisé). A l'issue du programme de restauration, il est prévu de conduire régulièrement des opérations plus légères, visant à maintenir l'état acquis ou d'intervenir sur des secteurs non prioritaires et de procéder alors à des opérations moins lourdes et moins coûteuses. Le programme intègre ces opérations.

Le détail du programme de restauration de la végétation du Buëch et de ses affluents (nature des interventions, localisation par secteur...) est défini dans le cadre du « *Plan de gestion hydraulique du Buëch* »

et de ses affluents » (*envéo ingénierie*, SMIGIBA – 2005-2006). Le programme de restauration concernant le Grand Buëch et ses affluents est issu de l'étude du Schéma d'Aménagement du Haut Buëch (*IRAP, District du Haut Buëch– 2000*) réactualisé en 2007 en cohérence avec les opérations définies plus récemment sur les Petit Buëch et Buëch aval.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les opérations de restauration mises en œuvre seront réalisées **en complément et en cohérence** avec les actions concernant la végétation, les berges et les lits mineurs, prévues dans d'autres volets du Contrat de Rivière (volet B2 notamment), et avec lesquelles elles ne se confondent pas, en particulier :

- x le traitement spécifique des digues pressenties pour le classement au titre de la sécurité publique par l'État appuyé sur un cahier des charges particulier,
- x le traitement localisé d'iscles (bancs, atterrissements) pour la réduction des phénomènes d'érosion et l'amélioration des conditions d'écoulement (fiches actions B2.16). Ces interventions nécessitent l'utilisation de moyens qui ne seront pas mis en œuvre dans le programme global de restauration de la végétation (engins, travaux dans le lit, gestion des atterrissements...).

Elles ne comprennent pas les opérations ponctuelles de protection ou de réparation de berge.

Le programme de restauration tel que décrit aura fait l'objet d'une **Déclaration d'Intérêt Général (DIG)** au démarrage des travaux, au titre de l'article L211-7 du Code de l'Environnement, permettant au SMIGIBA de se porter maître d'ouvrage des interventions. Cette DIG est demandée pour les 7 années du programme, ainsi que pour les 3 années suivantes (opérations d'entretien ou nouvelles opérations de restauration plus légères prévues au-delà du Contrat de Rivière).

ESTIMATIF FINANCIER

Programme pluriannuel de restauration de la végétation des berges et du lit du Grand Buëch	270 000 €
Programme pluriannuel de restauration de la végétation des berges et du lit des affluents du Grand Buëch	320 000 €
Programme pluriannuel de restauration de la végétation des berges et du lit du Petit Buëch	168 00 €
Programme pluriannuel de restauration de la végétation des berges et du lit des affluents du Petit Buëch	107 000 €
Programme pluriannuel de restauration de la végétation des berges et du lit du Buëch aval	341 000 €
Programme pluriannuel de restauration de la végétation des berges et du lit des affluents du Buëch aval	348 000 €
TOTAL CONTRAT	1 554 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS PROGRAMMES DE RESTAURATION	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	CR RA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Grand Buëch	2008 à 2014	270 000 €	54 000 €	61 000 €	20 000 €	81 000 €	54 000 €
Affluents du Grand Buëch	2008 à 2014	320 000 €	64 000 €	78 200 €	17 800 €	96 000 €	64 000 €
Petit Buëch	2010 à 2014	168 000 €	33 600 €	50 400 €		50 400 €	33 600 €
Affluents du Petit Buëch	2010 à 2014	107 000 €	21 400 €	32 100 €		32 100 €	21 400 €
Buëch aval	2010 à 2014	341 000 €	68 200 €	102 300 €		102 300 €	68 200 €
Affluents du Buëch aval	2008 à 2012	348 000 €	69 600 €	104 400 €		104 400 €	69 600 €
TOTAL		1 554 000€	310 800€ 20 %	428 400€ 28 %	37 800 € 2%	466 200€ 30%	310 800€ 20%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Grand Buëch	60 000 €	90 000 €	40 000 €	30 000 €	20 000 €	15 000 €	15 000 €
Affluents du Grand Buëch	80 000 €	70 000 €	60 000 €	40 000 €	40 000 €	15 000 €	15 000 €
Petit Buëch	0 €	28 000 €	40 000 €	35 000 €	30 000 €	15 000 €	20 000 €
Affluents du Petit Buëch	0 €	32 000 €	20 000 €	25 000 €	5 000 €	20 000 €	5 000 €
Buëch aval	0 €	94 000 €	70 000 €	58 000 €	28 000 €	53 000 €	38 000 €
Affluents du Buëch aval	0 €	106 000 €	61 000 €	104 000 €	38 000 €	19 000 €	20 000 €
TOTAL	1 554 000 €	420 000 €	291 000 €	292 000 €	161 000 €	137 000 €	113 000 €

TRAVAUX POUR RENDRE FRANCHISSABLE LE SEUIL DES SAVOYONS		Action n°: B1.2
Cours d'eau : Petit Buëch		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2009	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i>	Montant : 60 000 €
<p>ENJEU : MILIEU ET FONCTIONNALITE PISCICOLE</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Améliorer la fonctionnalité biologique du Buëch et de ses affluents</p> <p><i>Reconquérir le Petit Buëch amont par l'aménagement du seuil des Savoyons</i></p>		

CONTEXTE

Le seuil du pont des Savoyons est le dernier obstacle infranchissable par les populations piscicoles sur le Petit Buëch. En amont, le seuil de la Roche des Arnauds, refait à neuf en 2006, est désormais franchissable. Il n'existe plus d'obstacles artificiels à la montaison des populations piscicoles entre la source du Petit Buëch et le seuil des Savoyons à Veynes. La franchissabilité de cet obstacle est devenu un enjeu de premier ordre pour le maintien et le développement des populations de truite fario présentes dans le Petit Buëch et ses affluents. C'est la reconquête de près de 20 km de rivière propices à la fraie et à la croissance qui est en jeu.

Ce seuil joue également un rôle prépondérant dans la stabilité du profil en long du Petit Buëch et donc des digues à l'amont du pont des Savoyons. La pérennité du pont des Savoyons et la protection de la prise d'eau de l'ASA de Veynes sont également liées à la réfection de ce seuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de reprendre le seuil pour le rendre franchissable par conception par les truites: pente de 8% maximum, zones de repos. .

CONDITIONS DE RÉALISATION

- x Étude préliminaire pour préciser le gain écologique et définir les modalités de travaux à engager;
- x Pêche électrique de sauvegarde avant travaux;
- x Conduite des travaux par un maître d'œuvre compétent.

ESTIMATIF FINANCIER

Pêche électrique de sauvegarde avant travaux	5 000 €
Travaux pour rétablir la franchissabilité y compris maîtrise d'œuvre	55 000 €
TOTAL	60 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O.
Travaux pour rendre franchissable le seuil des Savoyons	2009	60 000 €	12 000 €	18 000 €	18 000 €	12 000 €
TOTAL		60 000 €	12 000 € 20%	18 000 € 30 %	18 000 € 30 %	12 000 € 30%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Travaux pour rendre franchissable le seuil des Savoyons		60 000 €					
TOTAL		60 000 €					

DEFINITION DES DEBITS MINIMUMS BIOLOGIQUE DU BUËCH ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS		Action n°: B1.3
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2010	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i> <i>Gestion de la ressource</i>	Montant : 100 000 €
ENJEU : MILIEU ET FONCTIONNALITE PISCICOLE OBJECTIF : Améliorer la fonctionnalité biologique du Buëch et de ses affluents <i>Connaître les débits biologiques minimum pour adapter la gestion de la ressource</i>		

CONTEXTE

La réduction estivale des débits est un des principaux facteurs limitant au développement de la vie aquatique du Buëch et de ses affluents. Si le régime méditerranéen du Buëch explique pour partie cet état de fait, les prélèvements pour l'irrigation participe à l'aggravation de la situation. Si le respect du débit réservé à l'aval des prises d'eau doit impérativement être respecté, nous ne connaissons pas l'écart entre ce débit et le débit biologique minimal. Pour le Buëch à l'aval du barrage de Saint Sauveur, la connaissance de ce débit biologique minimal sera un élément central pour l'évolution du débit réservé, comme le prévoit la LEMA.

DESCRIPTION DE L'ACTION

A partir de l'analyse des données existantes, de jaugeages et du choix de stations microhabitats, l'habitat de la truite fario (et de cyprinidés pour le Buëch aval, espèce cible à déterminer) sera modélisé à différents débits. Sur cette base, des propositions de débits minimums biologiques seront faites en différents points du Buëch et pour les affluents les plus impactés par les prélèvements agricoles. Pour le Buëch à l'aval du barrage de Saint Sauveur, des propositions de débit réservé seront faites, en concertation avec EDF, l'administration, le monde agricole et les représentants de la pêche associative, dans le contexte d'évolution du débit réservé conséquemment aux dispositions de la LEMA.

CONDITIONS DE REALISATION

- x cette étude fera suite à l'étude de la ressource en eau du Buëch et de ses affluents (action B3.3);
- x les mesures collectées par le réseau de mesure du débit seront mises à profit (action B3.2).

ESTIMATIF FINANCIER

Étude micro habitats	100 000 €
TOTAL	100 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Définition des débits biologiques minimums	2010	100 000 €	10 000 €	20 000 €	50 000 €	20 000 €
TOTAL		100 000 €	10 000 € 10%	20 000 € 20 %	50 000 € 50 %	20 000 € 20%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Définition des débits biologiques minimums			100 000 €				
TOTAL			100 000 €				

ETUDE APPROFONDIE ET SUIVI DE LA QUALITE DES ADOUX		Action n°: B1.4
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008 / 2011 / 2014	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i>	Montant : 65 000 €
ENJEU : MILIEU - ADOUX OBJECTIF : Améliorer la fonctionnalité biologique du Buëch et de ses affluents <i>Mieux connaître les adoux pour mieux les gérer</i>		

CONTEXTE

Si les adoux sont d'ores et déjà identifiés comme des milieux clés en terme de fonctionnalité biologique, ils restent méconnus. Il n'existe pas de définition précise de l'adoux et les contextes physiques et biologiques de ces milieux peuvent être extrêmement divers. Au regard des enjeux biologiques et fonctionnels présents sur les adoux, il apparaît nécessaire d'étudier en profondeur ces milieux selon les paramètres physiques, fonctionnels et biologiques. A la suite de cette étude approfondie, un suivi régulier de ces milieux particuliers sera engagé, permettant d'identifier d'éventuelles perturbations, de définir leurs causes, de proposer des mesures de gestion et d'évaluer les actions entreprises.

DESCRIPTION DE L'ACTION

A partir d'une synthèse bibliographique sur les adoux et d'investigations sur le terrain, il s'agit d'étudier chaque adoux selon un protocole unique qui intégrera plusieurs type d'information (genèse, évolution, environnement, alimentation en eau, paramètres physico-chimiques, paramètres biologiques et notamment peuplements macro-invertébrés, usages).

Le suivi concernera les adoux identifiés comme patrimoniaux (au nombre de 15) et sera réalisé par moitié en alternance sur un pas de temps de 3 ans. Le suivi sera effectué selon un protocole basé sur la qualité physico-chimique, physique et biologique, intégrant des suivis d'espèces indicatrices et patrimoniales (écrevisses, macro-invertébrés) et défini dans le cadre de l'étude approfondie. Le suivi débutera en 2011.

ESTIMATION DU COÛT

Élaboration du programme de mesures	5 000 €
Étude approfondie des adoux	20 000 €
Suivi des adoux	40 000 €
TOTAL CONTRAT	65 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Élaboration du programme de mesures	2008	5 000 €	1 000 €	500 €	2 500 €	1 000 €
Étude approfondie des adoux	2008	20 000 €	4 000 €	2 000 €	10 000 €	4 000 €
Suivi de la qualité des adoux	2011/ 2014	40 000 €	8 000 €	4 000 €	20 000 €	8 000 €
TOTAL		65 000 €	13 000 € 20 %	6 500 € 10 %	32 500 € 50 %	13 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Élaboration du programme de mesures	5 000 €						
Étude approfondie des adoux	20 000 €						
Suivi de la qualité des adoux				20 000 €			20 000 €
TOTAL	65 000 €	25 000 €		20 000 €			20 000 €

DEFINITION DES MOYENS D'UNE GESTION FONCIERE ET REGLEMENTAIRE DURABLE DES ADOUX		Action n°: B1.5
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i>	Montant : 20 000 €
ENJEU : MILIEU - ADOUX OBJECTIF : Protéger les adoux au plan réglementaire		

CONTEXTE

Si les adoux sont d'ores et déjà identifiés comme des milieux clés en terme de fonctionnalité biologique, il reste nécessaire de préciser le statut foncier de chaque adoux devant faire l'objet de mesures de protection, puis de définir l'outil adéquat pour assurer sa protection durable : convention de gestion, acquisition, protection réglementaire, etc.. La mise en place d'une gestion à long terme et d'une protection adaptée assurera la pérennité de ces milieux.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit dans un premier temps de préciser le statut foncier des adoux, puis dans un second temps d'identifier les mesures les plus à même d'assurer la pérennité de l'adoux et des fonctionnalités biologiques qu'il assure:

- x acquisition foncière;
- x convention de gestion;
- x arrêté de biotope;
- x etc.

ESTIMATIF FINANCIER

Étude foncière et réglementaire	20 000 €
TOTAL CONTRAT	20 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Définition des moyen d'une gestion foncière et réglementaire	2008	20 000 €	2 000 €	4 000 €	10 000 €	4 000 €
TOTAL		20 000 €	2 000 € 10 %	4 000€ 20 %	10 000€ 50 %	4 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Définition des moyen d'une gestion foncière et réglementaire	20 000 €						
TOTAL	20 000 €						

TRAVAUX DE RESTAURATION PISCICOLE DES ADOUX		Action n°: B1.6
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2009-2011	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i>	Montant : 75 000 €
ENJEU : MILIEU - ADOUX OBJECTIF : Améliorer la fonctionnalité biologique du Buëch et de ses affluents <i>Restaurer la fonctionnalité des adoux les plus perturbés</i>		

CONTEXTE

Les adoux sont de petits ruisseaux s'écoulant en marge du cours d'eau. Ils sont hors d'eau pour les débits courants du Buëch. Ils sont alimentés en eau par la nappe et/ou des sources de versant. Ils constituent à la fois des zones de fraie privilégiées pour la truite fario et des zones d'abri en période de crue. La richesse piscicole du Buëch, notamment pour ce qui concerne la truite fario est directement dépendante de la bonne fonctionnalité de ces adoux. De plus, plusieurs adoux abritent des populations d'écrevisses à pieds blancs, devenues rares sur le bassin versant.

DESCRIPTION DE L'ACTION

La restauration piscicole des adoux recouvre plusieurs opérations :

- x assurer la libre circulation des espèces piscicoles dans les adoux suivants : en particulier le Château de la Garenne, la Poissonnière, par l'enlèvement des embâcles et la pose de seuils rustiques;
- x restaurer un tracé naturel des adoux : en particulier la Poissonnière n°2;
- x désenvaser le cours des adoux : en particulier la Garenne, Baumette, Poissonnière, Glacières, Garenne n°2, Virginie, Fontenil;
- x diversifier la capacité d'accueil des adoux : en particulier la Garenne, Baumette, Poissonnière, Glacières, Garenne n°2, Virginie, Fontenil, par la création de caches, la pose de blocs.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- x Étude approfondie des adoux (fiche B1.4);
- x Déclaration d'Intérêt Général pour les adoux situés en terrains privés;
- x Définir les procédures « loi sur l'eau » à appliquer aux travaux;
- x Maîtrise d'œuvre extérieure pour le suivi de chantiers;
- x Pêches électriques d'inventaire avant / après.

ESTIMATIF FINANCIER

Études techniques et DIG (FDAAPPMA, ONEMA, SMIGIBA)	p.m.
Travaux : désenvasement, franchissabilité et diversification des habitats	75 000 €
Suivis (fiche B1.4)	p.m.
TOTAL	75 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Travaux	2009	20 000 €	2 000 €	4 000 €	10 000 €	4 000 €
Travaux	2010	27 500 €	2 750 €	5 500 €	13 750 €	5 500 €
Travaux	2011	27 500 €	2 750 €	5 500 €	13 750 €	5 500 €
TOTAL		75 000 €	7 500 € 10 %	15 000 € 20 %	37 500 € 50 %	15 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Travaux		20 000 €					
Travaux			27 500 €				
Travaux				27 500 €			
TOTAL	75 000 €	20 000 €	27 500 €	27 500 €			

ETUDE GENETIQUE DE LA POPULATION DE TRUITES FARIOS DU BUËCH		Action n°: B1.7
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : FDAAPPMA 05
Réalisation : 2008	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i>	Montant : 20 000 €
<p>ENJEU : ESPECES - TRUITES</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Préserver les habitats et espèces patrimoniaux</p> <p><i>Faire le bilan de la proportion de souche locale dans les peuplements de truite</i></p> <p><i>Développer une gestion patrimoniale de la population de truite fario du Buëch</i></p>		

CONTEXTE

Dans les cours d'eau appartenant au bassin méditerranéen, la truite (*Salmo Trutta Fario*) est représentée par une forme tout à fait originale appelée « truite méditerranéenne » (Krieg et Guyomard, 1985). Les truites introduites autrefois dans les cours d'eau provenaient souvent du bassin atlantique. Or, les truites étant très polymorphes, il peut se produire une pollution génétique au sein de la population des truites méditerranéennes (Poteaux et Berrebi, 1977). Ce polymorphisme peut amener parfois à la disparition de souches originelles bien adaptées à leur environnement.

Pendant plusieurs décennies, les cours d'eau du bassin versant du Buëch ont reçu des millions de truites d'origines diverses du fait des alevinages réalisés par les AAPPMA. Le but de cette pratique était de soutenir les effectifs de truites. Il est donc nécessaire aujourd'hui de connaître l'impact de ces pratiques, de déterminer la proportion de truites méditerranéennes encore présentes pour adapter la gestion halieutique en conséquence.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Une campagne d'analyse sur 6 stations est nécessaire, avec des prélèvements de 25 truites par pêche électrique pour une analyse génétique d'un échantillon de nageoire.

ESTIMATIF FINANCIER

Étude génétique de la population de truites farios du Buëch	20 000 €
TOTAL CONTRAT	20 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	M.O. FDAAPPMA
Étude génétique de la population de truites farios du Buëch	2008	20 000 €	2 000 €	6 000 €	12 000 €
TOTAL		20 000 €	2 000 € 10 %	6 000 € 30 %	12 000 € 60 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Études génétique de la population de truites farios du Buëch	20 000 €						
TOTAL	20 000 €	20 000 €					

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DES ESPECES ENVAHISSANTES		Action n°: B1.8
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE Non dégradation</i>	Montant : 60 000 €
<p align="center">ENJEU : MILIEU - BIODIVERSITE</p> <p align="center">OBJECTIF :</p> <p align="center">Préserver les habitats et espèces patrimoniaux <i>Prévenir la propagation des espèces envahissantes</i> <i>Définir des méthodes de lutte adaptées</i></p>		

CONTEXTE

Plusieurs espèces animales et végétales exotiques potentiellement envahissantes ont été décelées sur le bassin versant. Pour l'heure, le développement de ces espèces est relativement limité. Cependant, le risque de propagation doit inciter à la plus grande prudence. Les principales espèces envahissantes répertoriées sont les suivantes :

- x Renouées du Japon, Buddleia, Ailanthé, Ambroisie;
- x écrevisse américaine, écrevisse signal et perche soleil.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Inventaires et suivi:

- x cartographie des espèces exotiques potentiellement envahissantes sur le Buëch et ses affluents;
- x animation d'un réseau d'observateurs (réalisé en collaboration avec le CG05);
- x suivi de la dynamique des espèces potentiellement envahissantes observées sur le Buëch.

Prescriptions lors des travaux en rivière et des vidanges de retenues

- x prise en compte du risque « espèces invasives » dans les cahiers des charges de travaux en rivière et de vidanges de plans d'eau;

- x élaboration d'une plaquette de prévention à destination des services techniques des communes, des exploitants des plans d'eau, des pêcheurs et du grand public;
- x création d'un panneau d'information sur ces espèces sur les plans d'eau concernés;
- x information, sensibilisation et formation des acteurs du cours d'eau sur les risques d'introduction d'espèces envahissantes lors des travaux;
- x suivi du respect des prescriptions lors des travaux,
- x suivi des populations.

Actions de lutte:

- x opérations d'éradication du buddléia et de la renouée, après diagnostic et élaboration d'un cahier des charges, conformément aux dernières connaissances disponibles.
- x information et sensibilisation des acteurs de la rivière sur les moyens efficaces de lutte contre les espèces envahissantes et les risques de dissémination.
- x suivi de l'efficacité des opérations de lutte contre les espèces invasives.

ESTIMATIF FINANCIER

INVENTAIRES ET SUIVIS

Formation et animation d'un réseau de surveillance	p.m.
Cartographie et suivi des espèces envahissantes	5 000 €
Total Cartographie et suivi	5 000 €

PRESCRIPTIONS LORS DES TRAVAUX EN RIVIERE ET INFORMATION

Élaboration d'un cahier des charges technique préventif « espèces invasives » concernant les travaux en rivière et les vidanges	p.m. (SMIGIBA)
Réalisation d'une plaquette d'information et de panneaux de sensibilisation	20 000 €
Campagne d'information	7 000 €
Total Prescriptions et information	27 000 €

ACTIONS DE LUTTE

Éradication du buddléia et de la renouée du Japon (/ an)	4 000 € / an
Total Actions de lutte	28 000 €
TOTAL CONTRAT	60 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
INVENTAIRES ET SUIVIS						
Cartographie et suivi des espèces envahissantes	2008 / 2011	5 000€	1000 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €
PRESCRIPTIONS LORS DES TRAVAUX EN RIVIERE ET DES VIDANGES DE RETENUES						
Réalisation d'une plaquette d'information	2008	6 000 €	1 200 €	1 800 €	1 800 €	1 200 €
Réalisation de panneaux de sensibilisation	2009	15 000 €	3 000 €	4 500 €	4 500 €	3 000 €
Campagne d'information	2008 / 2011	6 000 €	1 200 €	1 800 €	1 800 €	1 200 €
ACTIONS DE LUTTE						
Éradication buddléia - renouée	2008 / 2014	28 000 €	5 600 €	8 400 €	8 400 €	5 600 €
TOTAL		60 000 €	12 000 € 20 %	18 000 € 30 %	18 000 € 30 %	12 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cartographie et suivi	2 500 €	2 500 €					
Plaquette d'information	6 000 €						
Panneaux de sensibilisation		15 000 €					
Campagne d'information	3 000 €			3 000 €			
Éradication buddléia - renouée	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
TOTAL	60 000 €	15 500 €	21 500 €	4 000 €	7 000 €	4 000 €	4 000 €

RESTAURATION ECOLOGIQUE DU MARAIS TUFFEUX DE LA POISSONNIERE		Action n°: B1.9
Cours d'eau : GRAND BUËCH		Maître d'ouvrage : CEEP
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 20 000 €
ENJEU : MILIEU - ZONES HUMIDES OBJECTIF : Maintien de l'hydrologie naturelle des zones humides Préservation des habitats et espèces patrimoniales		

CONTEXTE

Développé sur d'anciens bassins d'élevage, ce marais est caractérisé par la formation d'importantes concrétions calcaires (tufs) déposées par l'adoux n°1 de la Poissonnière. Cet adoux est capté au travers de la digue pour alimenter un petit étang puis s'écoule dans un fossé avant de s'épancher à l'aval du marais. A la faveur de ces écoulements se développe une faune odonatologique particulièrement intéressante, avec la présence de l'Agrion de mercure notamment. La partie amont de ce marais tuffeux est par contre à sec du fait de la canalisation de l'eau dans le fossé.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisations :

- ⇒ élaboration d'une notice de gestion du site sur la base d'études complémentaires (fonctionnement hydrologique, patrimoine naturel),
- ⇒ les travaux consistent en la réalisation d'un déversoir permettant de recréer des écoulements sur la partie amont du marais (création de rigoles d'écoulement),
- ⇒ coupe/arrachage sélectif des ligneux .

Animation :

- ⇒ recherche de maîtrise d'usage des terrains (convention, achat).

Suivi/Évaluation :

xsuivi odonatologique et floristique.

ESTIMATIF FINANCIER

Animation en direction des propriétaires	4 500 €
Étude et élaboration d'une notice de gestion du site	4 000 €
Travaux de mise en eau de la partie amont	4 000 €
Suivi et évaluation	7 500 €
TOTAL CONTRAT	20 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	MO CEEP
Animation et comptes-rendus	2008/ 2014	4 500 €		1 350 €	2 250 €	900 €
Étude et élaboration d'une notice de gestion du site.	2008	4 000 €		1 200 €	2 000 €	800 €
Travaux de mise en eau	2009	4 000 €		1 200 €	2 000 €	800 €
Suivi et évaluation.	2010/ 2012	7 500 €		2 250 €	3 750 €	1 500 €
TOTAL		20 000 €		6 000 € 30%	10 000 € 50 %	4 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Animation propriétaires	1 500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Étude et élaboration d'une notice de gestion du site.	4 000 €						
Travaux de mise en eau		4 000 €					
Suivi et évaluation.			1 500 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €	2 500 €
TOTAL	20 000 €	5 500 €	4 500 €	2 000 €	2 000 €	1 500 €	3 000 €

ENTRETIEN DES PETITES PRAIRIES HUMIDES ALLUVIALES		Action n°: B1.10
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : CEEP
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 32 000 €
<p>ENJEU : MILIEU - ZONES HUMIDES</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Préservation des milieux et des espèces patrimoniales</p> <p>Sensibilisation des acteurs concernés</p>		

CONTEXTE

Il s'agit de prairies humides occupant des surfaces relativement réduites (1 à 6 hectares). Elles sont souvent associées à des zones de sources et abritent des espèces patrimoniales telles que l'ophioglosse commun (fougère), la gesse des marais, l'euphorbe à feuilles de graminées, le gaillet fausse garance, l'azuré de la sanguisorbe... Ces prairies font l'objet de pâturage par des bovins, équins ou ovins qu'il convient de maintenir tout en recherchant, si nécessaire et en concertation avec les éleveurs, des adaptations permettant de préserver certaines espèces. En complément, des travaux de débroussaillage pourront être envisagés ponctuellement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les prairies humides concernées sont les suivantes :

- x prairies des sources de l'adoux de la Baumette à Aspres,
- x prairies humides d'Aspremont (sud des « Patègues »),
- x prairie humide au nord de « pied du Bois » à Manteyer,
- x prairies humides de « la Grande Ile » à La Roche-des-Arnauds,
- x la friche humide du « Pré de la Luzerne » à Ribiers.

Ces zones humides se trouvent sur des terrains privés. En fonction des résultats de l'animation foncière il est envisagé de travailler sur au moins deux des cinq sites proposés sur les sept ans du contrat de rivière.

Réalisations :

- x élaboration de notices de gestion.
- x maintenir le pâturage tout en préservant les secteurs sensibles (possibilités de mises en défend localisées) : *prairies des sources de l'adoux de la Baumette, prairies humides d'Aspremont,*
- x privilégier un pâturage (ou une fauche) tardif (après le 15 août) sur les secteurs à azuré de la sanguisorbe : *prairies humides d'Aspremont,*
- x conversion de la friche en prairie humide par arrêt du labour, fauche de la végétation avant montée en graines des adventices puis pâturage d'été : *Pré de la Luzerne,*
- x coupe/arrachage sélectif des ligneux : *prairies des sources de l'adoux de la Baumette à Aspres.*

Animation :

- x sensibilisation des propriétaires et exploitants : encourager la mise en place de modes de gestion adaptés notamment au travers de contrats agri-environnementaux.
- x recherche de maîtrise d'usage des terrains (convention, achat).

Suivi/Évaluation :

- x suivi/évaluation de la gestion.

ESTIMATIF FINANCIER

Animation en direction des propriétaires et exploitants	5 000 €
Études et élaboration des notices de gestion	15 000 €
Travaux légers, suivi, évaluation de la gestion	12 000 €
TOTAL CONTRAT	32 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. CEEP
Animation	2008-2014	5 000 €		1 500 €	2 500 €	1 000 €
Études et notices de gestion	2009	15 000 €		4 500 €	7 500 €	3 000 €
Travaux légers, suivi	2010-2013	8 000 €		2 400 €	4 000 €	1 600 €
Travaux légers, suivi, évaluation	2014	4 000 €		1 200 €	2 000 €	800 €
TOTAL		32 000 €		9 600 € 30%	16 000 € 50%	6 400 € 20%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Animation	2 000 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Études et élaboration des notices de gestion		15 000 €					
Travaux légers, suivi, évaluation de la gestion			2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €
TOTAL	32 000 €	2 000 €	15 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	4 500 €

RESTAURATION DU MARAIS DES ISCLES		Action n°: B1.11
Commune : VEYNES		Maître d'ouvrage : VEYNES
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 47 000 €
<p>ENJEU : MILIEU - ZONES HUMIDES</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Restaurer les formations herbacées abritant des espèces patrimoniales</p> <p>Mise en place d'une gestion courante</p> <p>Maintien de l'hydrologie naturelle de la zone humide</p>		

CONTEXTE

Le marais des Iscles (environ 15 ha) abrite des cortèges floristiques intéressants de prairies à molinie et de zones marécageuses ainsi que plusieurs espèces patrimoniales de faune et de flore (azuré de la sanguisorbe...). Il est également parcouru par de nombreux adoux (présence de l'écrevisse à pieds blancs).

Ce site est menacé par le développement important de la végétation arbustive. Des pompages sont effectués au sein du marais (dans la nappe) afin d'alimenter le plan d'eau. Le camping situé en bordure induit une fréquentation importante, la qualité de l'eau des adoux est donc à surveiller.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisations :

- ⇒ études et élaboration d'un plan de gestion,
- ⇒ restauration de la végétation,
- ⇒ fauche et pâturage d'entretien (chevaux de préférence) par secteur et selon des modalités précises (date et chargement),
- ⇒ conservation d'une bonne alimentation en eau du site et de la qualité des adoux.

Animation :

- ⇒ recherche de maîtrise d'usage (convention avec la commune),
- ⇒ animation du plan de gestion.

Suivi/Évaluation :

- ⇒ suivi piézométrique,
- ⇒ suivi de la qualité de l'eau des adoux,
- ⇒ suivi de la végétation et des espèces patrimoniales.

CONDITIONS DE REALISATION

On veillera :

- ⇒ à ne pas entraîner un abaissement de la nappe (du fait des pompages) susceptible d'engendrer un assèchement de surface et une modification des cortèges floristiques de marais,
- ⇒ à préserver la qualité de l'eau,
- ⇒ à mettre en place des mesures de restauration et de gestion de la végétation.

ESTIMATIF FINANCIER

Animation du projet	8 000 €
Études et élaboration du plan de gestion	15 000 €
Broyage de restauration de la végétation (500€/ha)	7 500 €
Fauche et/ou pâturage d'entretien (chevaux de préférence) par secteur et selon des modalités précises (date et chargement)	7 500 € (coût si entretien par la fauche)
Suivi de la végétation et des espèces patrimoniales	9 000 €
TOTAL CONTRAT	47 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CR PACA	AERMC	M.O. VEYNES
Animation du projet	2008 à 2014	8 000 €	2 400 €	4 000 €	1 600 €
Études et élaboration du plan de gestion	2008 et 2014	15 000 €	3 300 €	7 500 €	7 500 €
Broyage de restauration du marais des Iscles à Veynes	2009 à 2011	7 500 €	1 650 €	3 750 €	1 500 €
Fauche / pâturage d'entretien	2012 à 2014	7 500 €	1 650 €	3 750 €	1 500 €
Suivi de la végétation et des espèces patrimoniales	2009 à 2014	9 000 €	1 880 €	4 500 €	1 800 €
TOTAL		47 000 €	14 100 € 30 %	23 500 € 50%	9 400 € 20%

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Animation du projet	2 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Études et élaboration du plan de gestion (fonctionnement hydraulique, milieux et espèces)	12 000 €						3 000 €
Broyage de restauration du marais des Iscles à Veynes		2 500 €	2 500 €	2 500 €			
Fauche / pâturage d'entretien					2 500 €	2 500 €	2 500 €
Suivi de la végétation et des espèces patrimoniales		1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
TOTAL	47 000 €	14 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	8 000 €

VOLET B2

**PROTECTION CONTRE LES
RISQUES**

SOMMAIRE VOLET B2

OBSERVATOIRE DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BUËCH.....	62
DIAGNOSTIC DES DIGUES DE PROTECTION CONTRE LES CRUES, INTERESSANT LA SECURITE PUBLIQUE.....	66
ETUDE DU TRANSPORT SOLIDE SUR LE GRAND BUËCH.....	71
ETUDE DE L'ESPACE DE MOBILITE DU BUËCH.....	73
OPERATIONS DE CURAGE DU LIT DU BUËCH ET SUIVI DE L'EVOLUTION DU LIT.....	75
TRAITEMENT DES ISCLES FAISANT OBSTACLE AUX ECOULEMENTS.....	78
CURAGE PERENNE DES ALLUVIONS DU BUËCH EN AMONT DE LA CONFLUENCE AVEC LA DURANCE	84
TRAVAUX D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT ET DE CONFORTMENT DES OUVRAGES DANS LA TRAVERSEE DE LA ROCHE DES ARNAUDS.....	87
CONFORTMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE LA FAURIE.....	90
TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE CONFORTMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE VEYNES.....	93
TRAVAUX DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENTS PAYSAGER DE LA GLAINETTE DANS LA TRAVERSEE DE VEYNE.....	96
TRAVAUX SUR LA DIGUE DU TORRENT DE BOURIANE.....	99
TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DU LIT ET CONFORTMENT DE LA DIGUE DE LA BLAISANCE.....	101
REHABILITATION DES OUVRAGES DE PROTECTION SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE CHABRE.....	103
PROTECTION DES BERGES DE LA BLAISANCE FACE A L'ANCIENNE DECHARGE DE TRESCLEOUX.	106
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES BERGES DANS LA TRAVERSEE DE SERRES	108
PROTECTION DE LA DIGUE DE LA BLEME EN AVAL DU PONT ROUGE.....	111
REPARATION/RENFORCEMENT DU RADIER DU PONT DES CORREARDES.....	113
TRAVAUX D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT ET DE CONFORTMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE LARAGNE.....	115
RENFORCEMENTS PONCTUELS DES DIGUES D'ASPRES SUR BUËCH.....	118
TRAVAUX DE PROTECTION DE LA SALLE DES FETES CONTRE LES EROSIONS DU TORRENT DE MARAIZE.....	120
TRAITEMENT D'UNE EROSION DE BERGE EN AVAL DU PONT DE LAGRANDE.....	123
MISE EN PLACE D'OUVRAGE POUR LA PROTECTION DE LA STATION D'EPURATION D'EYGUIANS.	125
TRAVAUX DE REHABILITATION DES BERGES DANS LA TRAVERSEE D'ORPIERRE.....	127
PROTECTION DE BERGE EN AMONT DU PONT DE RIBIERS.....	129
TRAVAUX DE PROTECTION RUSTIQUE DE LA CANALISATION AEP CHABESTAN - LA BATIE.....	131
ETUDE HYDRAULIQUE POUR L'AMENAGEMENT DU TORRENT DE VERAGNE DANS LA TRAVERSEE DE LAZER.....	133
TRAVAUX DE PROTECTION DE LA CANALISATION D'ETHYLENE TRANSALPES.....	135

Les actions du volet B2



Légende

- Réseau hydrographique principal
- Limite du bassin versant
- Limite départementale
- Limite communale

Actions à localisations multiples

- B2.2 : Diagnostic digues
- B2.5 : Curage
- B2.6 : Traitement iscles

Autres actions B2

- B2.14

OBSERVATOIRE DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BUËCH		Action n°: B2.1
Cours d'eau : le Buëch		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE gestion alluvion</i>	Montant : 150 000 €
<p>ENJEUX : CONNAISSANCE, GESTION</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Préserver / restaurer la dynamique fluviale</p> <p>Assurer la stabilité du profil en long</p> <p><i>Suivre l'évolution de paramètres physiques et biologiques de l'état des cours d'eau pour adapter les interventions ultérieures</i></p>		

CONTEXTE

Le fonctionnement morphodynamique actuel du Buëch et de ses affluents est le résultat de la dynamique fluviale naturelle influencée par les interventions humaines d'aménagement du lit et des berges des cours d'eau. Le fonctionnement dynamique du Buëch et de ses affluents s'exprime différemment selon les sections et les conditions locales (pente, largeur de sections, aménagements du lit...). Les études réalisées ces dernières années mettent en lumière une évolution marquée de cette dynamique (déficit du transport des sédiments, changement de style morphologique, fermeture accélérée du lit vif, modification de l'écoulement des crues, accentuation des érosions...) et les disparités du fonctionnement entre le Buëch et ses affluents. Il convient aujourd'hui de suivre l'évolution de cette dynamique. Ceci pour établir comment mieux intervenir pour contenir ou contrôler localement certains phénomènes (érosions des berges, exhaussement des lits...) dans les secteurs à enjeux et ainsi pérenniser les actions entreprises.

Les milieux présents dans l'espace alluvial (grèves, formations buissonnantes, boisements humides, boisements xérophiles...), caractérisés par la présence d'espèces ou de cortèges d'espèces spécifiques, sont agencés en fonction des caractéristiques physiques du milieu (fréquence de crues, distance à la nappe, type de sol...) et sont donc dépendants de la dynamique fluviale. La présence et l'évolution spatiales de ces milieux constituent ainsi un bon descripteur des caractéristiques physiques dynamiques d'un secteur de rivière et de leurs évolutions. Le suivi de bio-indicateurs sur certains sites communs permettra de cerner les liens entre dynamiques physique et biologique et de mieux définir les opérations d'intervention dans les cours d'eau du bassin, afin de les rendre respectueuses de l'équilibre des milieux.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le choix des sites et des indicateurs physiques et biologiques de suivi seront à définir au préalable la première année de mise en œuvre de l'observatoire.

Pour le suivi physique de sites, sur la base des connaissances acquises à ce jour, les secteurs suivant pourraient être retenus :

- x Suivi des secteurs endigués : la Roche des Arnauds, Veynes, Serres, la Faurie et Laragne (profils en long et en travers),
- x Suivi travaux sur digue et berge : Chateauneuf-de-Chabre (RD943), Pont de Chabestan et de la Bâtie Montsaléon,
- x Suivi spécifique milieu rivulaire : Manteyer, oasis du Petit Buëch, un secteur en aval du barrage de Saint Sauveur, secteur Ribiers,
- x Suivi spécifique des exhaussements de Serres et Aspremont,
- x Profil en long du Buëch (tous les 5 ans)...

Il est prévu par ailleurs, la réalisation d'une campagne de photographies aériennes obliques régulière (tous les 3 ans) et d'un suivi photographique régulier des secteurs d'intervention destinés à évaluer de visu les évolutions du milieu (réduction/augmentation des surfaces recouvertes par la végétation, fermeture du lit, évolutions latérales des berges, déplacement/migration des bancs de galets...).

Le suivi biologique du cours d'eau portera sur:

- x la dynamique des milieux naturels
 - o il conviendra, dans un premier temps, de mettre en corrélation les paramètres physiques (sol, nappe, fréquence et type de crue...) avec les paramètres biologiques (type de végétation, espèces indicatrices) par **une étude phytoécologique**. Il sera alors possible d'analyser les causes du développement de tel type de milieu ou d'espèce végétale plutôt qu'un autre,
 - o une analyse spatiale diachronique sera réalisée par cartographie sur SIG à partir de photos aériennes (formes et types de végétation) avec contrôle de terrain de la typologie des milieux.
- x les communautés faunistiques :
 - o parce qu'ils sont sensibles à la structure de la végétation, qu'ils sont faciles à reconnaître et à inventorier à la vue et au chant, qu'il existe des méthodes de monitoring (IPA, IKA...), les oiseaux sont souvent utilisés comme descripteurs de l'évolution des milieux. Un inventaire par IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) a déjà été réalisé en 1981 en différents points du Buëch. La reconduite de ces inventaires aux mêmes points permettrait d'évaluer l'évolution des milieux par une analyse des cortèges avifaunistiques.

Un outil informatique de type base de données / SIG permettant d'intégrer les données produites par l'Observatoire, sera développé. Il permettra notamment de centraliser les données collectées puis de produire des synthèses cartographiques régulières de l'état du Buëch. Une fois l'architecture de l'outil et la saisie des données initiales réalisée, la mise à jour des données et l'exploitation de l'outil seront assurées en interne.

ESTIMATIF FINANCIER

Définition des sites et des indicateurs de suivi physiques et biologiques	15 000 €
Réalisation d'un outil informatisé de suivi du Buëch	15 000 €
Profil en long du Buëch (tous les 5 ans, dont le premier réalisé par la DDE)	45 000 €
Suivi physique de différents sites (levés topographiques localisés)	36 000 €
Suivi dynamique milieu naturel	30 000 €
Suivi de l'évolution des communautés d'oiseau	6 000 €
Campagne de photographies aériennes (tous les 3 ans)	3 000 €
Observatoire de la qualité des eaux (fiche A2.1)	p.m.
TOTAL CONTRAT	150 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O SMIGIBA
Définition des sites et des indicateurs de suivi	2008	15 000 €	3 000 €	1 500 €	7 500 €	3 000 €
Outil informatique de suivi	2009	15 000 €	3 000 €	1 500 €	7 500 €	3 000 €
Profil en long du Buëch	2012	45 000 €	9 000 €	4 500 €	22 500 €	9 000 €
Suivi physique de différents sites (levés topographiques)	2009 à 2014	36 000 €	7 200 €	3 600 €	18 000 €	7 200 €
Suivi de la dynamique du milieu naturel	2009 à 2014	30 000 €	6 000 €	3 000 €	15 000 €	6 000 €
Suivi de l'évolution des communautés d'oiseau	2010/2012 /2014	6 000 €	1 200 €	600 €	3 000 €	1 200 €
Campagne de photographies aériennes	2009/2011 /2013	3 000 €	600 €	300 €	1 500 €	6 00 €
TOTAL		150 000 €	30 000 € 20%	15 000 € 10 %	75 000 € 50 %	30 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Définition des sites et des indicateurs de suivi (physiques et biologiques)	15 000 €						
Outil informatique de suivi		15 000 €					
Profil en long du Buëch et certains affluents					45 000 €		
Suivi physique de différents sites (levés topographiques)		6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Suivi de la dynamique du milieu naturel		5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Suivi de l'évolution des communautés d'oiseaux			2 000 €		2 000 €		2 000 €
Campagne de photographies aériennes (tous les 3 ans)		1000 €		1000 €		1000 €	
TOTAL	150 000 €	15 000 €	27 000 €	13 000 €	12 000 €	58 000 €	12 000 €

DIAGNOSTIC DES DIGUES DE PROTECTION CONTRE LES CRUES, INTERESSANT LA SECURITE PUBLIQUE		Action n°: B2.2
Cours d'eau : Buëch et affluents		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2013	PRIORITE 1	Montant : 316 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

Une politique de prévention des inondations a été mise en place par l'État et un recensement des digues de protection des lieux habités a été réalisé suite à la circulaire du 28 mai 1999. Une circulaire publiée en août 2003 fixe les dispositions à retenir pour les ouvrages recensés intéressant la sécurité publique car ayant un rôle important dans la protection des lieux habités.

Le maître d'ouvrage de chacun des ouvrages concourant à la sécurité publique doit être identifié. Les dispositions concernant la sécurité et la fiabilité des digues en période de crue doivent être rappelées aux différents intervenants (propriétaires et gestionnaires d'ouvrages). Les prescriptions s'appliquant aux ouvrages intéressant la sécurité publique précisent notamment qu'un dossier d'ouvrage doit être réalisé : celui-ci doit contenir des documents administratifs, techniques et de gestion (entretien et surveillance). Un diagnostic complet de l'ouvrage doit être réalisé, comprenant la réalisation d'une étude géotechnique, d'un levé topographique précis et d'un diagnostic hydraulique. Une étude de danger doit également être réalisée conformément à l'article L.211-3 du code de l'environnement.

Sur le bassin versant du Buëch, un certain nombre de tronçons de digue intéressent la sécurité publique. Ils concernent pour la plupart la protection des lieux habités ou la protection de voies de circulation importantes.

Des travaux décrits dans les fiches suivantes sont prévus sur certaines digues (Bourianne, Aspres...). Les diagnostics devront être réalisés en amont de la définition des travaux de réhabilitation ou de confortement des ouvrages.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le SMIGIBA se propose d'être le maître d'ouvrage délégué de l'ensemble des diagnostics de digues intéressant la sécurité publique sur le bassin versant du Buëch. Ceci garantira la cohérence technique des diagnostics et permettra de réduire significativement les coûts en groupant les commandes.

Dans le détail, pour chacun des ouvrages concernés, une étude géotechnique, des levés topographiques un diagnostic hydraulique ainsi qu'une étude de danger, seront réalisés par des bureaux d'études spécialisés.

L'historique de l'ouvrage et des réparations réalisées, le dossier de l'ouvrage et le cahier de gestion seront réalisés par le SMIGIBA.

Le montant global indiqué ci-après concerne l'ensemble des linéaires de digues identifiés comme présentant les enjeux prioritaires du bassin versant. Il est élaboré en considérant un coût moyen au mètre linéaire et sera précisé pour chaque ouvrage au moment de la réalisation des diagnostics respectifs.

Les ouvrages prioritaires en terme de sécurité publique sont les suivants :

- x La Roche des Arnauds - digues du Petit Buëch, de l'Eperviers et du Rif de l'Arc : dossier de demande de subvention pour les diagnostics en cours de traitement;
- x Furmeyer – digue rive gauche du Petit Buëch : soit un linéaire de 920 m,
- x Veynes – digues du Petit Buëch depuis la confluence avec la Béoux jusqu'au plan d'eau : soit un linéaire de 2 240 m, le tronçon supportant la RD20 et la RD646 appartenant au Conseil Général 05 n'est pas inclus ici; digues de la Glaisette dans la traversée du village sur un linéaire de 920 m; digue rive gauche du torrent de Saint Marcellin en amont de la RD994b sur un linéaire de 240 m;
- x Saint Julien en Beauchêne – digue rive droite de la Bourianne : soit un linéaire de 207 m;
- x La Faurie – digues rive gauche du Grand Buëch depuis les Levas jusqu'au camping : soit un linéaire de 2100 m;
- x Aspres sur Buëch – digue rive droite du Grand Buëch : amont pont SNCF soit un linéaire de 3560 m, aval pont SNCF soit un linéaire de 900 m;
- x Aspremont – digue rive gauche du Grand Buëch en amont du lieu dit le Parisien. Cette digue est située en amont de la zone des Patègues : linéaire concerné 560 m; digue rive gauche en aval du pont de Aspremont situé au droit du lieu-dit « devant Ville » : linéaire concerné 160 m;
- x Serres – digue rive droite de la Blême sur un linéaire de 220 m; digue Isclamare en rive gauche du Buëch Aval sur un linéaire de 1200 m;
- x Montrond – digue du Moulin en rive gauche du Buëch Aval : soit un linéaire de 270 m;
- x Lagrand – digue rive droite de la Blaisance : soit un linéaire de 350 m;
- x Laragne – digue rive gauche du Buëch Aval et digue rive droite du torrent de Véragne : soit un linéaire total de 2100 m;
- x Ribiers – digue rive droite du torrent de Clarescombes en amont immédiat de la confluence avec le Buëch Aval : soit un linéaire de 330 m. Digue rive droite du Buëch Aval en aval du pont sur un linéaire de 800 m.

CONDITIONS DE RÉALISATION

La maîtrise d'ouvrage déléguée assurée par le SMIGIBA fera l'objet de conventions avec les communes concernées. Un programme annuel sera proposé en fonction de priorités d'intervention définies en concertation avec les services de l'État et du programme de travaux propre au contrat de rivière.

ESTIMATIF FINANCIER

Diagnostic de la digue du Moulin à Montrond	12 000 €
Diagnostic de la digue de Bourianne à Saint Julien en Beauchêne	8 000 €
Diagnostic de la digue de la Blaisance à Lagrand	15 000 €
Diagnostic des digues du Buëch à La Faurie	35 000 €
Diagnostic de la digue de Clarescombes et de la digue du Buëch à Ribiers	26 000 €
Diagnostic des digues Buëch et Vêragne à Laragne	38 000 €
Diagnostic des digues du Buëch-Glaisette-Saint Marcellin à Veynes	56 000 €
Diagnostic des digues du Buëch à Aspres sur Buëch	60 000 €
Diagnostic des digues du Buëch à Aspremont	18 000 €
Diagnostic des digues du Buëch à Furmeyer	19 000 €
Diagnostic des digues du Buëch et de la Blême à Serres	29 000 €
TOTAL CONTRAT	316 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS DIAGNOSTIC DES DIGUES	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. SMIGIBA
du Moulin à Montrond	2008	12 000 €	3 000 €	2 400 €	3 600 €	3 000 €
de Bourianne à Saint Julien	2008	8 000 €	2 000 €	1 600 €	2 400 €	2 000 €
de la Blaisance à Lagrand	2009	15 000 €	3 750 €	3 000 €	4 500 €	3 750 €
du Buëch à La Faurie	2009/ 2010	35 000 €	8 750 €	7 000 €	10 500 €	8 750 €
de Clarescombes à Ribiers	2009/ 2010	26 000 €	6 500 €	5 200 €	7 800 €	6 500 €
Buëch et Véragne à Laragne	2010	38 000 €	9 500 €	7 600 €	11 400 €	9 500 €
du Buëch à Veynes	2009/ 2011	56 000 €	14 000 €	11 200 €	16 800 €	14 000 €
du Buëch à Aspres sur Buëch	2009- 2011	60 000 €	15 000 €	12 000 €	18 000 €	15 000 €
du Buëch à Aspremont	2011/ 2012	18 000 €	4 500 €	3 600 €	5 400 €	4 500 €
du Buëch à Furmeyer	2012	19 000 €	4 750 €	3 800 €	5 700 €	4 750 €
du Buëch et de la Blême à Serres	2012/ 2013	29 000 €	7 250 €	5 800 €	8 700 €	7 250 €
TOTAL		316 000 €	79 000 € 25%	63 200 € 20%	94 800 € 30%	79 000 € 25%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DIAGNOSTIC DES DIGUES:							
du Moulin à Montrond	12 000 €						
de Bourianne à Saint Julien en Beauchêne	8 000 €						
de la Blaisance à Lagrand		15 000 €					
de Clarescombes à Ribiers		9 000 €	17 000 €				
Buëch et Vêragne à Laragne			38 000 €				
du Buëch à La Faurie		25 000 €	10 000 €				
du Buëch à Veynes		35 000 €	12 000 €	9 000 €			
du Buëch à Aspres sur Buëch		18 000 €		42 000 €			
du Buëch à Aspremont				10 000 €	8 000 €		
du Buëch à Furmeyer					19 000 €		
du Buëch et Blême à Serres					9 000 €	20 000 €	
TOTAL	316 000 €	20 000 €	102 000€	77 000 €	61 000 €	36 000 €	20 000 €

ETUDE DU TRANSPORT SOLIDE SUR LE GRAND BUËCH		Action n°: B2.3
Cours d'eau : Grand Buëch		Maître d'ouvrage : DDE 05
Réalisation : 2008	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE gestion alluvion</i>	Montant : 40 000 €
ENJEUX : CONNAISSANCE, GESTION, PROTECTION, MILIEU, USAGES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la dynamique fluviale		
Curer les secteurs en exhaussement menaçant la sécurité publique		

CONTEXTE

Le fonctionnement dynamique et les modalités de gestion des sédiments ont été définis sur le Petit Buëch (SOGREAH, DDE – 2001) et le Buëch aval (SOGREAH, DDE – 2003). Le Grand Buëch est une rivière appartenant au Domaine Public Fluvial rayée de la nomenclature des voies navigables. Selon l'article 14 du Code du domaine public fluvial et la circulaire du 2 août 2001, l'état a donc la responsabilité, en matière d'entretien, de « maintenir le bon écoulement des eaux ». Le fonctionnement dynamique du Grand Buëch n'est pas connu précisément mais des déséquilibres locaux sont observables sur le terrain : incision du lit à La Faurie, exhaussement entre Aspres et Aspremont, déficit sédimentaire en aval d'Aspremont... De plus, différentes problématiques sont liées aux résultats de cette étude :

- x sur la commune de Lus la Croix Haute : les secteurs d'incision et d'exhaussement se succèdent et posent problème à la commune pour la gestion du lit et des ouvrages tels que les ponts, passerelles, enrochements et pistes de ski, mais aussi en terme d'inondation (exhaussement en amont des ponts de Trabuëch et Corréardes avec aggravation des risques de débordement);
- x l'engravement constaté sur la commune d'Aspremont nécessite une compréhension globale du transport solide sur le Grand Buëch et de l'impact des ouvrages existants (pont, épis) ainsi qu'une approche fine des réponses du Buëch sur le tronçon considéré;
- x la dynamique verticale du lit conditionnera la stabilité des ouvrages de protection.

Une telle étude est donc nécessaire pour que chaque intervenant de la rivière puisse développer une politique de gestion des matériaux cohérente et fondée sur des éléments de connaissances et de préconisations venant d'experts.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'étude portera sur le fonctionnement morphodynamique du Grand Buëch et de certains affluents pour établir un diagnostic et proposer des scénarios de gestion des matériaux. Elle permettra :

- x d'apporter une bonne connaissance du fonctionnement morphodynamique des cours d'eau;
- x d'identifier les enjeux riverains du cours d'eau et leur vulnérabilité;
- x de préconiser des grands principes de gestion.

La zone de la plaine d'Aspres-Aspremont est historiquement une zone d'exhaussement du lit du Buëch, mais certaines études indiquent que les conditions particulières des dernières décennies (calme hydrologique et reboisement des bassins-versants) pourront amener à une réduction de ce phénomène. Or, en parallèle, des enjeux importants sont situés au voisinage du lit du Buëch dans toute la plaine d'Aspres-Aspremont avec notamment le bourg d'Aspremont. Il est donc souhaitable d'avoir un niveau de définition précis des modalités de gestion du lit dans ces zones.

Cette étude a été lancée par la DDE 05 dans le 2ème semestre 2007.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Étude du transport solide du Grand Buëch -</i>	40 000 €
TOTAL CONTRAT	40 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. DDE
Étude du transport solide du Grand Buëch	2008	40 000 €			20 000 €	20 000 €
TOTAL		40 000 €			20 000 € 50%	50 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Étude du transport solide du Grand Buëch	40 000 €						
TOTAL	40 000 €						

ETUDE DE L'ESPACE DE MOBILITE DU BUËCH		Action n°: B2.4
Cours d'eau : le Buëch		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2010	PRIORITE 2	Montant : 30 000 €
<p>ENJEUX : DYNAMIQUE - PROTECTION, MILIEU - FONCTIONNALITE, CONNAISSANCE</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Préserver / restaurer la dynamique fluviale</p>		

CONTEXTE

Le Buëch et certains de ses affluents sont des cours d'eau dynamiques en termes de transport des matériaux et d'érosion de berges. Ce constat oppose les volontés justifiées de protection de berges dans les secteurs où les érosions mettent en danger des installations humaines, aux nécessités de préservation de secteurs inondables et de zones de divagation des cours d'eau favorables à la recharge du lit en sédiments.

Dans un contexte général de déficit sédimentaire, renforcé par les activités d'extractions de granulats, la dynamique physique de certains tronçons du Buëch ou de ses affluents est déséquilibrée, entraînant une incision assez marquée du lit. Ce phénomène peut engendrer une déstabilisation des ouvrages (digues, ponts) et un abaissement de la nappe alluviale, créant des problèmes d'alimentation de captages d'eau potable et un appauvrissement de la végétation rivulaire par assèchement.

C'est pourquoi, la recherche et l'analyse de l'espace de divagation du Buëch sera nécessaire pour mieux statuer sur les choix en terme d'interventions sur les lits pour le maintien et la diversification des milieux, la préservation de la nappe et la protection des sites sensibles. Ceci permettra de déterminer les zones de divagation potentielle qui favoriseront la recharge sédimentaire pour des secteurs à fort déficit de matériaux.

Il convient dès lors de définir des espaces qui pourront être laissés en réserve d'aménagement et de protection pour atteindre ces objectifs. Des modalités pour la gestion foncière de ces espaces doivent être recherchées afin de pérenniser le statut des secteurs riverains concernés. On rappelle que, sur de longs linéaires, cette recherche s'exercera sur le Domaine Public Fluvial dont il s'agira alors de redéfinir les limites, ainsi que les modalités de gestion. Cette étude permettra également de déterminer les secteurs d'intérêt économique pouvant faire l'objet d'une gestion visant la protection des terres riveraines, comme le permet la loi du 30 juillet 2003.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- x Délimitation des zones à enjeux écologiques et économiques,
- x Analyse de la dynamique des cours d'eau et des tendances d'évolution : divagation, exhaussement / enfoncement des lits,...
- x Définition des zones inondables (exploitation des documents existants),
- x Définition de l'espace de mobilité ou de libre divagation du cours d'eau,
- x Définition du mode de gestion foncière et réglementaire de ces espaces : prescriptions dans les documents d'urbanisme, analyse technico-économique de l'opportunité des acquisitions foncières par un opérateur public, analyse de l'incidence sur la gestion communale de l'occupation des sols...

ESTIMATIF FINANCIER

Étude de l'espace de mobilité et analyse des outils fonciers et réglementaires	30 000 €
TOTAL CONTRAT	30 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Étude de l'espace de mobilité et analyse des outils fonciers et réglementaires	2010	30 000 €	3 000 €	6 000 €	15 000 €	6 000 €
TOTAL		30 000 €	3 000 € 10 %	6 000 € 20 %	15 000 € 50 %	6 000 € 20 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Étude de l'espace de mobilité et analyse des outils fonciers et réglementaires			30 000 €				
TOTAL			30 000 €				

OPERATIONS DE CURAGE DU LIT DU BUËCH ET SUIVI DE L'EVOLUTION DU LIT		Action n°: B2.5
Cours d'eau : Buëch à Aspremont et Serres		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 58 000 €
ENJEUX : PROTECTION - PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Curer les secteurs en exhaussement menaçant la sécurité publique		

CONTEXTE

Deux secteurs présentent des signes probables d'exhaussement du lit du Buëch pouvant nuire aux installations riveraines :

- x à Aspremont en amont du pont de la RD1075, à la faveur d'un adoucissement de la pente de la vallée, de l'élargissement du lit (Patègues) et d'un rétrécissement subit de la section au pont, les matériaux se déposent. Aujourd'hui, les bâtiments (mairie et habitations) situés à l'arrière du remblai de la RD1075 se situent en contre-bas du Buëch. De même, une ancienne prise d'eau située en rive droite en amont de la mairie est régulièrement engravée.

Cet exhaussement du lit est vécu par les riverains comme un phénomène dangereux. Toutefois, il est délicat de définir avec précision son importance et l'ampleur des curages qui pourraient être réalisés ici. On note que les tronçons en amont d'Aspres sont déficitaires en matériaux (la Faurie, voir fiche B2.7) et que des sections en aval, le sont également. Il convient alors de ne pas opérer ces curages sans précaution particulière afin de ne pas déstabiliser localement les équilibres physiques et les ouvrages (stabilité des piles du pont, des berges et des digues...) mais également en envisageant les ponctions éventuelles de matériaux au regard du contexte global de transport sédimentaire du Grand Buëch. La nécessité des curages et leur ampleur doivent être envisagées ainsi.

- x A Serres, la queue de retenue du barrage de Saint Sauveur entraîne l'atterrissement de matériaux dans le lit du Buëch. L'exhaussement constaté peut induire une augmentation des débordements dans la partie basse du quartier fortement occupé de Fontainebleau. De nouvelles modalités de gestion du barrage de Saint-Sauveur en période de crue sont mises en œuvre pour améliorer le transit des sédiments vers l'aval, tronçon déficitaire, et pour limiter les exhaussements en queue de retenue. L'expérimentation et le suivi de cette gestion sur les niveaux du lit sont en cours par EDF.

Il convient de poursuivre cette expérience et d'adapter les modalités de gestion du barrage aux résultats du suivi. Le cas échéant, des curages sont à prévoir sur un niveau pré-défini.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Sont envisagés et anticipés ici les moyens nécessaires à l'autorisation et au suivi des deux sites, soit :

- x Aspremont : les modalités de gestion des matériaux sur ce secteur seront dégrossies lors de la réalisation de l'étude de transport solide sur le Grand Buëch ;
- x Serres : un comité de suivi des exhaussement en queue de retenue a été créé. Il se réunit une fois tous les ans à l'initiative de la DDE. Des relevés bathymétriques sont réalisés par EDF dans la retenue après chaque crue importante ou tous les 3 ans. Les profils en travers initiaux ont été réalisés par la DDE en 2004 et seront pris en charge par la suite dans la fiche B2.1.
- x les dossiers réglementaires pour les deux sites.

CONDITIONS D'EXECUTION

Les études réglementaires devront être réalisées. Les modalités de gestion des matériaux sur ces deux sites seront basés sur les conclusions des études transports solides et notamment celle du Grand Buëch qui fait l'objet de la fiche B2.7.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Études transport solide DDE (fiche B2.7)</i>	<i>p.m.</i>
<i>Relevés bathymétriques (EDF) et levés profils en travers dans Serres (fiche B2.1)</i>	<i>p.m.</i>
<i>Levés topographiques sur Aspremont (fiche B2.1 et/ou B2.7)</i>	<i>p.m.</i>
Dossier loi sur l'eau (x2) et DIG	10 000 €
Coût curages si nécessaires d'après étude ou après crue (montant pour 10 000 m ³)	30 000 €
Levés topographiques pour suivi et interprétation tous les 3 ans sur les deux sites (Aspremont et Serres)	18 000 €
TOTAL CONTRAT	58 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	M.O. SMIGIBA
Études préalables de définition	2008	p.m. (B2.7)			
Levés topographiques et pose repères	2008-2009	p.m.			
Dossiers administratifs	2009	10 000 €	2 500 €	3 500 €	4 000 €
Curages	2009	30 000 €	7 500 €	10 500 €	12 000 €
Levé profils en travers	2011 / 2014	18 000 €	4 500 €	6 300 €	7 200 €
TOTAL		58 000 €	14 500 € 25%	20 300 € 35%	23 200 € 40%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Études préalables de définition	p.m.						
Levés topographiques et pose repères	p.m.						
Dossiers réglementaires		10 000 €					
Curages		30 000 €					
Levé profils en travers				9 000 €			9 000 €
TOTAL	58 000 €	40 000 €		9 000 €			9 000 €

TRAITEMENT DES ISCLES FAISANT OBSTACLE AUX ECOULEMENTS		Action n°: B2.6
Cours d'eau : Buëch - Blaisance - Maraize		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1 ET 2 <i>Priorité DCE gestion alluvion</i>	Montant : 203 000 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES, MILIEU - BIODIVERSITE</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p style="text-align: center;">Préserver / restaurer la dynamique fluviale</p> <p style="text-align: center;"><i>Mise en œuvre de solutions alternatives ou complémentaires aux protections de berge</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Redynamiser le lit</i></p>		

CONTEXTE

La fermeture du lit vif du Buëch et de certains de ses affluents (Channe, Maraize) du fait du développement d'îlots boisés est une des manifestations les plus remarquables de la dynamique actuelle des cours d'eau de la vallée. Elle s'explique en grande partie par une modification des conditions hydrauliques sur le bassin versant (reboisement, correction torrentielle), l'abandon de l'entretien de la végétation des rives et une évolution du régime des débits ; les crues suffisamment importantes et fréquentes pour maintenir un large chenal de galets nus, se faisant moins fréquentes.

Ainsi, les bancs de galets sont aujourd'hui rarement remobilisés par les crues. Ceci favorise l'installation de la végétation, créant des iscles boisés eux-mêmes de plus en plus difficilement remobilisables, contraignant le cours d'eau à emprunter un chenal unique et étroit. Cette chenalisation du lit du Buëch à l'intérieur de sa large bande active boisée est caractéristique en de nombreux secteurs du cours d'eau. Elle entraîne la concentration des écoulements des crues ordinaires qui s'étalent peu. Elle est responsable d'érosions ponctuelles, quelquefois de forte intensité. Certaines d'entre elles menacent des enjeux (habitations, infrastructures...). Ailleurs, l'occupation massive du chenal par la végétation ralentit les écoulements.

C'est ainsi que le traitement des iscles boisés apparaît comme une solution alternative ou complémentaire à l'aménagement de protections de berge ou d'ouvrages de protection contre les inondations dans les secteurs à enjeux. Enfin, dans un contexte de déficit sédimentaire, ou tout au moins de réduction des capacités de remobilisation des sédiments, ces actions sur les bancs de galets permettront de faciliter leur remobilisation. L'approvisionnement en matériaux des secteurs situés en aval, ainsi que la diversification des espaces alluviaux alors favorisées, seront bénéfiques à la diversité écologique. Les actions prévues tendent à associer au mieux la protection des sites menacés et la préservation ou diversification du milieu.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le traitement des iscles boisés aura pour objectif de favoriser l'étalement des écoulements dans la bande active afin de réduire la contrainte hydraulique sur les sites vulnérables et/ou de faciliter l'évacuation des crues (réduction de la densité de la végétation,...). Les interventions proposées consistent, selon les sites, à l'enlèvement de la végétation, à l'arasement de bancs de galets après essartage, au régalage des matériaux, à la gestion des classes d'âge des végétaux... Sur certains sites, une protection de berge sera mise en place en complément. Les sites concernés sont les suivants :

x **Petit Buëch : protection de la conduite AEP et de la RD994, commune de Chabestan**

Objectifs : protection de la conduite AEP et de la RD994.

Contexte : le lit du Petit Buëch s'est progressivement refermé à la faveur du développement de bancs de galets végétalisés. Ces iscles concentrent les écoulements sur la rive droite qui a été emportée lors des dernières crues. Très érodable, elle présente aujourd'hui un faciès vertical et s'écroule au moindre « coup d'eau ». Cette érosion se développe sur près de 100 m, menaçant une conduite en eau potable du syndicat des Eaux Chabestan/la Bâtie Montsaléon enfouie dans la berge ainsi que la RD994 située une vingtaine de mètres en arrière.

Description des actions : il convient d'araser les bancs médians et de créer un chenal de crues au milieu du lit afin de faciliter l'étalement des eaux et de limiter les contraintes hydrauliques sur la berge érodée.

x **Petit Buëch : réduction des érosions dans le secteur de Ferme Croze, commune de Chabestan**

Objectifs : réduction des érosions par réduction de la chenalisation du lit,

Contexte : cette opération intervient en complément de celle décrite précédemment,

Description de l'action : il convient de dégager la section du lit mineur en supprimant le rétrécissement naturel dû au resserrement de la ripisylve rive gauche. Un essartement, un dessouchage de la végétation et le régalage des matériaux permettra d'augmenter la largeur de l'écoulement et de faciliter le transit des crues.

x **Torrent de Maraize au droit de la salle des fêtes de la commune du Saix**

Objectifs : protection contre les érosions de berge au droit de la salle des fêtes.

Contexte : le torrent de Maraize présente une dynamique fluviale déséquilibrée en raison des extractions menées sur son linéaire. Au droit de la salle des fêtes située en rive droite en aval du village, le lit présente une largeur importante et un atterrissement imposant est occupé par une végétation assez dense. Sa présence renvoie le bras principal du torrent au pied de la berge rive droite sous la salle des fêtes. Par ailleurs, un gué est situé en aval et son calage altimétrique un peu haut favorise les dépôts de matériaux (cf. fiche B2.22).

Description des actions : il s'agit de redonner une largeur d'écoulement favorisant l'étalement du torrent en période de crue sur toute sa largeur disponible. Les actions consisteront en un débroussaillage de l'atterrissement et en un dessouchage des arbres importants. Les matériaux seront régalés sur la rive droite, ils pourront être utilisés pour le remodelage de la berge (cf. fiche B2.22). Un chenal pourra être créé sur la rive gauche pour écarter le bras principal du pied de la berge.

x **Buëch aval : protection des digues de Chateauneuf de Chabre et de la STEP de Laragne à l'aval de la confluence avec la Véragne**

Objectifs : protection digue et STEP.

Contexte : En aval de la confluence avec le torrent de Véragne, un atterrissement de 2,2 ha et atteignant par endroit 1,8 m de hauteur est occupé par une végétation assez dense et composée d'arbres et d'arbustes. La remobilisation de cet iscle par le Buëch Aval est impossible.

De part sa situation, en milieu de lit vif, cet atterrissement entraîne la formation de deux bras d'écoulement en période de crue. Ils menacent en rive droite l'épi transversal du système de protection de la commune de Châteauneuf de Chabre, qui protège une habitation et la station de pompage AEP, et sollicitent en rive gauche la digue des Corréards sur la commune de Laragne. Cette dernière a déjà subi des érosions et a fait l'objet de confortement.

Situé en aval de la confluence avec le torrent de Véragne, cet iscle gêne fortement l'étalement des eaux en période de crue et le renvoi des écoulements menace des ouvrages de protection, dont la réfection en cas d'attaque érosive risque d'être très onéreuse. En aval rive gauche de ce dépôt, au droit de l'épi transversal, la végétation rivulaire se développe fortement sur la rive gauche et le lit est en train de se refermer progressivement. La tête de l'épi est sollicité à chaque crue. Par ailleurs, des extractions ont été menées en aval jusqu'à la station d'épuration de Laragne.

C'est ainsi que le traitement de cet iscle apparaît comme une solution permettant d'anticiper sur des travaux de réfection à venir. L'ouverture du lit et le comblement d'un bras actif en rive droite permettra l'étalement des débits en période de crue, le soulagement des ouvrages de protection sollicités et l'érosion progressive du reste de l'atterrissement.

Description des actions: L'action a pour objectif de dégager le lit mineur et de favoriser la reprise des matériaux. Toute la végétation doit être débroussaillée et les arbres dessouchés. La hauteur de ce dépôt étant importante, il apparaît intéressant de décaper une partie des matériaux pour faciliter sa reprise par des crues morphogènes mais non exceptionnelles, et de laisser une hauteur de 50 à 80 cm de graviers sur ce banc. Une partie des matériaux décapés seront utilisés pour le comblement de la berge et du bras rive droite, des rejets de saules seront mis en place en pied de talus. Après décapage, l'atterrissement est scarifié pour faciliter la reprise des matériaux par le Buëch. Les volumes à décaper sont de l'ordre de 10 000 à 15 000 m³. En aval de l'atterrissement, le lit peut être dégagé pour améliorer l'évacuation des crues : un débroussaillage et la scarification du banc sont à réaliser. L'emprise est d'environ 1 ha.

x **Buëch aval sur la commune de Serres**

Objectifs : protection habitations rive gauche;

Contexte: le lit du Buëch forme un méandre prononcé dont l'origine est liée à la présence d'un atterrissement de matériaux grossiers dans le lit. Une érosion s'est formée face à ce méandre, en rive concave. Elle menace à terme une habitation;

Description des actions: le banc de galets déposés tend à se stabiliser par l'installation et le développement de la végétation. Le phénomène semble donc pouvoir perdurer. Dans ce contexte, l'érosion va se poursuivre. Toutefois, le contexte n'implique pas qu'une protection de berge soit réalisée (haut talus, habitation non menacée à court terme...). Il a été préféré d'agir sur le banc de matériaux qui provoque la déviation des écoulements vers la berge menacée. Il est par conséquent prévu de défricher et d'arser ce banc afin d'améliorer son inondabilité (et éventuellement la remise en mouvement des matériaux) et de réduire les possibilités de concentration et de déviation des eaux. Les rémanents issus du défrichement seront sortis du lit.

x **Buëch Aval sur la commune de Mison (les Baumes), en aval du pont d'accès à Ribiers depuis la RD1075**

Objectifs : protection habitations rive gauche.

Contexte : le banc de galets présent au milieu du lit à l'aval du pont concentre les écoulements sur la rive gauche. Cet effet de concentration est accentué par le tracé du lit en amont du pont favorisant ici les écoulements sur la rive droite et leur renvoi sur la rive gauche en aval vers la berge menacée (large anse menaçant la berge rive droite du pont – à surveiller!). Le banc se végétalise progressivement (il tend à se fixer en raison de l'absence de crues « moyennes » capables d'éviter l'implantation des végétaux).

Description des actions Un arasement du banc est à prévoir en première intervention. Le maintien ultérieur d'une végétation basse sera ici suffisant pour favoriser l'étalement des crues et limiter l'implantation de la végétation. *Le programme de restauration et d'entretien (B1.1) prévoit l'entretien régulier (tous les 4 ans) de l'atterrissement.*

Au cours des travaux, l'opportunité de créer un chenal de crue au milieu du banc pourra être appréciée (selon l'état de végétalisation). La présence du substratum marno-calcaire en pied de berge menacée offre une protection naturelle à l'érosion (protection du pied), limitant alors l'intérêt de la mise en place d'une protection de berge complémentaire. Enfin, on note que la gestion du banc sera également bénéfique au maintien de la digue rive droite en améliorant les conditions d'évacuation des crues (diminution de la rugosité et des hauteurs d'eau).

x **La Blaisance : traitement banc de galets et protection de berge rustique (commune de Trescléoux)**

Objectifs : protection de berge au droit du gîte d'étape « Pied de Garde ».

Contexte : la crue de 2003 a effondré la berge de la Blaisance au droit du gîte d'étape « Pied de Garde » encombrant massivement le lit de matériaux et de blocs issus d'un ancien ouvrage. Cette situation créée des désordres et provoque des érosions aléatoires liées à la présence de ces encombrements dans le lit.

Description des actions : il est prévu de déplacer les matériaux du lit afin de rétablir des conditions d'écoulement et d'évacuation des eaux moins perturbantes (régalage, déplacement des matériaux sur de courtes distances) et de reconstituer de manière rustique la berge en rive gauche (terrassment de matériaux modelés en pente douce, éventuellement plantations) sur une vingtaine de mètres.

Au delà des sites décrits ci-dessus des opérations comparables spécifiques sont prévues sur quelques atterrissements des secteurs endigués de traversées urbaines, afin de maintenir l'écoulement des crues et de préserver les ouvrages de protection: la Roche des Arnauds (action B2.8), Serres (B2.16) et Larnage (B2.20).

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les travaux décrits ci-dessus nécessitent que soit interrogée la Police de l'Eau au coup par coup (compte tenu de l'étalement des travaux dans le temps) afin d'apprécier la nécessité de réaliser des dossiers d'incidences au titre de la Loi Pêche ou au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement (loi sur l'Eau).

Dans tous les cas, ces interventions se réalisant dans le lit, des mesures pour la protection du milieu naturel devront être décrites (*période d'intervention favorable, règles de chantier... en accord avec les prescriptions du Cahier des Charges pour les travaux en rivière que le SMIGIBA a prévu de réaliser - action C2.3*). Les prix estimatifs donnés ci-dessous prennent en compte la réalisation de ces dossiers.

ESTIMATIF FINANCIER

Dossiers d'incidences Natura 2000	30 000 €
Arasement banc, création chenaux de crue - Chabestan (Ferme Croze)	12 000 €
Déplacement bancs de galets - Chabestan (Ferme Croze)	20 000 €
Traitement iscle Maraize - Le Saix (salle des fêtes)	18 000 €
Traitement iscle et arasement banc de galets (Chateauneuf de Chabre)	75 000 €
<i>Levés topographiques (2010)</i>	<i>5 000 €</i>
<i>Scarification et arasement partiel du banc de galets (2010)</i>	<i>55 000 €</i>
<i>Débroussaillage et scarification en aval (2011)</i>	<i>15 000 €</i>
Arasement banc de galet – Serres (Les Chambons)	8 000 €
Arasement bancs de galets – Mison (les Baumes)	25 000 €
Déplacement bancs de galets et protections rustiques, la Blaisance à Trescléoux	15 000 €
TOTAL CONTRAT	203 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O SMIGIBA
Dossiers N2000	2008	30 000 €	7 500 €	9 000 €	7 500 €	6 000 €
Arasement création chenaux Chabestan	2009	12 000 €	3 000 €	3 600 €	3 000 €	2 400 €
Déplacement bancs de galets Chabestan	2010	20 000 €	6 250 €	6 000 €	6 250 €	4 000 €
Traitement iscle Le Saix	2010	18 000 €	4 500 €	5 400 €	4 500 €	3 600 €
Traitement iscle et arasement banc à Chateauneuf de Chabre	2009-2011	75 000 €	18 750 €	22 500 €	18 750 €	15 000 €
Arasement banc – Serres	2013	8 000 €	2 000 €	2 400 €	2 000 €	1 600 €
Arasement bancs – Mison	2013	25 000 €	6 250 €	7 500 €	6 250 €	5 000 €
Déplacement bancs – la Blaisance à Trescléoux	2014	15 000 €	3 750 €	4 500 €	3 750 €	3 000 €
TOTAL		203 000 €	50 750 € 25 %	60 900 € 30 %	50 750 € 25 %	40 600 € 20%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Dossiers d'incidences N2000	30 000 €							
Arasement banc , création chenaux de crue Chabestan (Ferme Croze)		12 000 €						
Déplacement bancs de galets- Chabestan (Ferme Croze)			20 000 €					
Traitement isle Maraize – Le Saix (salle des fêtes)			18 000 €					
Traitement isle boisé – arasement banc Chateauneuf		5 000 €	55 000 €	15 000 €				
Arasement banc de galet - Serres						8 000 €		
Arasement bancs de galets – Mison (les Baumes)						25 000 €		
Déplacement bancs de galets – la Blaisance à Trescléoux							15 000 €	
TOTAL	203 000 €	30 000 €	17 000 €	93 000 €	15 000 €	0 €	33 000 €	15 000 €

CURAGE PERENNE DES ALLUVIONS DU BUËCH EN AMONT DE LA CONFLUENCE AVEC LA DURANCE		Action n°: B2.7
Cours d'eau : Buëch Aval		Maître d'ouvrage : EDF
Réalisation : 2008-2014	PRIORITÉ 1	Montant : 3 760 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES		
OBJECTIFS : Curer les secteurs en exhaussement menaçant la sécurité publique		

CONTEXTE

La confluence du Buëch et de la Durance est un secteur de dépôt des alluvions des deux cours d'eau du fait de la configuration de la retenue de Saint Lazare. Ce dépôt d'alluvions aggrave l'inondabilité des Coudoulets et des bas quartiers de Sisteron. EDF a procédé à un premier curage de sécurité en 2003 qui a conduit à l'extraction de 80 000 m³ de galets sur le Buëch et 150 000 m³ d'alluvions argileuses sur la Durance. La crue de fin 2003 sur le Buëch a recomblé partiellement la retenue. A la demande de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence, le SMIGIBA a mandaté SOGREAH pour définir les modalités de curage pérenne des alluvions du Buëch.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération comporte deux volets:

- x une mise à niveau du fond de la retenue et du lit du Buëch pour atteindre le profil durable de la retenue: cela consiste en un curage de 220 000 m³ pour atteindre la côte d'objectif ;
- x la création d'un piège à graviers sur le Buëch, à l'amont immédiat de la restitution du canal de fuite de Serre-Ponçon et le curage régulier des apports du Buëch qui se déposeront dans ce piège.

CONDITIONS DE RÉALISATION

L'opération devra être conduite selon les prescriptions du dossier ICPE produit par le SMIGIBA et confié à EDF. L'extension du domaine concédé, pour englober la totalité du piège à graviers, doit être sollicitée par EDF.

ESTIMATIF FINANCIER

Coordination dossiers et opérations	60 000 €
Instruction du dossier, APS, APD, bornage concession, convention...	100 000 €
Curage de mise à niveau du fond du lit du Buëch (250 000 m ³)	1 200 000 €
Coordination des opérations sur 6 ans (2009 à 2014)	300 000 €
Curage des apports annuels sur 6 ans (2009 à 2014)	2 100 000 €
TOTAL CONTRAT*	3 760 000 €

* Cette estimation financière ne prend pas en compte la valorisation financière des matériaux qu' EDF compte réaliser.

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	M.O. EDF
Coordination dossiers et opérations	2008	60 000 €	60 000 € 100%
Instruction du dossier, APS,APD, bornage concession, convention,...	2008	100 000 €	100 000 € 100%
Curage de mise à niveau	2009-2012	1 200 000 €	600 000 € 50%
Coordination des opérations	2009-2014	300 000 €	300 000 € 100%
Curage des apports annuels	2009-2014	2 100 000 €	2 100 000 € 100%
TOTAL		3 760 000 €	3 760 000 € 100 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coordination dossiers et opérations		60 000 €						
Instruction dossier et opérations (APS, APD, bornage, convention,...)		100 000 €						
Curage de mise à niveau			300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €		
Coordination des opérations			50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Curage des apports annuels			350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €
TOTAL	3 760 000 €	160 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	400 000 €	400 000 €

TRAVAUX D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ECOULEMENT ET DE CONFORTEMENT DES OUVRAGES DANS LA TRAVERSEE DE LA ROCHE DES ARNAUDS		Action n°: B2.8
Cours d'eau : Petit Buëch	Maître d'ouvrage : La Roche-des-Arnauds	
Réalisation : 2008-2011	PRIORITE 1	Montant : 352 500 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver et restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

Dans la traversée de la Roche des Arnauds, les digues installées sur les rives du Buëch protègent le centre du village des inondations. Leur mise en place a réduit de façon notable la largeur du lit du Buëch, qui s'écoule aujourd'hui dans un lit étroit et rectiligne. Ces aménagements sont anciens; certaines digues ont été réparées mais d'autres sont fortement dégradées.

Le contexte de moindre apport de matériaux en provenance de l'amont, renforcé par les extractions d'alluvions en amont et en aval immédiat de l'endiguement, ont favorisé l'incision du lit, responsable du déchaussement des digues. Ainsi, les ouvrages de protection contre les inondations sont aujourd'hui dégradés et l'évolution de la dynamique du cours d'eau aggrave leur déstabilisation.

Enfin, localement, la présence de bancs de galets dans le lit (pistes de carrier, iscles végétalisées) favorise la concentration des écoulements en pied de digue et accentue encore les risques de dégradation.

La préservation de ces digues constitue un enjeu prioritaire pour la protection du village face aux inondations. Il convient alors de sécuriser ces digues et de favoriser au mieux les conditions de stabilisation du fond du lit qui garantiraient leur maintien dans le temps.

Remarque :

une partie des digues de la Roche font l'objet d'un classement par l'État au titre de la sécurité publique (arrêté préfectoral n° 2006-30-05), et doivent faire l'objet d'un diagnostic spécifique en cours de financement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les actions envisagées s'inscrivent à la suite des travaux déjà entrepris pour le renforcement des digues et pour la stabilisation du fond du lit du Buëch en 2005 et 2006. Ils concernent :

- x le renforcement sur près de 200 m de la digue en amont rive droite du pont de la RD 994;
- x la poursuite du confortement de la digue rive droite en aval du pont de la RD 994;
- x le suivi de l'évolution du profil en long et de 3 profils en travers dans la traversée du secteur endigué. Ce suivi sera réalisé dans le cadre du suivi décrit à la fiche action B2.1;
- x l'arasement des bancs de galets présents dans le lit en amont de la RD 994;
- x l'entretien de la végétation présente sur les digues et dans le lit, dont les atterrissements de galets afin que ceux-ci ne s'engraissent pas (*prévu dans le programme de restauration et d'entretien de la végétation – action B1.1*).

En outre, il convient de définir les règles destinées à favoriser le maintien du profil en long. Ces «règles» relèvent principalement d'une position volontaire destinée à mieux contrôler les extractions de matériaux dans le lit mineur en amont et en aval de l'endiguement.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les diagnostics réalisés dans le cadre du classement des digues au titre de la sécurité publique permettront de préciser les travaux de confortement de ces ouvrages. La définition du projet sera conduite dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre et nécessitera par ailleurs la réalisation d'un levé topographique des ouvrages et du lit et d'un dossier réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

Arasement de bancs de galets et suppression ancienne piste (entrepreneur)	10 000 €
<i>Levés topographiques et diagnostic géotechnique des digues (en cours)</i>	<i>p.m.</i>
Étude réglementaire	4 500 €
Mission de maîtrise d'œuvre	28 000 €
Renforcement des digues en aval de la RD994 (environ 100 m linéaire)	110 000 €
Renforcement des digues en amont de la RD994 (environ 200 m linéaire)	200 000 €
<i>Suivi de l'évolution du profil en long (action B2.1)</i>	<i>p.m.</i>
<i>Entretien spécifique de la végétation sur digue (action B1.1)</i>	<i>p.m.</i>
TOTAL CONTRAT	352 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. La Roche
Enlèvement bancs de galets/suppression piste	2008	10 000 €	1 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Levés topographiques et diagnostic géotechnique des digues	p.m.					
Étude réglementaire	2008	4 500 €	450 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Mission de maîtrise d'œuvre	2008-2009	28 000 €	2 800 €	8 400 €	8 400 €	8 400 €
Renforcement des digues aval (environ 100 m linéaire)	2009-2010	110 000 €	11 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €
Renforcement des digues en amont de la RD (environ 200 m linéaire)	2010-2011	200 000 €	20 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
TOTAL		352 500 €	35 250 € 10 %	105 750 € 30 %	105 750 € 30 %	105 750 € 30 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Étude réglementaire	4 500 €						
Mission de maîtrise d'œuvre	14 000 €	14 000 €					
Arasement localisé de bancs de galets	10 000 €						
Renforcement des digues en aval de la RD994		60 000 €	50 000 €				
Renforcement des digues en amont de la RD994			100 000 €	100 000 €			
TOTAL	352 500 €	28 500 €	74 000 €	150 000 €	100 000 €		

Les aides de l'État pourront être conditionnées à la réalisation d'un PAPI sur le bassin versant du Buëch.

CONFORTEMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE LA FAURIE		Action n°: B2.9
Cours d'eau : Grand Buëch et Aiguebelle		Maître d'ouvrage : La Faurie
Réalisation : 2009-2013	PRIORITE 1 ET 2	Montant : 550 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver et restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		
<i>Araser la digue RD de l'Aiguebelle</i>		
<i>Conforter les digues du Buëch</i>		

CONTEXTE

Dans la traversée de la Faurie, le Buëch est endigué de longue date. Les archives témoignent à plusieurs reprises de ruptures ou de dégradation de ces ouvrages. Les évolutions récentes du Buëch se caractérisent ici par un enfoncement du fond du lit, responsable des affouillements locaux et d'une fragilisation généralisée des pieds de digues. Enfin, la présence d'habitations et d'un camping en arrière des digues fait de la traversée de la Faurie un site vulnérable. On distingue trois secteurs :

- x en amont rive droite, la digue du Levas protégeait à l'origine des terres agricoles. Elle se dégrade progressivement; la réfection régulière des ouvrages de protection de la conduite éthylène en témoigne. Le lit du Buëch s'est enfoncé, la digue est perchée et sans doute protège t-elle moins des inondations que par le passé. Son maintien pourrait se discuter, mais aujourd'hui des habitations sont présentes dans la partie aval de la plaine. Il convient donc de renforcer cet ouvrage. Toutefois, en raison du long linéaire, une réflexion préalable doit être engagée afin de ne pas réaliser des travaux sur l'ensemble de la digue;
- x la digue du camping a été récemment dégradée et des réparations ont été réalisées. L'ouvrage présente d'autres points de faiblesses à traiter;
- x la rive droite de l'Aiguebelle présente aujourd'hui moins d'enjeux que la rive gauche en raison de l'urbanisation de cette dernière. Pour préserver la sécurité de ce secteur, la digue rive droite pourrait être partiellement arasée ce qui permettrait de diminuer les éventuels débordements sur la rive gauche.

Les autres digues de La Faurie ne sont pas intégrées au diagnostic (aval camping, la Valette) en raison uniquement de la présence de terres agricoles à protéger.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il convient, avant toute action, d'améliorer le diagnostic des ouvrages et de mieux repérer les points de fragilité. Sont concernées la digue du Levas (en lien avec les actions prévues par Total Petrochemicals pour la protection de la canalisation d'éthylène) et la digue « du camping » : sondages et reconnaissances géotechniques. Ces digues intéressant la Sécurité Publique, des diagnostics géotechnique et hydraulique seront réalisés dans le cadre de la fiche action B2.2.

A partir de ce diagnostic, une étude de projet concernant la réhabilitation des digues de La Faurie sera lancée. Cette étude pourra débuter par une réflexion sur le système de protection actuel du village et des hameaux de La Faurie. Les coûts de travaux annoncés ci-dessous seront affinés.

La faisabilité de l'intervention sur la digue rive droite de l'Aiguebelle doit également être précisée. Il est à noter que cette opération nécessite le décapage de matériaux et la remise en état des berges. Les travaux de confortement et d'arasement de cette digue rive droite de l'Aiguebelle seront réalisés suite à ces études diagnostic et de projet.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les diagnostics réalisés dans le cadre des digues intéressant la sécurité publique (*voir fiche B2.2*) permettront de mieux cibler les travaux de définition de confortement de ces ouvrages. Ils devront être réalisés en premier lieu. Le descriptif précis des travaux à engager pour le renforcement des digues doit être précédé d'un diagnostic, d'une étude de projet de définition des travaux (incluant des levés topographiques) et d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Diagnosics des digues de La Faurie (Levas et digue rive gauche depuis le pont de l'Aiguebelle jusqu'au méandre de la Valette) réalisés à la fiche action B2.2</i>	<i>p.m.</i>
Étude de projet pour le confortement des digues du Buëch à la Faurie (<i>yc étude réglementaire</i>)	20 000 €
Arasement de la digue rive droite de l'Aiguebelle et remise en état des berges (dont étude de faisabilité et topographie)	100 000 €
Travaux de confortement des digues du Levas	250 000 €
Travaux de confortement des digues du camping	180 000 €
<i>Suivi de l'évolution du profil en long (action B2.1)</i>	<i>p.m.</i>
<i>Entretien de la végétation sur la digue après travaux (action B1.1)</i>	<i>p.m.</i>
TOTAL CONTRAT	550 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. La Faurie
Diagnostic des digues	2009	<i>p.m.</i>				
Étude de projet pour le confortement des digues du Buëch	2009	20 000 €	4 000 €	6 000 €	6 000 €	4 000 €
Abaissement digue Aiguebelle	2010	100 000 €	20 000 €	30 000 €	30 000 €	20 000 €
Travaux de confortement des digues du Levas	2010-2011	250 000 €	50 000 €	75 000 €	75 000 €	50 000 €
Travaux de confortement des digues du camping	2012-2013	180 000 €	45 000 €	54 000 €		81 000 €
TOTAL		550 000 €	119 000 € 21 %	165 000 € 30 %	111 000 € 20%	155 000 € 29 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANT

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Diagnostic des digues de la Faurie – action B2.2		<i>p.m.</i>					
Étude de projet pour le confortement des digues du Buëch		20 000 €					
Abaissement digue Aiguebelle (dt faisabilité, avec levé topo)			100 000 €				
Travaux de confortement des digues du Levas			150 000 €	100 000 €			
Travaux de confortement des digues du camping					90 000 €	90 000 €	
TOTAL	550 000 €	20 000 €	250 000 €	100 000 €	90 000 €	90 000 €	

TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE CONFORTEMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE VEYNES		Action n°: B2.10
Cours d'eau : Petit Buëch		Maître d'ouvrage : Veynes
Réalisation : 2008-2011	PRIORITE 1	Montant : 189 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

Le Petit Buëch dans la traversée de Veynes est longé par une digue ayant à plusieurs reprises été dégradée puis réparée (amont pont de Savoyons par exemple). Ces dégradations sont à la fois dues à sa vétusté, à la présence de vieux arbres pouvant localement jouer un « effet de coin » déstabilisateur et à la concentration des écoulements en pied de digues fragilisant celui-ci (sections de réduction du chenal par la présence d'atterrissements de galets dans le lit ou obstacles renvoyant les écoulements sur les pieds de talus de la digue...). La préservation de cet ouvrage s'impose, notamment entre la Béoux et le plan d'eau en raison des enjeux : habitations, routes.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le bureau d'études HYDRETUDES a défini quelques opérations pour le confortement de l'ouvrage. On retient aujourd'hui que les actions à envisager consistent à :

- x réparer ponctuellement l'ouvrage, quelques points sont déjà prévus; d'autres pourront être envisagés suite au diagnostic prévu sur les tronçons de digue classée (voir remarque ci-dessous),
- x limiter l'effet de concentration:
 - o en arasant quelques bancs de galets végétalisés constituant des îlots déviant ou concentrant les écoulements;
 - o en supprimant quelques obstacles déviant les écoulements (réduction de l'effet d'épis d'affleurements rocheux en particulier);
- x « alléger » parcimonieusement la digue de quelques arbres massifs et sénescents. Ces actions sur la végétation de la digue sont prévues dans le programme de restauration et d'entretien décrit dans la fiche action B1.1.

Remarque :

Certains tronçons des digues du Petit Buëch dans la traversée de Veynes intéresse la sécurité publique. Ceci se traduira notamment par la réalisation d'un diagnostic géotechnique ainsi que des levés topographiques précis sur les linéaires concernés. Ces analyses spécifiques font l'objet d'une fiche action (B2.2).

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les diagnostics des digues intéressant titre de la sécurité publique permettront de mieux cibler les travaux de définition de confortement de ces ouvrages. Ils devront être réalisés en premier lieu.

Le descriptif précis des travaux à engager pour le renforcement des digues doit être précédé d'une étude de projet de définition des travaux (incluant topographie) et d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement. Ce travail préalable peut ici être réalisé par les chargés de mission du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Diagnostic des digues – fiche B2.2</i>	<i>p.m.</i>
Levés topographiques	4 500 €
Étude réglementaire	4 500 €
Enlèvement d'obstacles à l'écoulement : arasement îlots et suppression d'épis rocheux	80 000 €
Confortements ponctuels de la digue de Veynes, identifiés et suite diagnostic	100 000 €
<i>Suivi de l'évolution du profil en long (action B2.1)</i>	<i>p.m.</i>
<i>Entretien spécifique de la végétation sur digue : (action B1.1)</i>	<i>p.m.</i>
TOTAL CONTRAT	189 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. VEYNES
Levés topographiques	2008	4 500 €	450 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Étude réglementaire	2009	4 500 €	450 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Enlèvement d'obstacles à l'écoulement	2009	80 000 €	8 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €
Confortements ponctuels de la digue de Veynes	2010-2011	100 000 €	10 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
TOTAL		189 000 €	18 900 € 10 %	56 700 € 30 %	56 700 € 30 %	56 700 € 30 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levés topographiques	4 500 €						
Étude réglementaire		4 500 €					
Enlèvement d'obstacles à l'écoulement		80 000 €					
Confortements ponctuels de la digue de Veynes			50 000 €	50 000 €			
TOTAL	189 000 €	4 500 €	84 500 €	50 000 €	50 000 €		

TRAVAUX DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENTS PAYSAGER DE LA GLAISSETTE DANS LA TRAVERSEE DE VEYNE		Action n°: B2.11
Cours d'eau : Glaisette		Maître d'ouvrage : Veynes
Réalisation : 2009-2010	PRIORITE 2	Montant : 142 500 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		
Améliorer la perception du cours d'eau dans les zones urbanisées		

CONTEXTE

Le bassin versant du torrent de Glaisette s'étend au Nord du village de Veynes sur les marnes noires, bleues et de calcaires alternés de marnes. Il traverse le vieux village de Veynes et passe sous quelques habitations, puis conflue avec le Petit Buëch en amont du pont de la Morelle. Ce torrent est endigué sur son tronçon aval par des murs de soutènement en pierres maçonnées. Il est franchi par la RD994 et la voie de chemin de fer et est longé par une route bordée elle-même de nombreuses habitations.

Quelques seuils sont présents dans le lit, soit pour le passage de canaux en siphon sous le torrent, soit pour des anciennes prises d'eau. Le fond du torrent est assez haut et les murs-digues présentent çà et là quelques signes de déstabilisation. Par ailleurs, la végétation a tendance à se développer rapidement dans le lit.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Une étude spécifique doit être réalisée pour déterminer les travaux de réhabilitation des digues existantes à mettre en œuvre pour assurer une bonne stabilité des ouvrages de protection des biens et des personnes. Cette étude doit comporter un volet paysager qui permettra la mise en valeur de la traversée de ce torrent dans le village de Veynes.

Remarque :

Certains tronçons des digues de la Glaisette dans la traversée de Veynes intéressent la sécurité publique. Ceci se traduira notamment par la réalisation d'un diagnostic géotechnique ainsi que des levés topographiques précis sur les linéaires concernés. Ces analyses spécifiques font l'objet d'une fiche action (B2.2).

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les diagnostics des digues intéressant la sécurité publique permettront de mieux cibler les travaux de définition de confortement de ces ouvrages. Ils devront être réalisés en premier lieu.

Le descriptif précis des travaux à engager pour le renforcement des digues doit être précédé d'une étude de projet de définition des travaux (incluant topographie) et d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

Le montant des travaux de confortement ci-dessous a été estimé très sommairement, celui-ci sera bien entendu affiné lors de la réalisation des études de conception.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Diagnostic des digues de la Glaisette – fiche B2.2</i>	<i>p.m.</i>
Conception des travaux de confortement suite aux diagnostics	12 000 €
Levés topographiques	6 000 €
Étude réglementaire	4 500 €
Travaux de confortement des digues et aménagements paysagers de la traversée	120 000 €
<i>Entretien spécifique de la végétation dans le lit du torrent (action B1.1)</i>	<i>p.m.</i>
TOTAL CONTRAT	142 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. VEYNES
Conception des travaux de confortement suite aux diagnostics	2009	12 000 €	1 200 €	3 600 €	3 600 €	3 600 €
Levés topographiques	2009	6 000 €	600 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
Étude réglementaire	2009	4 500 €	450 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Travaux de confortement des digues et aménagements paysagers de la traversée	2010	120 000 €	12 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €
TOTAL		142 500 €	14 250 € 10 %	42 750 € 30 %	42 750 € 30 %	42 750 € 30 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Conception des travaux de confortement suite aux diagnostics		12 000 €					
Levés topographiques		6 000 €					
Étude réglementaire		4 500 €					
Travaux de confortement des digues et aménagements paysagers de la traversée			120 000 €				
TOTAL	142 500 €		22 500 €	120 000 €			

TRAVAUX SUR LA DIGUE DU TORRENT DE BOURIANE		Action n°: B2.12
Cours d'eau : Torrent de Bouriane		Maître d'ouvrage : St-Julien-en-Beauchêne
Réalisation : 2008-2012	PRIORITE 1	Montant : 220 000 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes</p>		

CONTEXTE

Le torrent de Bourianne, affluent rive gauche du Grand Buëch, traverse le village de Saint Julien en Beauchêne. Pour limiter les débordements de ce torrent, son tracé a été dévié par une série de digues construites en rive droite. Aujourd'hui, ces digues, anciennes, présentent des signes de déstabilisation. De plus, plusieurs ponts et passerelles franchissent la Bourianne dans la traversée du village. La capacité hydraulique limitée de certains de ces ouvrages peut être à l'origine de débordements qui, du fait de la topographie du site, s'écouleront vers le village de Saint Julien.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin d'améliorer la protection du village de Saint Julien contre les crues du torrent de Bouriane, un certain nombre d'actions peut être engagé:

- x réfection des passerelles et des ponts de section hydraulique limitant les écoulements en crue;
- x confortement ponctuel de la digue rive droite,
- x restauration et entretien de la végétation, réalisés dans le cadre de la fiche B1.1.

CONDITIONS DE RÉALISATION

La digue intéressant la Sécurité Publique, des diagnostics spécifiques seront réalisés en préalable à une étude de projet pour la définition des aménagements à réaliser pour la réhabilitation. Les travaux doivent être précédés d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

Dossier réglementaire	7 000 €
Étude complémentaire et de conception	12 000 €
Maîtrise d'œuvre	11 000 €
Travaux d'aménagement du torrent dans la traversée du village	190 000 €
TOTAL CONTRAT	220 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. St Julien
Dossier réglementaire	2008	7 000 €	1 400 €	2 100 €	2 100 €	1 400 €
Étude complémentaire, conception	2008	12 000 €	2 400 €	3 600 €	3 600 €	2 400 €
Maîtrise d'œuvre	2008/ 2010	11 000 €	2 200 €	3 300 €	3 300 €	2 200 €
Travaux d'aménagements	2009/ 2012	190 000 €	38 000 €	57 000 €	57 000 €	38 000 €
TOTAL		220 000 €	44 000 € 20%	66 000 € 30%	66 000 € 30%	44 000 € 20%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossier réglementaire	7 000 €						
Étude complémentaire, conception	12 000 €						
Maîtrise d'œuvre	3 000 €	4 000 €	4 000 €				
Travaux d'aménagement		50 000 €	40 000 €	50 000 €	50 000 €		
TOTAL	220 000 €	22 000 €	54 000 €	44 000 €	50 000 €	50 000 €	

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DU LIT ET CONFORTEMENT DE LA DIGUE DE LA BLAISANCE		Action n°: B2.13
Cours d'eau : Blaisance (confluence Buëch aval)		Maître d'ouvrage : Lagrand
Réalisation : 2008-2011	PRIORITE 1	Montant : 200 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

Des habitations ont été construites en lit majeur rive droite du torrent de la Blaisance en amont immédiat de la confluence avec le Buëch. Ces habitations sont protégées par une ancienne digue prolongée jusqu'au Buëch dans les années 1970 lors des travaux connexes au remembrement. Lors de la crue de 1994, la digue a été submergée ponctuellement et a provoqué l'inondation des habitations. La hauteur d'eau atteinte au droit des bâtiments a été de 1 m à 1,5 m. A la suite de cet événement, une rehausse de la digue d'une hauteur de 60 cm a été entreprise avec la mise en œuvre de remblais non stabilisés. En 2000, ces habitations ont été de nouveau inondées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'amélioration de la protection des habitations contre les crues de la Blaisance, passe par le rehaussement et le confortement du tronçon amont de la digue rive droite, puis l'amélioration des conditions hydrauliques de la Blaisance en période de crue, en amont de la confluence avec le Buëch, par l'augmentation de la section hydraulique en rive gauche. Ces travaux se dérouleront sur plusieurs années.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les diagnostics spécifiques aux digues intéressant la Sécurité Publique seront réalisés au préalable à une étude de projet concernant la définition des aménagements à réaliser pour la réhabilitation des digues sur le tronçon classé. Les travaux à engager doivent être précédés d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Diagnostic géotechnique et levés topographiques</i>	<i>pm</i>
Conception des travaux et dossier réglementaire	15 000 €
Réalisation des travaux pour la protection des habitations contre les crues de la Blaisance (dossier réglementaire et MO inclus)	185 000 €
Travaux prescrits à la suite des études complémentaires	A préciser
TOTAL CONTRAT	200 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. LAGRAND
Conception des travaux et dossier réglementaire	2008-2009	15 000 €	3 000 €	4 500 €	3 000 €	3 000 €
Réalisation des travaux pour la protection des habitations contre les crues de la Blaisance	2008-2011	185 000 €	37 000 €	55 500 €	55 500 €	37 000 €
Travaux prescrits à la suite du diagnostic digues classées	A préciser à la suite du diagnostic					
TOTAL		200 000 €	40 000 € 20 %	60 000 € 30 %	60 000 € 30 %	40 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Travaux prescrits à la suite des études complémentaires	A préciser à la suite du diagnostic						
Conception des travaux et dossier réglementaire	8 000 €	7 000 €					
Réalisation des travaux pour la protection des habitations contre les crues de la Blaisance	80 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €			
TOTAL	200 000 €	88 000 €	42 000 €	35 000 €	35 000 €		

REHABILITATION DES OUVRAGES DE PROTECTION SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE CHABRE		Action n°: B2.14
Cours d'eau : Buëch Aval et torrent de Pré Gauthier		Maître d'ouvrage : Châteauneuf de Chabre
Réalisation : 2009-2011	PRIORITE 2	Montant : 115 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES		
OBJECTIFS :		
Assurer la protection ponctuelle des habitations et infrastructures		

CONTEXTE

Un système de digues longitudinales et d'épis transversaux ont été mis en place sur la commune de Châteauneuf de Chabre en rive droite **du Buëch aval**. L'épi amont protège une plaine sur laquelle prend place une habitation et la station de pompage des eaux de Laragne. En amont de ce système de protection, un atterrissement de 2,2 ha et d'une hauteur de 1,5 m s'est fortement végétalisé au milieu du lit du Buëch en aval de la confluence avec le torrent de Véragne. Sa présence engendre la formation de deux bras vif de part et d'autre en période de crue et qui sollicite en rive gauche la digue de Corréard et en rive droite menace le premier épi transversal du système de protection de Châteauneuf. Un ouvrage en enrochements a été réalisé en amont pour permettre la déviation du bras vif et éloigner le lit du premier épi. Cet ouvrage a été déstabilisé.

La station de pompage de la commune est située sur le cône de déjection du torrent de Pré Gauthier sur la rive droite. Les divagations du Buëch ont emporté la majeure partie de la ripisylve et menacé cette infrastructure, un épi a été réalisé en 1993 afin de protéger cette installation. La commune souhaite recharger cet ouvrage pour garantir la pérennité de cette protection.

Le torrent de Pré Gauthier rejoint la rive droite du Buëch aval sur la commune de Châteauneuf-de-Chabre au lieu dit « les Vignasses ». Ce torrent présente un bassin versant de taille modeste mais l'importance de son cône de déjection témoigne de la vigueur et de l'énergie mobilisées lors de ses crues. Le lit du torrent en aval de la RD948 est nettement élevé par rapport aux terrains environnants. Des digues protègent quelques habitations et installations situées en contre-bas, des inondations du torrent. Ces ouvrages de protection sont nettement détériorés. Par ailleurs, plus en aval un chemin communal traverse le cours d'eau par un gué aménagé. Le lit s'est fortement enfoncé à l'aval de ce chemin (plusieurs mètres). En cas de rupture du gué un abaissement massif du lit est à craindre, déstabilisant encore davantage les digues et menaçant alors gravement les habitations riveraines en cas de rupture. Ce gué protège une canalisation d'aspersion.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le premier ouvrage nécessite un confortement en enrochements libre, de la même façon la tête de cet épi déstabilisée par les crues successives devra être rechargée en enrochements libres.

L'épi protégeant la station de pompage sera également purgé des enrochements friables et conforter avec des blocs non gélifs.

Les digues du torrent de Pré Gauthier doivent être consolidées.

Le traitement du banc végétalisé présent dans le lit du Buëch en aval du torrent de Vêragne est prévu à la fiche B2.6

CONDITIONS DE RÉALISATION

Avant travaux, il sera nécessaire de vérifier si ces travaux ne nécessitent pas d'être déclarés ou autorisés au titre des articles L214-1 à 3 du Code de l'Environnement.

La réalisation des travaux décrits dans le cadre de la fiche B2.6 conditionnera la réalisation du confortement du premier ouvrage, en effet, le dégagement du lit mineur rendra caduque la fonction de cet épi.

Il est prévu de définir les actions nécessaires à la sécurisation des digues du torrent de Pré-Gauthier en aval de la RD 948. Une étude pourra définir, sur la base d'un diagnostic du fonctionnement du cours d'eau, les actions à réaliser (réfection des digues, réfection du seuil...) pour la protection des habitations riveraines face aux crues du torrent et pour le maintien du chemin communal et de la canalisation d'aspersion.

ESTIMATIF FINANCIER

Confortement de l'épi amont du système de protection (en complément des renforcements prévus plus en aval pour la protection de la RD948 – fiche B2.28)	8 000 €
Confortement de l'épi de protection de la station de pompage (en complément des renforcements prévus plus en aval pour la protection de la RD948 – fiche B2.28)	15 000 €
Diagnostic et propositions de solutions sur le torrent de Pré Gauthier, dont travaux topographiques	12 000 €
Travaux d'aménagement sur le torrent de Pré Gauthier (estimatif réaliser sur la base du constat, à préciser après étude)	80 000 €
TOTAL CONTRAT	115 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. CHATEAUNEUF
Confortement de l'épi amont du système de protection	2009	8 000 €	2 000 €	2 400 €		3 600 €
Confortement de l'épi de protection de la station de pompage	2010	15 000 €	3 750 €	4 500 €		6 750 €
Diagnostic et propositions de solutions, dont travaux topographiques	2009	12 000 €	3 000 €	3 600 €		5 400 €
Travaux d'aménagement (estimatif réaliser sur la base du constat, à préciser après étude)	2010/ 2011	80 000 €	20 000 €	24 000 €		36 000 €
TOTAL		115 000 €	28 750 € 25%	34 500 € 30%		51 750 € 45%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Confortement de l'épi amont du système de protection		8 000 €					
Confortement de l'épi de protection de la station de pompage			15 000 €				
Diagnostic et propositions de solutions, dont travaux topographiques		12 000 €					
Travaux d'aménagement (estimatif réaliser sur la base du constat, à préciser après étude)			40 000 €	40 000 €			
TOTAL		20 000 €	45 000 €	40 000 €			

PROTECTION DES BERGES DE LA BLAISANCE FACE A L'ANCIENNE DECHARGE DE TRESCLEOUX		Action n°: B2.15
Cours d'eau : Blaisance		Maître d'ouvrage : Trescléoux
Réalisation : 2009	PRIORITE 1	Montant : 25 000 €
ENJEUX : MILIEU - POLLUTION OBJECTIFS : Assurer la protection ponctuelle des infrastructures <i>Limiter les altérations du milieu liées au départ d'ordures ménagères</i>		

CONTEXTE

Les crues récentes de la Blaisance ont attaqué la berge supportant l'ancienne décharge de Trescléoux (rive droite) en amont du village.

Cette berge sans protection est constituée de matériaux hétérogènes et meubles (des tout venant sont encore quelquefois déversés sur le site).

L'entraînement de la décharge sur une trentaine de mètres peut provoquer une pollution des eaux de la Blaisance d'une part, les matériaux déposés dans le lit peuvent perturber les écoulements et entraîner des érosions ponctuelles plus en aval d'autre part.

On note la présence de quelques gabions déposés en amont pour dévier les écoulements, mais ils n'ont pas eu l'effet escompté.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération envisagée prévoit deux étapes :

- x purge d'une partie des matériaux instables de la décharge afin de rendre plus compact le terrain sur lequel prendra position une protection de berge. *A priori, l'ancienneté de la décharge permet d'avancer l'absence de biogaz. Son évacuation n'est pas prévue,*
- x Réalisation d'une protection de berge sur un linéaire de 30 mètres (enrochements sur 1 m de hauteur, ancrés dans le lit en pied de berge), talutage et plantations d'arbres sur le haut de berge.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Un dossier de Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement pourra être exigé par les services de la Police de l'Eau.

Une analyse historique sur l'évolution du site est nécessaire (auprès de la commune entre autre) afin d'estimer l'opportunité de réaliser des études complémentaires avant l'engagement des travaux (biogaz et éléments polluant – lixiviats).

ESTIMATIF FINANCIER

Terrassement et protection de berge sur 30 mètres (sans analyse préalable des pollutions et biogaz)	22 000 €
Dossier réglementaire	3 000 €
TOTAL CONTRAT	25 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. TRESCLEOUX
Dossier réglementaire	2009	3 000 €	750 €			2 250 €
Protection de berge	2009	22 000 €	5 500 €			16 500 €
TOTAL		25 000 €	6 250 € 25 %			18 750 € 75 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossier réglementaire		3 000 €					
Protection de berge		22 000 €					
TOTAL	25 000 €	25 000 €					

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES BERGES DANS LA TRAVERSEE DE SERRES		Action n°: B2.16
Cours d'eau : Buëch Aval		Maître d'ouvrage : Serres
Réalisation : 2008-2011	PRIORITE 1	Montant : 238 500 €
<p align="center">ENJEU : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES</p> <p align="center">OBJECTIFS :</p> <p align="center">Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes</p>		

CONTEXTE

Les berges du Buëch dans la traversée de Serres sont anciennement artificialisées. Elles présentent quelques dégradations qu'il s'agit de réparer compte tenu du contexte urbanisé et des enjeux en présence (habitations et infrastructures):

- x en amont du pont de la RD1075, en rive droite, « la place du marché » est fréquemment inondée dans sa partie basse. La commune a disposé à plusieurs reprises des matériaux afin de limiter ces inondations. Ces matériaux ne garantissent aucunement la protection contre les inondations;
- x en aval immédiat du pont de la RD1075, quelques enrochements au pied du mur de soutènement rive droite se déchaussent sur une dizaine de mètres;
- x la berge rive droite du Buëch, jusqu'à la confluence de la Blême, présente localement des dégradations (affaissement, chablis...) et la présence de nombreux arbres, de grande taille et sénescents la fragilise. On note qu'un chemin communal longe cette berge. Il permet l'accès aux habitations riveraines du quartier de Fontainebleau, à la station d'épuration et à la déchèterie. Il est entre autre emprunté par des promeneurs.

Par ailleurs, on note la présence d'isles boisés dans le lit du Buëch. Ces isles longent la rive gauche et occupent une partie du lit. Dans le contexte de forte vulnérabilité face aux inondations du quartier de Fontainebleau, l'entretien de la végétation de ces isles permettra d'améliorer l'évacuation des crues en diminuant la rugosité et la remobilisation de ces isles.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les opérations de réparation des berges seront entreprises sur la base de levés topographiques.

Il est prévu :

- x l'aménagement de la berge de la place du marché : mise en place d'un merlon (inférieur à 1 mètre) et réhabilitation de la berge (ouvrage en pente douce à l'identique de l'ouvrage de protection réalisé en 2006 en amont de la coquetterie),
- x la réfection de la berge en aval de la RD1075 et jusqu'à la Blême. Ces opérations ponctuelles se réaliseront conjointement aux opérations de restauration de la végétation (comprenant quelques abattages de vieux sujets) prévues dans la fiche B1.1,
- x traitement du banc présent (rive gauche) dans le lit avec gestion spécifique de la végétation afin de limiter dans le temps sa stabilisation et son engraissement (*pour gestion végétation, actions prévues dans action B1.1*).

On rappelle que la problématique d'exhaussement du lit en queue de retenue de Saint Sauveur est abordée dans la fiche B2.5.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Étude de définition préalable des actions à un niveau projet (pour un aménagement cohérent), levés topographiques et dossier réglementaire au titre des articles L214-1 à 3 du Code de l'Environnement.

Les travaux à engager pour l'aménagement de la place du marché doivent être précédés d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

Levés topographiques	4 000 €
Étude réglementaire	4 500 €
Protection place du marché	55 000 €
Renforcements ponctuels des berges aval RD1075	160 000 €
Défrichage partiel et arasement partiel banc rive gauche	15 000 €
<i>Restauration spécifique de la végétation (dont abattage avec reprise berge) et valorisation (entretien adapté au contexte «urbain» et promenade au quartier de Fontainebleau)</i>	<i>MO SMIGIBA p.m. fiche B1.1</i>
<i>Curage atterrissements aval - voir action B2.3</i>	<i>p.m.</i>
TOTAL CONTRAT	238 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. SERRES
Levés topographiques	2008	4 000 €	400 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Étude réglementaire	2009	4 500 €	450 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Réfection berge et protection place du marché	2009-2010	55 000 €	5 500 €	16 500 €	16 500 €	16 500 €
Renforcements ponctuels des berges aval RD1075 (rive droite)	2009-2011	160 000 €	16 000 €	48 000 €	48 000 €	48 000 €
Défrichage et arasement partiel du banc	2009	15 000 €	1 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
TOTAL		238 500 €	23 850 € 10 %	71 550 € 30 %	71 550 € 30 %	71 550 € 30 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levés topographiques	4 000 €						
Étude réglementaire		4 500 €					
Réfection berge et protection place du marché		30 000 €	25 000 €				
Renforcements ponctuels des berges aval RD1075 (rive droite)		50 000 €	50 000 €	60 000 €			
Défrichage et arasement partiel du banc		15 000 €					
TOTAL	238 500 €	4 000 €	99 500 €	75 000 €	60 000 €		

PROTECTION DE LA DIGUE DE LA BLEME EN AVAL DU PONT ROUGE		Action n°: B2.17
Cours d'eau : Blême		Maître d'ouvrage : Serres
Réalisation : 2008-2009	PRIORITÉ 1	Montant : 87 900 €
<p align="center">ENJEUX : PROTECTION - PERSONNES</p> <p align="center">OBJECTIFS :</p> <p align="center">Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes</p>		

CONTEXTE

La digue de la Blême en aval du Pont Rouge est fortement dégradée en rive gauche. Elle est ici de faible hauteur mais l'érosion menace l'accès à la coquetterie et à la station d'épuration. Elle fera l'objet de travaux de réfection. D'autres travaux ponctuels sont envisagés en amont du pont rive gauche, là où des débordements ont eu lieu en 1994.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- x Réfection de berge sur une centaine de mètres : pied de berge en enrochements ou gabions, haut de talus végétalisé afin de rétablir le cordon de ripisylve, certes étroit mais présent en amont et en aval
- x Autres travaux ponctuels de réparation de berge en amont du Pont Rouge.
- x Mission de maîtrise d'œuvre

CONDITIONS DE RÉALISATION

Élaboration d'un dossier réglementaire au titre de la loi sur l'Eau et d'une notice d'incidence Natura 2000.

ESTIMATIF FINANCIER

Levés topographiques	1 400 €
Dossier réglementaire	3 000 €
Travaux de renforcement de la digue	73 500 €
Renforcements ponctuels berge amont	10 000 €
TOTAL CONTRAT	87 900 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O SERRES
Levés topographiques	2008	1 400 €	140 €	420 €	420 €	420 €
Dossier réglementaire	2008	3 000 €	300 €	900 €	900 €	900 €
Travaux de renforcement de la digue	2008	73 500 €	7 350 €	22 050 €	22 050 €	22 050 €
Renforcements ponctuels berge amont	2009	10 000 €	1 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
TOTAL		87 900 €	8 790 € 10%	26 370 € 30%	26 370 € 30%	26 370 € 30%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levés topographiques	1 400 €						
Dossier réglementaire	3 000 €						
Travaux de renforcement de la digue	73 500 €						
Renforcements ponctuels berge amont		10 000 €					
TOTAL	87 900 €	77 900 €	10 000 €				

REPARATION/RENFORCEMENT DU RADIER DU PONT DES CORREARDES		Action n°: B2.18
Cours d'eau : Grand Buëch	Maître d'ouvrage : Lus la Croix Haute	
Réalisation : 2008	PRIORITÉ 1	Montant : 21 500 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Assurer la protection ponctuelle des infrastructures</p> <p><i>Sauvegarder le radier et assurer la stabilité du pont</i></p>		

CONTEXTE

Une rampe en enrochements liaisonnés a été mis en place afin de protéger le radier du pont des Corrèardes et donc le pont, mis en danger par l'incision du lit du Buëch. Cet enfoncement s'est poursuivi et a fortement dégradé la partie aval du radier : affouillement du pied, encorbellement, chute de blocs... L'ouvrage est menacé de destruction. Cette destruction entraînerait un abaissement massif du fond du lit et déstabiliserait massivement les berges en amont et les culées du pont (destruction possible). La tendance actuelle d'évolution du lit ne semble pas tendre vers une poursuite significative de l'abaissement du fond du lit.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de limiter l'affouillement observable en aval de la rampe en enrochements et de réparer la partie détériorée, soit :

- x création d'une pédale ancrée à 1,5 mètres de profondeur, sur 3 mètres linéaires,
- x reprise en sous œuvre de la rampe en enrochements.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Maintien de la rugosité de l'ouvrage et réalisation d'un dossier réglementaire au titre des articles L.214-1 à 3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

Dossier réglementaire	3 500 €
Création semelle en enrochements libres (terrassement et pose blocs)	9 000 €
Reprise rampe en sous œuvre	9 000 €
TOTAL CONTRAT	21 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 26	CR RA	AERMC	M.O. LUS
Dossier réglementaire	2008	3 500 €				3 500 €
Création semelle	2008	9 000 €				9 000 €
Reprise rampe	2008	9 000 €				9 000 €
TOTAL		21 500 €	€ %	€ %		21 500 €

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossier réglementaire	3 500 €						
Création semelle	9 000 €						
Reprise rampe en sous œuvre	9 000 €						
TOTAL	21 500 €	21 500 €					

TRAVAUX D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ÉCOULEMENT ET DE CONFORTEMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA TRAVERSEE DE LARAGNE		Action n°: B2.19
Cours d'eau : Buèch et torrent de Véragne		Maître d'ouvrage : Laragne
Réalisation : 2013-2014	PRIORITE 2	Montant : 187 500 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

La digue du Buèch Aval dans la traversée de Laragne ne présente pas de signe marqué de dégradation à l'exception d'une érosion en extrême amont (sur une vingtaine de mètre). Toutefois, certains signes extérieurs d'altérations potentielles apparaissent :

- x son ancienneté, que caractérise la chute de blocs (et leur remise en état localement),
- x la présence de vieux arbres massifs sur son perré (effet de coin déstabilisateur, poids important, dégradation du corps de digue),
- x chenalisation du lit du Buèch concentrant localement les écoulements en pied de digue et le fragilisant par sa sollicitation permanente (avec présence de bancs de galets réduisant le lit et concentrant les écoulements).

Des interventions et un suivi régulier s'imposent.

Par ailleurs, la digue rive droite du torrent de Véragne à l'aval de la RD1075 protègent une zone densément occupée et vulnérable. La suppression récente d'un gué à l'aval laisse présager un ajustement de la pente du lit dont les effets sont délicats à anticiper (enfouissement et déstabilisation du pied de digue possible malgré sa robustesse apparente). Ainsi, en raison des enjeux, un diagnostic puis le suivi de cet ouvrage doit être réalisé.

Les digues du Buèch et du torrent de Véragne intéresse la sécurité publique de diagnostics spécifiques : un levé topographique précis, un diagnostic géotechnique de l'ouvrage et une analyse hydraulique. Ces diagnostics seront réalisés dans le cadre de la fiche B2.2.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Des travaux de restauration de la digue du Buëch peuvent d'ores et déjà être définis, dont la partie amont, en accompagnement d'opérations d'abattages de quelques arbres sénescents de grande taille.

Il est également envisagé de traiter régulièrement les bancs de galets se formant au droit de la digue afin de limiter la concentration des eaux (arasement, griffage, régilage) afin de favoriser la mobilisation des atterrissements temporaires. Ce travail peut être réalisé en accompagnement des travaux déjà accomplis ici par un entrepreneur local.

La digue du torrent de Vêragne (rive droite aval RD1075) fera l'objet de diagnostics spécifiques, étant donné que celle-ci intéresse la sécurité publique (cf. fiche action B2.2).

L'ensemble de ces travaux nécessite une réflexion globale qui peut être engagée dans le cadre d'une étude de projet, réunissant les actions.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les diagnostics spécifiques aux digues intéressant la Sécurité Publique seront réalisés au préalable à une étude de projet concernant la définition des aménagements à réaliser pour la réhabilitation des digues. Les travaux à engager pour le renforcement de la digue doivent être précédés d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement. La commune de Laragne ayant fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Naturels, il sera nécessaire de coordonner les actions de sécurisation prévues par le PPR et les actions décrites ici.

ESTIMATIF FINANCIER

Diagnostics spécifiques pour les digues classées Buëch et Vêragne	p.m. (B2.2)
Mission de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble des digues de Laragne	20 000 €
Levés topographiques	6 000 €
Étude réglementaire pour travaux	4 500 €
Arasement des bancs de galets présents dans la section endiguée du Buëch à Laragne	15 000 €
Travaux de confortement de la digue du torrent de Vêragne	Selon diagnostic
Travaux de confortement de la digue du Buëch à Laragne (point amont)	22 000 €
Travaux de confortement ponctuels de la digue du Buëch à Laragne	120 000 €
<i>Restauration spécifique de la végétation de la digue du Buëch à Laragne (dont une vingtaine d'abattages) et entretien spécifique – MO SMIGIBA</i>	<i>p.m. (B1.1)</i>
TOTAL CONTRAT	187 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O LARAGNE
Mission de maîtrise d'œuvre ensemble des digues de Laragne	2013	20 000 €	2 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Levés topographiques	2013	6 000 €	600 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
Étude réglementaire pour travaux	2013	4 500 €	450 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
Travaux de confortement de la digue du torrent de Vêragne	Définis suite étude diagnostic					
Travaux de confortement de la digue du Buëch à Laragne (amont)	2013	22 000 €	2 200 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €
Traitement atterrissement galets	2014	15 000 €	1 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
Travaux de confortement ponctuel de la digue du Buëch	2014	120 000 €	12 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €
TOTAL		187 500 €	18 750 € 10 %	56 250 € 30 %	56 250 € 30 %	56 250 € 30 %

REPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Mission de maîtrise d'œuvre						20 000 €	
Levés topographiques						6 000 €	
Étude réglementaire						4 500 €	
Travaux de confortement de la digue du torrent de Vêragne	Selon diagnostic						
Travaux de confortement de la digue du Buëch à Laragne						22 000 €	
Traitement atterrissement galets							15 000 €
Travaux de confortement de la digue du Buëch							120 000 €
TOTAL	187 500 €					52 500 €	135 000 €

RENFORCEMENTS PONCTUELS DES DIGUES D'ASPRES SUR BUËCH		Action n°: B2.20
Cours d'eau : Grand Buëch		Maître d'ouvrage : Aspres-sur-Buëch
Réalisation : 2008-2010	PRIORITE 2	Montant : 84 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des digues et ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

La digue d'Aspres-sur-Buëch témoigne du gain progressif des terres agricoles sur le Buëch. Il est fortement contraint dans la traversée de la commune. C'est ainsi que certains terrains situés en arrière digue se retrouvent aujourd'hui quelquefois en contre-bas du fond du lit fortement chargé en matériaux du Buëch. La digue est par ailleurs fortement sollicitée par les écoulements rapides en période de crue. Des dégradations apparaissent. L'ancienneté de l'ouvrage, le développement de la végétation et la présence d'installations vulnérables impliquent que les points de fragilité soient traités.

Remarque :

Quelques tronçons des digues du Grand Buëch dans la traversée de Aspres sur Buëch intéressent la Sécurité Publique . Ils feront l'objet d'un diagnostic géotechnique et hydraulique et la réalisation de levés topographiques précis. Ces études seront réalisées dans le cadre de la fiche action B2.2.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il est prévu :

- x confortement du perré et consolidation du pied de digue face au site de la station d'épuration. Les travaux prévus ici consiste à une reprise en sous œuvre destinée à renforcer le pied de la digue sur une vingtaine de mètres et à conforter le perré déstabilisé,
- x confortements ponctuels : réfections du perré et consolidation du pied de digue. Certaines de ces opérations seront mieux définies suite au diagnostic qui va être réalisé (voir remarque ci-dessus). Le montant défini ici pour ces opérations est basé sur une estimation des points à traiter (qui seront à minima confirmé par le diagnostic),
- x réalisation de travaux topographiques.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les études réglementaires ne semblent pas s'imposer ici compte tenu des faibles linéaires concernés. La définition et l'accompagnement des travaux peuvent ici être assurés par les chargés de mission du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

Levés topographiques	4 000 €
Confortement ponctuel au niveau de la Station d'épuration	20 000 €
Confortement ponctuel en amont du pont de la voie ferrée (dont points à confirmer suite au diagnostic de l'ouvrage prévu sur la partie amont)	60 000 €
TOTAL CONTRAT	84 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. ASPRES
Levés topographiques	2008	4 000 €	600 €	1 200 €		2 200 €
Confortement ponctuel	2008	20 000 €	3 000 €	6 000 €		11 000 €
Confortements ponctuels	2010	60 000 €	9 000 €	18 000 €	18 000 €	15 000 €
TOTAL		84 000 €	12 600 € 15%	25 200 € 30%	18 000 € 21%	28 200 € 34%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levés topographiques	4 000 €						
Confortement ponctuel	20 000 €						
Confortement ponctuel			60 000 €				
TOTAL	84 000 €	24 000 €	60 000 €				

TRAVAUX DE PROTECTION DE LA SALLE DES FETES CONTRE LES EROSIONS DU TORRENT DE MARAIZE		Action n°: B2.21
Cours d'eau : Torrent de Maraize		Maître d'ouvrage : Le Saix
Réalisation : 2009-2010	PRIORITE 2	Montant : 92 500 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNES		
OBJECTIFS :		
Préserver / restaurer la fonctionnalité des ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes		

CONTEXTE

Le torrent de Maraize prend sa source sur les versants Nord de la montagne d'Aujourd. Il traverse le village du Saix et conflue avec le torrent de Poutelier en aval. Les extractions massives menées sur ce torrent ainsi que le reboisement du bassin versant (diminution des apports en matériaux) ont conduit à une perturbation durable du fonctionnement dynamique du torrent. Celle-ci se traduit par une incision du lit du torrent pouvant atteindre plus de 2 m dans la traversée du village.

La salle des fêtes du village du Saix, située en rive droite du torrent, est très exposée aux phénomènes d'érosion de la terrasse et à la divagation du torrent. Le talus de la berge fait actuellement office de dépôt de matériaux inertes et de déchets végétaux. Au milieu du lit mineur, un atterrissement assez important s'est fortement végétalisé ; il occupe une part importante de la section hydraulique et tend à fermer le lit du torrent. En aval de la salle des fêtes, un passage à gué permet l'accès à des parcelles agricoles situées sur la rive gauche. Les matériaux charriés par le torrent semble s'accumuler en amont de cet ouvrage qui implique une dénivelée importante du fil d'eau.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'aménagement a pour objectif de diminuer les sollicitations du bras principal sur le pied de berge et d'augmenter la section hydraulique du torrent au droit de la salle des fêtes. Il consiste en :

- x la remobilisation de l'atterrissement situé dans le lit mineur au droit de la salle des fêtes : dessouchage des arbres, débroussaillage, régalaage des matériaux et si besoin recentrage du bras principal (cf. fiche B2.4).
- x nettoyage de la berge de la salle des fêtes et évacuation des matériaux vers une coquette,rie,

- x remodelage du talus et du tracé de la berge sur un linéaire de 130 m, protection du pied de talus en enrochements puis modelage du haut de talus et végétalisation,
- x pose de blocs en haut de talus pour éviter les dépôts sauvages de déblais.

Le passage à gué situé en aval a été renforcé trois ans auparavant. Le calage altimétrique de ce passage implique un engravement du lit du torrent en amont. L'objectif est de prévoir son abaissement lors de sa réfection si celui-ci est endommagé par de prochaines crues ; ceci permettrait le transit des graviers et le déstockage des dépôts observables en amont ainsi que la redynamisation des atterrissements situés dans le lit mineur. Cette action n'est pas chiffrée.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Le descriptif précis des travaux à engager pour le renforcement de la berge doit être précédé d'une étude de projet de définition des travaux et d'une étude réglementaire au titre des articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement. Ce travail préalable peut ici être réalisé par les chargés de mission du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

Dossier réglementaire	4 500 €
Étude de conception du renforcement de la berge	8 000 €
<i>Essartement-dessouchage-régalage de l'atterrissement (cf. fiche B2.4)</i>	<i>p.m.</i>
Travaux de protection de la berge en pied de la salle des fêtes	80 000 €
TOTAL CONTRAT	92 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. LE SAIX
Dossier réglementaire	2009	4 500 €	1 125 €	1 350 €		1 350 €
Étude de conception du renforcement de la berge	2009	8 000 €	2 000 €	2 400 €		2 400 €
Travaux de protection de la berge en pied de salle des fêtes	2010	80 000 €	20 000 €	24 000 €		24 000 €
TOTAL		92 500 €	23 125 € 25%	27 750 € 30%		41 625 € 45%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossier réglementaire			4 500 €					
Étude de conception du renforcement de la berge			8 000 €					
Travaux de protection de la berge en pied de salle des fêtes				80 000 €				
TOTAL	92 500 €		12 500 €	80 000 €				

TRAITEMENT D'UNE EROSION DE BERGE EN AVAL DU PONT DE LAGRAND		Action n°: B2.22
Cours d'eau : Buëch Aval		Maître d'ouvrage : Eyguians
Réalisation : 2010	PRIORITE 2	Montant : 55 500 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Assurer la protection ponctuelle des infrastructures</p> <p><i>Sauvegarder l'accès à la station d'épuration</i></p>		

CONTEXTE

Une protection en enrochements a été réalisée en aval rive gauche du pont franchissant le Buëch au droit de la commune d'Eyguians. Cette protection d'un linéaire d'environ 30 m est affouillée par le Buëch sur sa partie terminale et la sollicitation de la rivière menace la stabilité de cette berge. Le chemin existant sur la berge, seul accès à la station d'épuration de la commune d'Eyguians, risque alors d'être érodé. Un méandre du Buëch vient en effet frapper la berge sur le tronçon aval de cette protection dont l'ancrage ne semble pas suffisant, et longe ensuite la berge créant alors une sollicitation permanente du pied de talus. Une anse d'érosion importante s'est produite en aval déstabilisant quelques arbres qui risquent de tomber arrachant alors une partie des terrains.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Un ouvrage est prévu pour la protection de la berge sur 75 mètres. Il peut alors être envisagé deux ouvrages :

- x protection du pied de la berge en enrochements sur 1,5 mètres de hauteur fortement ancrée dans le lit . Le fruit de ce pied d'ouvrage sera de 3h/2v avec modelage à faible pente du haut du talus, puis mise en place d'une toile coco biodégradable et plantation d'arbustes.

Ou

- x talutage du talus sur toute sa hauteur avec pose de toile coco biodégradable et plantation avec réalisation d'un pied d'ouvrage en gabions totalement enfoui à 1,5 m de profondeur, solidaire du talus de berge par le grillage.

Ce deuxième ouvrage offre une meilleure intégration paysagère. Il est fortement souhaitable de réaliser l'ouvrage, quel qu'il soit, en préservant le maximum d'arbres en place. Enfin, le chemin longeant le haut de berge sera maintenu (accès station d'épuration communale).

CONDITIONS DE RÉALISATION

Un dossier de Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-3 pourra être exigée par les services de la Police de l'Eau.

ESTIMATIF FINANCIER

Dossier réglementaire	3 500 €
Travaux de protection (avec maîtrise d'œuvre et topographie)	52 000 €
TOTAL CONTRAT	55 500 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. EYGUIANS
Dossier réglementaire	2010	3 500 €	875 €	1 050 €		1 575 €
Ouvrage de protection	2010	52 000 €	13 000 €	15 600 €		23 400 €
TOTAL		55 500 €	13 875 € 25%	16 650 € 30 %		24 975 € 45 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossier réglementaire			3 500 €				
Ouvrage de protection			52 000 €				
TOTAL	55 500 €		55 500 €				

MISE EN PLACE D'OUVRAGE POUR LA PROTECTION DE LA STATION D'EPURATION D'EYGUIANS		Action n°: B2.23
Cours d'eau : Buëch Aval		Maître d'ouvrage : Eyguians
Réalisation : 2010	PRIORITE 2	Montant : 120 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES OBJECTIFS : Assurer la protection ponctuelle de la station d'épuration		

CONTEXTE

La station d'épuration de la commune d'Eyguians est installée sur remblai dans le lit majeur du Buëch en rive gauche à l'aval du village. Elle est de ce fait exposée aux inondations exceptionnelles, mais surtout aux érosions. De plus, en rive droite, la présence de la confluence du Céans, repousse progressivement le bras principal du Buëch vers la rive opposée, soit vers la station d'épuration, accentuant les risques d'érosion de l'ouvrage.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- x Traitement du banc de galets présent au milieu du lit afin de recentrer le lit et de contenir les écoulements principaux en rive droite;
- x Réalisation en amont immédiat de la station un ouvrage de type épis plongeant déflecteur, qui permettra de limiter la contrainte hydraulique sur le talus de la station d'épuration et de dévier les courants érosifs vers la rive opposée. Le dimensionnement correct d'un épis plongeant permettra de limiter les éventuelles nuisances sur la rive opposé.

Il est précisé qu'un tel ouvrage limitera les érosions et donc les risques de destruction de la station d'épuration, mais ne garantira pas sa mise hors d'eau pour les crues importantes. Le site restera inondable par des événements exceptionnels.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Une étude préalable est nécessaire afin de bien caler la hauteur de l'épi et son positionnement par rapport au lit du Buëch et à la station. Cette étude se basera sur des levés topographiques du site. Avant travaux, il sera

nécessaire de vérifier s'ils ne nécessitent pas d'être déclarés ou autorisés au titre des articles L214-1 à 3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

Levé topographique et dossier réglementaire	8 000 €
Débroussaillage et arasement des atterrissements	7 000 €
Mise en place d'un épis déflecteur, dont définition	105 000 €
TOTAL CONTRAT	120 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	M.O. EYGUIANS
Topographie, étude réglementaire	2009	8 000 €	2 000 €		6 000 €
Débroussaillage et arasement	2010	7 000 €	1 750 €		5 250 €
Débroussaillage et scarification en aval	2010	105 000 €	26 250 €		78 750 €
TOTAL		120 000 €	30 000 € 25 %		90 000 € 75 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levé topographique		8 000 €					
Débroussaillage et arasement des atterrissements			7 000 €				
Débroussaillage et scarification en aval			105 000 €				
TOTAL	120 000 €	8 000 €	112 000 €				

TRAVAUX DE REHABILITATION DES BERGES DANS LA TRAVERSEE D'ORPIERRE		Action n°: B2.24
Cours d'eau : Le Céans		Maître d'ouvrage : Orpierre
Réalisation : 2013-2014	PRIORITE 2	Montant : 75 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES/PERSONNE, PAYSAGE OBJECTIFS : Assurer la protection ponctuelle des lieux habités		

CONTEXTE

La traversée du village d'Orpierre par le Céans se caractérise par l'hétérogénéité de l'état des berges et de la végétation. Se succèdent ainsi des tronçons où la ripisylve (végétation) bien développée est composée d'espèces adaptées aux bord des cours d'eau et en bon état écologique, des sections aux berges dégradées présentant localement des signes érosions en développement ou des dépôts de matériaux anarchiques pouvant provoquer des désordres, des secteurs valorisés (aval rive droite en lien avec le pont et des promenades...). Compte tenu de la proximité du village et de la fréquentation (et donc de l'intérêt que représente le potentiel d'occupation de l'espace rivière par des promeneurs entre autre), des espaces déjà valorisés et des tronçons délaissés (dégradation, risque d'érosion...), l'aménagement cohérent de la traversée du village par le Céans doit être envisagé.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- x Définition des interventions à réaliser, à la fois pour améliorer les conditions d'écoulement des crues (suppression des obstacles,...), renforcer localement les berges et valoriser les bords du Céans : quelques promenades à l'aval du village en lien avec le pont méritent d'être aménagées, en lien avec la qualité du paysage et de milieu que peut offrir la présence du cours d'eau,
- x Travaux de réhabilitation, devant favoriser les aménagements doux (génie végétal, plantations...) avec intégration paysagère et écologique tenant compte du caractère fréquenté du site.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les interventions devront être prévues en compléments des opérations projetées par le programme de restauration et d'entretien de la végétation et des berges (action B1.1). Selon la nature des travaux,

prévoir un dossier réglementaire au titre des articles L214-1 à 3 du Code de l'environnement et/ou une Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

ESTIMATIF FINANCIER

Définition du programme d'aménagement de la traversée d'Orpierre et dossier réglementaire	10 000 €
Travaux de réhabilitation des berges	65 000 €
TOTAL CONTRAT	75 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. ORPIERRE
Programme d'aménagement et dossier réglementaire	2013	10 000 €	2 500 €	3 000 €		4 500 €
Travaux de réhabilitation des berges	2014	65 000 €	16 250 €	19 500 €		29 250 €
TOTAL		75 000 €	18 750 € 25 %	22 500 € 30%		33 750 € 45 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Programme d'aménagement et dossier réglementaire						10 000 €	
Travaux de réhabilitation des berges							65 000 €
TOTAL						10 000 €	65 000 €

PROTECTION DE BERGE EN AMONT DU PONT DE RIBIERS		Action n°: B2.25
Cours d'eau : Buëch Aval		Maître d'ouvrage : Ribiers
Réalisation : 2013-2014	PRIORITE 2	Montant : 62 000 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Assurer la protection ponctuelle des infrastructures <i>Protéger la canalisation de l'ASA</i></p>		

CONTEXTE

Une large anse d'érosion s'est développée en rive droite du Buëch en amont immédiat du pont de Ribiers. Elle menace à moyen terme la route de Ribiers (et indirectement le pont par contournement) ainsi qu'une station de pompage d'une ASA d'irrigants. Son évolution est à surveiller dans un premier temps. Il est à noter que le Conseil Général 05 projette la remise en état du pont de Ribiers mais ces travaux n'auront pas d'interaction avec les propositions faites ci-dessous.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- x Protection sur près de 40 mètres (ouvrage mixte avec remblaiement partiel de la berge constitué des matériaux de l'isole traité afin de limiter l'effet d'anse),
- x Traitement d'un isle de galets déviant le courant vers la berge concernée.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Dossier réglementaire au titre des articles L.214-1 à 3 du Code de l'Environnement.

ESTIMATIF FINANCIER

Topographie et étude de définition de l'ouvrage – dossier réglementaire	10 000 €
Protection de berge (40 mètres)	45 000 €
Traitement iscle	7 000€
TOTAL CONTRAT	62 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. RIBIERS
Topographie et étude de définition de l'ouvrage – dossier réglementaire	2013	10 000 €	2 500 €			7 500 €
Protection de berge	2014	45 000 €	11 250 €			33 750 €
Traitement iscle	2014	7 000 €	1 750 €			5 250 €
TOTAL		62 000 €	15 500 € 25 %			46 500 € 75%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Topographie et étude de définition de l'ouvrage – dossier réglementaire						10 000 €	
Protection de berge (40m)							45 000 €
Traitement iscle							7 000 €
TOTAL	62 000 €					10 000 €	52 000 €

TRAVAUX DE PROTECTION RUSTIQUE DE LA CANALISATION AEP CHABESTAN - LA BATIE		Action n°: B2.26
Cours d'eau : Petit Buëch		Maître d'ouvrage : SIVU CHABESTAN LA BATIE
Réalisation : 2008	PRIORITE 2	Montant : 15 000 €
ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES OBJECTIFS : Assurer la protection ponctuelle des infrastructures <i>Protéger la canalisation AEP</i>		

CONTEXTE

Le lit du Petit Buëch s'est progressivement refermé à la faveur du développement de bancs de galets végétalisés. Ces iscles concentrent les écoulements sur la rive droite qui a été emportée en partie. Très érodable, elle présente aujourd'hui un faciès vertical et s'écroule au moindre « coup d'eau ». Cette érosion se développe sur près de 100 m, menaçant une conduite d'eau potable du syndicat des Eaux Chabestan/la Bâtie Montsaléon enfouie dans la berge ainsi que la RD994 située une vingtaine de mètres en arrière.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Après avoir arasé les atterrissements et créé un chenal de crue au milieu du lit afin de faciliter l'étalement des eaux et de limiter les contraintes hydrauliques en pied de berge érodée (action B2.4), il s'agit de réaliser une protection rustique sur la berge rive droite du Petit Buëch sur un linéaire d'environ 100 m.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Arasements des bancs amont tels que prévus dans la fiche B2.4.

ESTIMATIF FINANCIER

Protection rustique de la berge au droit de la canalisation AEP	15 000 €
TOTAL CONTRAT	15 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	ETAT	M.O. SIVU
Protection de berge rustique au droit de la canalisation AEP	2008	15 000 €	3 750 €	4 500 €		6 750 €
TOTAL		15 000 €	3 750 € 25%	4 500 € 30%		6 750 € 45%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Protection de berge rustique Chabestan (Ferme Croze)	15 000 €						
TOTAL	15 000 €	15 000 €					

ETUDE HYDRAULIQUE POUR L'AMENAGEMENT DU TORRENT DE VERAGNE DANS LA TRAVERSEE DE LAZER		Action n°: B2.27
Cours d'eau : Torrent de Véragne		Maître d'ouvrage : LAZER
Réalisation : 2013-2014	PRIORITÉ 2	Montant : 15 000 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Assurer la protection ponctuelle des lieux habités</p> <p><i>Définir les travaux d'aménagements cohérents sur le torrent</i></p> <p><i>Réduire la vulnérabilité des bâtiments et infrastructures</i></p>		

CONTEXTE

Le torrent de Véragne prend sa source sur les versants Sud de la montagne de Saint Genis. Il traverse les communes de Lazer puis Laragne avant de confluer avec le Buëch en aval du pont de Laragne. La rive droite de ce torrent a fait l'objet d'une occupation qui semble s'intensifier : déchèterie, bâtiment à vocation industrielle ou agricole, entreposage de matériaux...

Cette urbanisation proche du torrent a nécessité l'aménagement du lit majeur du torrent, des remblais ont ainsi été mis en place mais sans aucune protection. Par ailleurs, la disparité des projets implique un manque de cohérence concernant l'aménagement des berges de ce torrent.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'opération consiste en la réalisation d'une étude hydraulique ayant pour objectif de déterminer les orientations et travaux d'aménagement des berges du torrent pour la protection des biens contre les risques d'érosion et de débordements. Cette étude devra déboucher sur un programme de travaux permettant d'améliorer la traversée du torrent de Véragne. Ce cours d'eau étant non domanial, les riverains du lit sont propriétaires jusqu'à l'axe du torrent d'où la possibilité offerte à la commune de réaliser les travaux en demandant une participation financière des riverains.

CONDITIONS DE RÉALISATION

A la suite de la réalisation de cette étude, des travaux devront être engagés ; ceux ci ne figurent pas dans l'estimatif financier ci-après. Un dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau devra être réalisé avant l'intervention dans le torrent de Véragne.

ESTIMATIF FINANCIER

Réalisation de l'étude hydraulique sur le torrent de Véragne	15 000 €
TOTAL CONTRAT	15 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG05	CR PACA	ETAT	M.O. LAZER
Réalisation de l'étude hydraulique sur le torrent de Véragne	2013-2014	15 000 €	3 750 €	4 500 €		6 750 €
TOTAL		15 000 €	3 750 € 25%	4 500 € 30%		6 750 € 45%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réalisation de l'étude hydraulique sur le torrent de Véragne						7 000 €	8 000 €
TOTAL	15 000 €					7 000 €	8 000 €

TRAVAUX DE PROTECTION DE LA CANALISATION D'ETHYLENE TRANSALPES		Action n°: B2.28
Cours d'eau : Petit Buëch et Grand Buëch		Maître d'ouvrage : TOTAL PETROCHEMICALS
Réalisation : 2008-2012	PRIORITÉ 1	Montant : 1 250 000 €
<p>ENJEUX : PROTECTION - INFRASTRUCTURES</p> <p>OBJECTIFS :</p> <p>Assurer la protection ponctuelle des infrastructures</p> <p><i>Sécurité des populations</i></p>		

CONTEXTE

La vallée du Buëch est traversée du nord au sud par la canalisation d'éthylène Transalpes, construite en 1972. Cette canalisation relie les unités industrielles de production et de consommation d'éthylène depuis l'étang de Berre jusqu'à la zone industrielle de l'agglomération grenobloise. Cette canalisation longe différents cours d'eau de la vallée et traverse à plusieurs reprises le Petit Buëch, le Grand Buëch et différents affluents. Les crues qui se sont succédées depuis 1994 ont érodé les berges à proximité de la canalisation en de nombreux endroits. Après être intervenu au coup par coup, parfois dans l'urgence, pour protéger la canalisation contre ces phénomènes d'érosion, Total Petrochemicals met en œuvre un programme pluriannuel de travaux protection.

Ce programme de travaux interagit avec la gestion du Buëch sur deux plans:

- x en termes de protection des biens et des personnes : l'éthylène est un gaz hautement inflammable lorsqu'il entre en contact avec l'air. La protection de la canalisation contre les phénomènes d'érosion relève donc en premier lieu de la sécurité publique; d'autre part, la cohérence entre les programmes de travaux des collectivités et de Total Petrochemicals apparaît comme une nécessité;
- x en termes de dynamique du cours d'eau et de gestion écologique: plusieurs des ouvrages de protection réalisés ou à venir se situent dans des zones de divagation du Buëch et constituent donc des points durs dans des secteurs non aménagés à forte valeur écologique. Il est donc important que les travaux de protection de la canalisation d'éthylène et le programme de gestion écologique du Buëch soit cohérents.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le programme prévoit une première série d'interventions planifiées sur 5 années. Ces interventions consisteront, séparément ou simultanément, selon les sites, à :

- x reprendre ou créer des ouvrages de protections de berges;
- x implanter des épis déflecteurs ou des épis plongeant;
- x recentrer le lit du cours d'eau;
- x essarter des iscles végétalisés présents en lit mineur.

Une étude complémentaire est en cours. Une seconde série d'interventions moins urgentes pourra être programmée à la suite des conclusions de l'étude.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les travaux devront faire l'objet de dossiers de déclaration ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et devront comporter une notice d'incidence au titre de Natura 2000.

ESTIMATIF FINANCIER

Travaux de protection de la canalisation d'éthylène	1 250 000 €
TOTAL CONTRAT	1 250 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	M.O. TOTAL P.
Travaux de protection	2008-2012	1 250 000 €	1 250 000 €
TOTAL		1 250 000 €	1 250 000 € 100%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Travaux de protection	450 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €		
TOTAL	1 250 000 €	450 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €		

Ces montants pourront être revus en fonction de l'évolution du cours d'eau et des priorités d'intervention.

VOLET B3

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

SOMMAIRE VOLET B3

EQUIPEMENT DES CANAUX GRAVITAIRES EN SYSTEMES DE COMPTAGE / D'EVALUATION VOLUMETRIQUE...	140
INSTALLATION D'UN RESEAU DE SUIVI DU DEBIT DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS.....	142
ETUDE DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE EN EAU : PERENNISER LES USAGES ET PROTEGER LE MILIEU.....	144
CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR IRRIGATION.....	146
TRAVAUX DE SECURISATION DES USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU.....	148

EQUIPEMENT DES CANAUX GRAVITAIRES EN SYSTEMES DE COMPTAGE / D'ÉVALUATION VOLUMÉTRIQUE		Action n°: B3.1
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : FDSIGE
Réalisation : 2008	PRIORITE 1	Montant : 18 200 €
<p>ENJEUX : USAGES / CONNAISSANCE</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Fixer les bases d'un partage équitable de la ressource</p> <p><i>Connaître les volumes prélevés sur le Buëch et disposer d'un système de suivi partagé</i></p>		

CONTEXTE

La ressource en eau du Buëch et de plusieurs de ses affluents est soumise à une forte pression de prélèvement pour l'irrigation agricole. Les conditions de sécheresse qui ont sévi plusieurs années de suite ont abouti à la mise en œuvre d'un plan sécheresse restreignant les usages de l'eau. La réglementation exige que les canaux soient équipés d'échelles limnimétriques d'ici la fin 2008, tandis que les stations de pompage doivent être équipées de compteurs volumétriques.

DESCRIPTION DE L'ACTION

On estime à 19 le nombre d'ASA devant encore s'équiper d'une échelle limnimétrique, sur la base d'une échelle par ASA, et à 2 le nombre d'ASA devant s'équiper d'un compteur volumétrique. L'action se déroule comme suit :

- x visite de terrain pour déterminer le site d'implantation,
- x pose de l'échelle,
- x définition de la courbe de tarage.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Visite de terrain préalable pour définir le site d'implantation. Certaines ASA exploitent plusieurs canaux et devront alors installer plusieurs échelles limnimétriques.

ESTIMATIF FINANCIER

Pose d'échelles limnimétriques (800 € pièce pour 19 ASA)	15 200 €
Installation de compteurs (1500 € pièce pour 2 ASA)	3 000 €
TOTAL CONTRAT	18 200 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	M.O FDSIGE
Équipement des canaux en système de comptage ou d'évaluation volumétrique	2008	18 200 €	18 200 € 100%
TOTAL		18 200 €	18 200 € 100%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Équipement des canaux en système de comptage ou d'évaluation volumétrique	18 200 €						
TOTAL	18 200 €						

INSTALLATION D'UN RESEAU DE SUIVI DU DEBIT DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS		Action n°: B3.2
Cours d'eau : Buëch, Chauranne, Céans, Blaisance et Aiguebelle		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE ressource</i>	Montant : 70 000 €
<p style="text-align: center;">ENJEU : CONNAISSANCE, GESTION - RESSOURCE</p> <p style="text-align: center;">OBJECTIF :</p> <p style="text-align: center;">Garantir les débits réservés du Buëch et de ses affluents</p> <p style="text-align: center;"><i>Disposer de données de débits fiables en différents points du bassin versant pour adapter les restrictions d'usage au débit réel</i></p>		

CONTEXTE

La ressource en eau du Buëch et de plusieurs de ses affluents est soumise à une forte pression de prélèvement pour l'irrigation agricole. Les conditions de sécheresse qui ont sévi plusieurs années de suite ont abouti à la mise en œuvre d'un plan sécheresse restreignant les usages de l'eau. En 2006, l'unique source de données de valeurs de débit sur le bassin versant provient de la station de mesures des Chambons gérée par EDF. Dans le cadre de l'application du plan sécheresse, les agents de l'ONEMA effectuent un suivi visuel du débit des affluents dans le cadre du ROCA et des mesures ponctuelles de débits. Du fait de la rareté des données, le plan sécheresse s'applique de façon uniforme sur les différentes parties du Buëch et sur les affluents qui présentent pourtant des situations contrastées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de mettre en œuvre un réseau de suivi pérenne du débit du Buëch et des affluents concernés par les prélèvements d'eau à vocation agricole. Ce réseau sera constitué de stations de mesures automatisées du débit et d'échelles limnimétriques permettant un suivi visuel de l'évolution du débit. Il faudra :

- x définir les sites d'implantation et choisir la technologie à employer,
- x installer les systèmes de mesure,
- x prévoir la collecte et le traitement des données et assurer l'entretien du réseau.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Étude préalable pour définir les sites d'implantation, les modalités de collecte et de traitement des données et le protocole d'entretien.

ESTIMATIF FINANCIER

Étude préalable	15 000 €
Achat implantation de 3 stations automatisées de mesure du débit	45 000 €
Achat et implantation de 4 échelles limnimétriques	5 000 €
Entretien sur 5 ans	5 000 €
TOTAL CONTRAT	70 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CR PACA	AERMC	M.O SMIGIBA
Étude préalable	2008	15 000 €	4 500 €	7 500 €	3 000 €
Achat et implantation	2009	50 000 €	15 000 €	25 000 €	10 000 €
Entretien	2010 /2014	5 000 €		2 500 €	2 500 €
TOTAL		70 000 €	19 500 € 28%	35 000 € 50%	15 500 € 22%

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Études préalable	15 000 €						
Achat et implantation		50 000 €					
Entretien			1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL	70 000 €	15 000 €	50 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

ETUDE DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE EN EAU : PERENNISER LES USAGES ET PROTEGER LE MILIEU		Action n°: B3.3
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2009	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE ressource</i>	Montant : 100 000 €
ENJEU : RESSOURCE - USAGES/MILIEU, CONNAISSANCE		
OBJECTIF :		
Fixer les bases d'un partage équitable de la ressource		
<i>Proposer des scénarios de sécurisation des usages qui tiennent compte des enjeux écologiques</i>		

CONTEXTE

La ressource en eau du Buëch et de plusieurs de ses affluents est soumise à une forte pression de prélèvement pour l'irrigation agricole. Les conditions de sécheresse qui ont sévi plusieurs années de suite ont abouti à la mise en œuvre d'un plan sécheresse restreignant les usages de l'eau. La connaissance de la ressource en eau du Buëch et de sa disponibilité fait actuellement défaut. De même, les besoins en eau des différents usages – notamment pour l'alimentation en eau potable ou pour l'irrigation - ne sont pas précisément quantifiés. L'évolution prévisible de ces besoins n'est pas connue. Les possibilités de sécurisation n'ont été NI étudiées ni évaluées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette étude se décompose en deux phases :

- x diagnostic ressource – besoins : sur la base des éléments de connaissance disponibles et d'investigations plus poussées, il s'agit de quantifier et de qualifier la ressource en eau disponible sur le bassin versant. L'évolution de cette ressource sur 20 ans et l'évolution possible selon différents scénarios de réchauffement climatique sera également recherchée,
- x scénarios de sécurisation : sur la base de ces éléments, en concertation étroite avec les acteurs concernés, il sera établi des scénarios de sécurisation. Le scénario retenu sera détaillé au niveau de la faisabilité.

ESTIMATIF FINANCIER

Étude diagnostic ressource-besoin	60 000 €
Scénarios de sécurisation et faisabilité	40 000 €
TOTAL CONTRAT	100 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	ETAT	M.O SMIGIBA
Diagnostic	2008	60 000 €	6 000 €	12 000 €	18 000 €	12 000 €	12 000 €
Scénarios	2008	40 000 €	4 000 €	8 000 €	12 000 €	8 000 €	8 000 €
TOTAL		100 000 €	10 000 € 10 %	20 000 € 20 %	30 000 € 30 %	20 000 € 20 %	20 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Diagnostic	60 000 €						
Scénarios	40 000 €						
TOTAL	100 000 €	100 000 €					

CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR IRRIGATION		Action n°: B3.4
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : CA 05
Réalisation : 2008-2009	PRIORITE 1 <i>Priorité DCE ressource</i>	Montant : 112 000 €
ENJEU : RESSOURCE - USAGE/MILIEU, GESTION OBJECTIF : Garantir l'alimentation en eau potable et limiter les contraintes d'irrigation <i>Apporter un conseil technique aux irrigants pour une gestion optimisée de la ressource</i>		

CONTEXTE

La ressource en eau du Buëch et de plusieurs de ses affluents est soumise à une forte pression de prélèvement pour l'irrigation agricole. Les conditions de sécheresse qui ont sévi plusieurs années de suite ont abouti à la mise en œuvre d'un plan sécheresse restreignant les usages de l'eau. Dans ce contexte, il apparaît possible d'optimiser l'utilisation de la ressource en eau par du conseil technique sur les modalités d'irrigation, l'entretien du matériel, le choix des cultures. En période de crise, l'animation d'une véritable concertation entre structures d'irrigation, autres usagers, collectivités et administrations fait actuellement défaut. Par ailleurs, le Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) notifié par la France à l'Union Européenne offre la possibilité de financer directement des agriculteurs sur des changements de pratique agricole ou des investissements visant à optimiser la ressource.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de recruter une personne qui assumera un rôle de conseiller technique auprès des irrigants :

- x travaux sur les économies d'eau, utilisation efficace de l'eau prélevée,
- x évolution de pratiques (MAE),
- x choix des cultures adaptées à la rareté de la ressource,
- x mise en place de programme collectif d'investissements permettant le passage en goutte à goutte, le pilotage de l'irrigation...

Il assumera également un rôle d'animateur de la concertation sur la gestion de la ressource en eau, notamment en période de crise. Cette concertation sera formalisée au travers d'une commission permanente de concertation sur les usages de la ressource en eau.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Périmètre : bassin versant du Buëch.

Cette fiche action sera engagée suite à la finalisation de l'étude globale sur la ressource en eau du Buëch afin de pouvoir élaborer des plans de gestion de l'eau localement.

Cette animation devra aboutir à l'adhésion au PDRH d'une majorité d'agriculteurs (mise en place de MAE et PVE). L'animateur devra rendre compte de l'avancement de cette animation en réalisant un rapport ou une réunion tous les 6 mois. Le financement de la deuxième année dépendra du bilan de la première.

ESTIMATIF FINANCIER

Coût annuel d'un poste d'animateur	56 000 €
TOTAL CONTRAT	112 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O CA 05
Poste animateur ressource	2008	56 000 €			28 000 €	28 000 €
Poste animateur ressource	2009	56 000 €			28 000 € *	28 000 €
TOTAL		112 000 €			56 000 € 50 %	56 000 € 50 %

* Le financement de la deuxième année dépendra du bilan de la première.

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Poste animateur ressource	56 000 €	56 000 €					
TOTAL	112 000 €	56 000 €	56 000 €				

TRAVAUX DE SECURISATION DES USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU		Action n°: B3.5
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : à préciser
Réalisation : 2009-2014	PRIORITE 1	Montant : à préciser
ENJEU : RESSOURCE - USAGE OBJECTIF : Garantir l'alimentation en eau potable et limiter les contraintes d'irrigation		

CONTEXTE

La sécheresse chronique qui frappe la vallée depuis 6 ans a provoqué des restrictions d'irrigation dans le cadre d'arrêtés préfectoraux de sécheresse. Si l'alimentation en eau potable n'a jusqu'ici pas été mise en péril par cette sécheresse, de nombreuses communes signalent une baisse sans précédent des nappes alluviales. Afin de garantir ces deux usages, des travaux de sécurisation doivent être engagés. Ces travaux devront être conduits dans le respect du fonctionnement des milieux aquatiques.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce n'est qu'à l'issue de l'étude diagnostic de la ressource en eau du Buëch (fiche B3.3) que les travaux à réaliser seront connus précisément. Sans à priori sur les conclusions de l'étude, il pourra s'agir d'ouvrages de stockages des eaux, de travaux de modernisation de l'irrigation et de toute action favorisant les économies d'eau.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les travaux qui concourront à la sécurisation des usages de la ressource en eau (alimentation en eau potable et irrigation agricole) dans le respect des objectifs du contrat de rivière seront proposés dans le cadre d'un avenant au contrat.

Ces travaux ne devront pas remettre en cause l'atteinte des objectifs du contrat et l'atteinte du bon état écologique du Buëch et de ses affluents en 2015.

ESTIMATIF FINANCIER

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	ETAT	M.O
TOTAL							

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
TOTAL							

VOLET C1

COORDINATION ET ANIMATION DU CONTRAT

SOMMAIRE VOLET C1

CHARGE DE MISSION POUR LA COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE.....	151
CHARGE DE MISSION POUR LA GESTION PHYSIQUE DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS.....	153

CHARGE DE MISSION POUR LA COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE		Action n°: C1.1
Territoire : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 451 000 €
ENJEU : GESTION OBJECTIF : Assurer la coordination du contrat de rivière		

CONTEXTE

Le SMIGIBA porte le contrat de rivière du Buëch. Il est maître d'ouvrage des opérations de restauration de la ripisylve, de gestion du lit et du transport solide, de gestion écologique, de communication et de mise en valeur. Il est également secrétaire du comité de rivière. Pour une mise en œuvre optimale du contrat, le syndicat a souhaité s'attacher les services d'un chargé de mission pour la coordination du contrat et l'animation auprès des maîtres d'ouvrage.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le coordinateur a pour mission de :

- x mettre en œuvre le programme d'actions du contrat de rivière :
 - o superviser la réalisation des actions sous maîtrise d'ouvrage du SMIGIBA,
 - o coordonner la mise en œuvre des actions sous maîtrise d'ouvrage autre,
 - o conseiller les maîtres d'ouvrage sur les plans technique et financier,
 - o assister les maîtres d'ouvrage durant la réalisation des actions,
 - o assurer la communication interne et externe du contrat de rivière,
 - o réaliser le suivi de l'avancement du contrat de rivière,
- x assurer le secrétariat du comité de rivière, préparer et animer les réunions du comité,
- x superviser la politique de gestion des cours d'eau du syndicat,
- x faciliter les relations avec les administrations et les usagers du cours d'eau.

ESTIMATIF FINANCIER

Salaire et charges salariales annuels	45 000 €
Frais de fonctionnement annuels	18 000 €
TOTAL ANNUEL	63 000 € * 2 65 000 € * 5
TOTAL CONTRAT	451 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATION	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR RA	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Chargé de mission	2008	63 000 €	5 000 €	3 150 €	6 000 €	33 700 €	15 150 €
Chargé de mission	2009	63 000 €	5 000 €	3 150 €		31 500 €	23 550 €
Chargé de mission	2010	65 000 €	5 000 €	3 250 €		32 500 €	24 250 €
Chargé de mission	2011 -2014	260 000 €	20 000 €	13 000 €		130 000 €	97 000 €
TOTAL		451 000 €	35 000 € 7 %	22 550 € 5 %	6 000 € 1 %	227 500 € 50 %	159 950 € 37 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chargé de mission	63 000 €	63 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €
TOTAL	451 000 €	63 000 €	63 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €

CHARGE DE MISSION POUR LA GESTION PHYSIQUE DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS		Action n°: C1.2
Territoire : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 426 000 €
<p align="center">ENJEU : GESTION OBJECTIF : Mettre en œuvre la gestion patrimoniale du Buëch</p>		

CONTEXTE

Le SMIGIBA a pour vocation **de mettre en œuvre une gestion patrimoniale du Buëch et de ses affluents, dans le cadre du contrat de rivière du Buëch et de ses affluents**. Il s'agit de **concilier la protection** des biens et des personnes, la **pérennité des usages** socio-économiques du cours d'eau avec les enjeux de **préservation** et de gestion **patrimoniale**. Ceci recouvre:

- x **La gestion des alluvions dans une optique patrimoniale :**
 - o subordonner les extractions aux seuls impératifs de protection des personnes,
 - o maintenir un profil en long équilibré du cours d'eau,
- x **La préservation de l'espace de mobilité de la rivière:**
 - o concilier tresses ou divagation et usages socio-économiques,
 - o préserver l'emprise actuelle de la rivière,
- x **La préservation de la fonctionnalité biologique de la rivière**
 - o prendre en compte le milieu naturel lors des travaux en rivière,
 - o décroisonner le cours d'eau : assurer la franchissabilité des seuils.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Établir et mettre en œuvre la politique de **gestion du transport solide** du syndicat :

- x participation aux **comités de suivi** des autorisations d'extraction de granulats sur le DPF,
- x définition et mise en œuvre des **curages d'intérêt général** à réaliser par le syndicat,
- x suivi de l'**évolution du profil en long** du Buëch,

Mettre en œuvre la politique d'entretien du Buëch et de ses affluents :

- x mise en œuvre de la gestion de la divagation du Buëch,
- x définition des plans d'entretien du lit et des berges,
- x assister les maîtres d'ouvrage lors des travaux de protection contre les crues,
- x concevoir et mettre en œuvre le système d'information géographique du syndicat.

ESTIMATIF FINANCIER

Salaire et charges salariales annuels	45 000 €
Frais de fonctionnement annuels	13 000 €
TOTAL ANNUEL	58 000 € *2 62 000 € *5
TOTAL CONTRAT	426 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CR RA	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Chargé de mission	2008	58 000 €	2 900 €	6 000 €	34 600 €	14 500 €
Chargé de mission	2009	58 000 €	2 900 €		29 000 €	26 100 €
Chargé de mission	2010	62 000 €	3 100 €		31 000 €	27 900 €
Chargé de mission	2011 - 2014	248 000 €	12 400 €		124 000 €	111 600 €
TOTAL		426 000 €	21 300 € 5 %	6 000 € 1,5 %	218 600 € 50 %	180 100 € 43,5 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chargé de mission	58 000 €	58 000 €	62 000 €	62 000 €	62 000 €	62 000 €	62 000 €
TOTAL	426 000 €	58 000 €	58 000 €	62 000 €	62 000 €	62 000 €	62 000 €

VOLET C2

COMMUNICATION ET VALORISATION

SOMMAIRE VOLET C2

ETUDE DE DEFINITION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SMIGIBA	156
CREATION D'OUTILS POUR L'INFORMATION DU PUBLIC.....	158
EDITION D'UN CAHIER DES CHARGES DE PRESCRIPTIONS ECOLOGIQUES LORS DES TRAVAUX EN RIVIERE.....	160
REALISATION D'UN GUIDE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES RIVERAINS.....	162
PROGRAMMES SCOLAIRES DE SENSIBILISATION AU PATRIMOINE RIVIERE DU BASSIN VERSANT.....	164
CONCEPTION ET EDITION D'UN GUIDE GRAND PUBLIC SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU BUËCH	166
CREATION D'UN CIRCUIT DE DECOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES.....	168

ETUDE DE DEFINITION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SMIGIBA		Action n°: C2.1
Cours d'eau : BASSIN VERSANT		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008	PRIORITE 1	Montant : 10 000 €
<p>ENJEU : COMMUNICATION</p> <p>OBJECTIF :</p> <p><i>Définir la politique de communication du SMIGIBA</i></p> <p><i>Choisir les outils de communication les mieux adaptés</i></p>		

CONTEXTE

L'action conduite par le SMIGIBA reste aujourd'hui confidentielle, tant en ce qui concerne la connaissance acquise sur les cours d'eau, la gestion patrimoniale mise en place dans le cadre du contrat de rivière que des opérations réalisées au jour le jour. L'atteinte du bon état écologique et la pérennisation de la gestion patrimoniale dépendent en grande partie de l'appropriation locale de l'action du SMIGIBA, que ce soit par les élus locaux, par les usagers et les riverains des cours d'eau, par les scolaires ou par le grand public.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de définir:

- x l'effet attendu de la communication,
- x les messages appropriés pour atteindre ces effets,
- x les publics ciblés,
- x les outils adaptés.

ESTIMATIF FINANCIER

Définition de la stratégie de communication du SMIGIBA	10 000 €
TOTAL	10 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Définition de la stratégie de communication du SMIGIBA	2008	10 000 €	1 000 €	2 000 €	5 000 €	2 000 €
TOTAL		10 000 €	1 000 € 10 %	2 000 € 20 %	5 000 € 50 %	2 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Définition de la stratégie de communication du SMIGIBA	10 000 €						
TOTAL	10 000 €						

CREATION D'OUTILS POUR L'INFORMATION DU PUBLIC		Action n°: C2.2
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 50 000 €
<p>ENJEU : COMMUNICATION</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Informer le grand public des enjeux de la gestion du Buëch et de l'action du SMIGIBA</p> <p>Faire reconnaître l'action du SMIGIBA auprès des élus et des usagers</p> <p><i>Communiquer sur l'avancement du contrat de rivière</i></p> <p><i>Mettre à disposition la connaissance accumulée par le syndicat</i></p> <p><i>Sensibiliser le grand public aux problématiques de gestion de la rivière</i></p>		

CONTEXTE

La mise en œuvre d'une gestion patrimoniale de la rivière suppose une évolution des pratiques de l'ensemble des acteurs concernés par le cours d'eau. La diffusion de l'information concernant la mise en œuvre de cette gestion et l'explication des concepts qui la sous-tendent participent à cette évolution.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette action comporte trois opérations distinctes :

- x **Création d'une charte graphique pour améliorer la visibilité de l'action du SMIGIBA :**
 - o définition d'une charte graphique;
 - o réalisation d'un logo;
 - o diffusion de la charte et du logo.
- x **Diffusion d'un bulletin d'information grand public :**
 - o Il s'agit d'éditer une fois par an un bulletin faisant le point sur les actions entreprises dans le cadre du contrat de rivière et apportant des explications sur les choix retenus en matière de gestion du cours d'eau. Le public visé s'étend du conseiller municipal au riverain, soit une diffusion prévue de 15 000 exemplaires.
- x **Création d'un site internet :** le site offrira des informations destinées à différents publics : élus locaux et administrations, habitants et usagers, touristes, gestionnaires de cours d'eau... Il sera mis à jour chaque année et pourra intégrer des documents interactifs.

CONDITIONS DE REALISATION

Validation de l'action dans le cadre de l'étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

Conception de la charte graphique du SMIGIBA	5 000 €
Réalisation et édition à 15 000 ex. d'un bulletin annuel	28 000 €
Réalisation du site internet du SMIGIBA et mises à jour	17 000 €
TOTAL CONTRAT	50 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Charte graphique et logo	2008	5 000 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €	1 000 €
Bulletin d'information	2008 / 2014	28 000 €	5 600 €	8 400 €	8 400 €	5 600 €
Site internet	2009 / 2014	17 000 €	3 400 €	5 100 €	5 100 €	3 400 €
TOTAL		50 000 €	10 000 € 20 %	15 000 € 30 %	15 000 € 30 %	10 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réalisation d'une charte graphique et d'un logo	5 000 €						
Réalisation et édition d'un bulletin d'information annuel	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Site internet		12 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL	50 000 €	9 000 €	16 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €

EDITION D'UN CAHIER DES CHARGES DE PRESCRIPTIONS ECOLOGIQUES LORS DES TRAVAUX EN RIVIERE		Action n°: C2.3
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008	PRIORITE 1	Montant : 4 000 €
<p>ENJEU : COMMUNICATION - COMPORTEMENT</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Mieux prendre en compte le milieu naturel lors des travaux en rivière Établir une démarche qualité pour la réalisation de travaux en rivière</p>		

CONTEXTE

De nombreuses espèces et milieux sont directement touchés par des travaux en rivière ou sur les berges : oiseaux de la bande active (chevalier guignette, petit gravelot), castor, espèces nichant en ripisylve (héron cendré, faucon hobereau, milan noir) et les espèces cavernicoles (chauves-souris, oiseaux), population piscicole. Par ailleurs il serait intéressant de prévenir la destruction de chauves-souris lors de l'entretien de certains ponts (colmatage des disjointements par exemple) car ces ouvrages, modernes ou anciens, sont très fréquentés du fait de la proximité des ressources alimentaires. L'impact sur ces espèces se fait par :

- x destruction directe lors des travaux,
- x réduction des possibilités de nidification par homogénéisation des milieux sur les zones d'extraction,
- x dérangement potentiel par une fréquentation excessive.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisation :

- x prescriptions dans le cadre d'un **cahier des charges** :
- x réalisation d'expertises naturalistes sommaire avant travaux.

Animation :

- x information, sensibilisation des acteurs du cours d'eau

Suivi/Évaluation :

- x suivi des succès de reproduction dans les zones sensibles,
- x suivi de la prise en compte des prescription lors des travaux.

CONDITIONS DE REALISATION

Validation de l'action dans le cadre de l'étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

<i>Réalisation d'un cahier des charges milieu naturel*</i>	<i>p.m.</i>
Édition sous forme de plaquette d'information (2 000 exemplaires)	4 000 €
Animation en direction des communes et entreprises*	<i>p.m.</i>
Expertise d'un spécialiste en début de chantiers*	<i>p.m.</i>
TOTAL CONTRAT	4 000 €

*: animation et expertise assurées par le personnel du SMIGIBA.

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Édition d'un cahier des charges	2008	4 000 €	1 200 €	2 000 €	800 €
TOTAL		4 000 €	1 200 € 30 %	2 000 € 50 %	800€ 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Édition d'un cahier des charges	4 000 €						
TOTAL	4 000 €						

REALISATION D'UN GUIDE D'ENTRETIEN A DESTINATION DES RIVERAINS		Action n°: C2.4
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2009	PRIORITE 1	Montant : 15 000 €
<p>ENJEU : COMMUNICATION - COMPORTEMENT</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Faire reconnaître l'action du SMIGIBA auprès des élus et des usagers</p> <p><i>Informer les riverains sur leur rôle et leurs obligations</i></p> <p><i>Mieux faire connaître le fonctionnement du cours d'eau</i></p> <p><i>Diffuser les bonnes pratiques de gestion</i></p>		

CONTEXTE

L'expérience montre que les riverains méconnaissent les droits et les devoirs qui sont les leurs en matière de cours d'eau. Ceci est d'autant plus vrai en bordure du Domaine Public Fluvial. Par ailleurs, le fonctionnement d'un cours d'eau tel que le Buëch et les principes qui guident une gestion patrimoniale de ce type de rivière sont méconnus. La diffusion d'un tel guide contribuera à la communication d'une information précise sur les objectifs et le contenu du contrat de rivière et participera à l'évolution de la perception et des pratiques.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- x Définition du contenu;
- x Mise en page;
- x Édition et diffusion.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Validation de l'action dans le cadre de l'étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

Réalisation d'un guide à destination des riverains	15 000 €
TOTAL CONTRAT	15 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Réalisation d'un guide à destination des riverains	2009	15 000 €		4 500 €	7 500 €	3 000 €
TOTAL		15 000 €		4 500 € 30 %	7 500 € 50 %	3 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réalisation d'un guide à destination des riverains		15 000 €					
TOTAL		15 000 €					

PROGRAMMES SCOLAIRES DE SENSIBILISATION AU PATRIMOINE RIVIERE DU BASSIN VERSANT		Action n°: C2.5
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2008-2014	PRIORITE 1	Montant : 42 000 €
ENJEU : COMMUNICATION OBJECTIF : Sensibiliser les scolaires à la gestion patrimoniale des cours d'eau <i>Intervenir annuellement auprès de 10 classes primaires de la vallée</i>		

CONTEXTE

Le bassin versant du Buëch est caractérisé par des sites aquatiques et paysagers remarquables. Le Buëch présente une richesse écologique certaine et un patrimoine hydraulique digne d'intérêt avec la présence de nombreux ouvrages en fonctionnement (barrages, canaux), prises d'eau, seuils. Par conséquent, il est important de faire découvrir et de sensibiliser les enfants du bassin versant à ce patrimoine naturel remarquable. La finalité de ces programmes sera de faire comprendre aux élèves leur territoire, ses atouts et ses vulnérabilités pour en devenir un citoyen à part entière, acteur et responsable.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le programme de sensibilisation se composera des actions suivantes :

- x animations réalisées dans les classes du bassin versant,
- x sorties de terrain sur des sites illustrant les problématiques du bassin versant (ouvrage hydroélectrique, usine d'eau potable, prise d'eau agricole, station d'épuration...), la richesse des milieux aquatiques (richesse piscicole, hydrobiologique) ,
- x interventions de professionnels du domaine de l'eau et des milieux aquatiques

Suivi :

- x journée de restitution des programmes réalisés dans les différentes classes.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Sous réserve que la pertinence de l'action soit démontrée par l'étude de définition de la stratégie de communication.

ESTIMATIF FINANCIER

Interventions en milieu scolaires : programme annuel pour 10 classes	6 000 €
TOTAL CONTRAT	42 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Programmes de sensibilisation	2008/ 2012	42 000 €	4 200 €	8 400 €	21 000 €	8 400 €
TOTAL		42 000 €	4 200 € 10 %	8 400 € 20 %	21 000 € 50 %	8 400 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Programmes de sensibilisation	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
TOTAL	42 000 €	6 000 €					

CONCEPTION ET EDITION D'UN GUIDE GRAND PUBLIC SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU BUËCH		Action n°: C2.6
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2010	PRIORITE 2	Montant : 30 000 €
<p>ENJEU : COMMUNICATION - COMPORTEMENT</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Faire partager la connaissance acquise sur le fonctionnement du Buëch Sensibiliser le grand public aux problématiques de gestion d'un cours d'eau</p>		

CONTEXTE

Les études complémentaires conduites sur le Buëch représentent une somme importante de connaissances sur le fonctionnement géomorphologique du Buëch et sur la diversité de la faune et de la flore. Le grand public n'a pas accès à cette connaissance, ni aux principes qui guident la gestion d'un cours d'eau tel que le Buëch. L'édition d'un guide est un moyen de porter à la connaissance du public une partie de l'information accumulée par le SMIGIBA et de présenter les concepts mis en œuvre dans le cadre du contrat de rivière.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le guide sera conçu comme un ouvrage de vulgarisation :

- x définition du contenu de l'ouvrage : public visé, problématiques abordées, degré de complexité de la présentation;
- x réalisation de l'ouvrage : rédaction des articles, réalisation des illustrations, mise en page;
- x édition;
- x diffusion : choix des modalités et des points de diffusion.

CONDITIONS DE REALISATION

Validation de l'action dans le cadre de l'étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA.

ESTIMATIF FINANCIER

Définition et réalisation de l'ouvrage	20 000 €
Édition	10 000 €
TOTAL CONTRAT	30 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O SMIGIBA
Conception, édition et diffusion d'un guide Buëch grand public	2010	30 000 €	6 000 €	3 000 €	15 000 €	6 000 €
TOTAL		30 000 €	6 000 € 20 %	3 000 € 10 %	15 000 € 50 %	6 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Conception, édition et diffusion d'un guide Buëch grand public			30 000 €				
TOTAL			30 000 €				

CREATION D'UN CIRCUIT DE DECOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES		Action n°: C2.7
Cours d'eau : Grand Buëch		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2011	PRIORITE 2	Montant : 70 000 €
<p>ENJEU : COMMUNICATION - COMPORTEMENT</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Faire partager la connaissance acquise sur le fonctionnement du Buëch</p> <p>Sensibiliser le grand public aux problématiques de gestion d'un cours d'eau</p>		

CONTEXTE

Le bassin versant du Buëch est caractérisé par des sites paysagers, aquatiques (adoux, marais) et terrestres remarquables et par une grande richesse écologique. La création d'un circuit est un moyen de porter à la connaissance du public une partie de l'information accumulée par le SMIGIBA, de faire connaître les spécificités et la richesse écologique du Buëch.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Conception du circuit:

- x Une étude devra être réalisée au préalable pour définir le lieu du parcours, pour la conception des panneaux informatifs sur des lectures de paysage de la vallée, sur les milieux aquatiques (faunes piscicoles, invertébrés, rôle de la ripisylve...), des panneaux de balisage intégrés dans le paysage avec la création d'un livret explicatif disponible à la maison de la glacière et office de tourisme.

Réalisation

- x Conception graphique des panneaux d'information, de balisage, tables d'orientation;
- x Réalisation à proprement dit des panneaux d'information, de balisage, tables d'orientation.

ESTIMATIF FINANCIER

Repérages et cartographie	5 000 €
Conception intellectuelle des panneaux et d'un livret	10 000 €
Réalisation des panneaux et implantation	55 000 €
TOTAL CONTRAT	70 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O SMIGIBA
Création d'un circuit de découverte du Grand Buëch	2011	70 000 €			35 000 €	35 000 €
TOTAL		70 000 €			35 000 € 50%	35 000 € 50 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Création d'un circuit de découverte du Grand Buëch				70 000 €			
TOTAL	70 000 €			70 000 €			

VOLET C3

SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT

SOMMAIRE VOLET C3

BILAN INTERMEDIAIRE ET BILAN FINAL DU CONTRAT DE RIVIERE.....	171
---	-----

BILAN INTERMEDIAIRE ET BILAN FINAL DU CONTRAT DE RIVIERE		Action n°: C3.1
Cours d'eau : Bassin versant		Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Réalisation : 2010 / 2014	PRIORITE 1	Montant : 45 000 €
<p>ENJEU : GESTION, REGLEMENTAIRE</p> <p>OBJECTIF :</p> <p>Évaluer la pertinence des actions engagées à mi-parcours pour les réorienter si nécessaire</p> <p>Évaluer la pertinence du contrat pour définir la suite à donner</p>		

CONTEXTE

La mise en œuvre du contrat de rivière constitue un moment particulier de la gestion d'un cours d'eau: des moyens techniques et financiers sont concentrés sur une durée relativement courte pour apporter des solutions à des problématiques de gestions locales. Dans un premier temps, il importe donc d'évaluer l'utilisation faite des moyens financiers investis dans le contrat de rivière. Il s'agit ensuite d'évaluer la pertinence des actions au regard des enjeux et des objectifs annoncés. Cette évaluation permettra de réorienter les actions au cours du contrat et en fin de démarche de préparer l'après-contrat en répondant à cette question : comment optimiser et pérenniser la gestion globale et patrimoniale du Buëch mise en œuvre dans le cadre du contrat de rivière? En particulier, l'opportunité de réaliser un second contrat ou de s'orienter vers un SAGE sera étudiée.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Un bilan intermédiaire devra être réalisé en cours de Contrat afin d'évaluer la nécessité de réviser et de compléter le programme d'actions :

- x à la suite des études qui auront été réalisées au cours des trois premières années et des travaux qui y sont préconisés (étude de transport solide, étude ressource en eau...)
- x après évaluation de l'efficacité des actions engagées.

Un programme d'actions complémentaires pourra être établi et inscrit au Contrat de Rivière après avoir été soumis à la commission d'agrément.

Évaluation de la mise en œuvre du contrat de rivière:

- x analyse qualitative et quantitative sur la base des bilans annuels;

Le bilan final évaluera la pertinence des actions engagées au regard des objectifs annoncés et de l'état des milieux tel que diagnostiqué lors des études complémentaires :

- ⇒ quelle efficacité/efficience des actions engagées?
- ⇒ quels enseignements tirer de cette expérience?
- ⇒ quelle suite à donner?

ESTIMATIF FINANCIER

Évaluation intermédiaire	15 000 €
Bilan final du contrat	30 000 €
TOTAL CONTRAT	45 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

OPERATIONS	ANNÉE	MONTANT	CG 05	CR PACA	AERMC	M.O. SMIGIBA
Évaluation intermédiaire	2010	15 000 €	1 500 €	3 000 €	7 500 €	3 000 €
Bilan final du contrat	2014	30 000 €	3 000 €	6 000 €	15 000 €	6 000 €
TOTAL		45 000 €	4 500 € 10 %	9 000 € 20 %	22 500 € 50 %	9 000 € 20 %

RÉPARTITION ANNUELLE DES MONTANTS

OPERATIONS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Évaluation intermédiaire			15 000 €				
Évaluation finale							30 000 €
TOTAL	45 000 €		15 000 €				30 000 €

RECAPITULATIFS FINANCIERS

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET A1							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	475 000 €	157 000 €	0 €	49 500 €	0 €	142 500 €	0 €	126 000 €
A1.2	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	TRESCLEOUX	548 000 €	127 950 €	0 €	136 875 €	0 €	164 400 €	0 €	118 775 €
A1.3	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LAGRAND	548 000 €	133 000 €	0 €	112 800 €	0 €	164 400 €	0 €	137 800 €
A1.4	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	SERRES	1 788 000 €	385 960 €	0 €	207 285 €	0 €	536 400 €	0 €	658 355 €
A1.5	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LUS LA CROIX HAUTE	1 000 000 €	0 €	295 250 €	0 €	50 000 €	208 500 €	0 €	446 250 €
A1.6	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ASPRES SUR BUËCH	1 132 000 €	255 500 €	0 €	168 906 €	0 €	308 000 €	0 €	399 594 €
A1.7	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	RIBIERS	445 600 €	147 000 €	0 €	87 600 €	0 €	98 280 €	0 €	112 720 €
A1.8	Élimination des eaux parasites	VEYNES								

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
5 936 600 €	1 206 410 €	295 250 €	641 299 €	50 000 €	1 622 480 €	0 €	2 121 161 €
%	20,3%	5,0%	10,8%	0,8%	27,3%	0%	35,7%

VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET A2							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CG 05	112 800 €	0 €	0 €	22 560 €	0 €	67 680 €	0 €	22 560 €

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
112 800 €	0 €	0 €	22 560 €	0 €	67 680 €	0 €	22 560 €
%	0%	0%	20%	0%	60%	0%	20%

VOLET B1 RESTAURATION DES COURS D'EAU ET GESTION ECOLOGIQUE

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET B1							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1 554 000 €	310 800 €	0 €	466 200 €	0 €	466 200 €	0 €	310 800 €
B1.2	Travaux pour rendre franchissable le seuil des Savoyons	SMIGIBA	60 000 €	12 000 €	0 €	18 000 €	0 €	18 000 €	0 €	12 000 €
B1.3	Définition des débits minimums biologiques du Buèch et de ses principaux affluents	SMIGIBA	100 000 €	10 000 €	0 €	20 000 €	0 €	50 000 €	0 €	20 000 €
B1.4	<i>Étude approfondie des adoux et suivi de la qualité</i>	SMIGIBA	65 000 €	10 500 €	0 €	9 000 €	0 €	32 500 €	0 €	13 000 €
B1.5	Définition des moyens d'une gestion foncière et réglementaire durable des adoux	SMIGIBA	20 000 €	2 000 €	0 €	4 000 €	0 €	10 000 €	0 €	4 000 €
B1.6	<i>Travaux de restauration piscicole des adoux</i>	SMIGIBA	75 000 €	7 500 €	0 €	15 000 €	0 €	37 500 €	0 €	15 000 €
B1.7	Étude génétique de la population de truites farios	FDAAPPMA	20 000 €	2 000 €	0 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €	12 000 €
B1.8	<i>Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes</i>	SMIGIBA	60 000 €	12 000 €	0 €	18 000 €	0 €	18 000 €	0 €	12 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	20 000 €	0 €	0 €	6 000 €	0 €	10 000 €	0 €	4 000 €
B1.10	<i>Entretien des petites prairies humides alluviales</i>	CEEP	32 000 €	0 €	0 €	9 600 €	0 €	16 000 €	0 €	6 400 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	47 000 €	9 400 €	0 €	4 700 €	0 €	23 500 €	0 €	9 400 €

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
2 053 000 €	376 200 €	0 €	576 500 €	0 €	681 700 €	0 €	418 600 €
%	18,3%	0,0%	28,1%	0,0%	33,2%	0,0%	20,4%

VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES RISQUES SUITE

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET B2							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
B2.19	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LARAGNE	187 500 €	18 750 €	0 €	56 250 €	0 €	0 €	56 250 €	56 250 €
B2.20	Renforcements ponctuels des digues d'Aspres	ASPRES SUR BUËCH	84 000 €	12 600 €	0 €	25 200 €	0 €	0 €	18 000 €	28 200 €
B2.21	Travaux de protection de la salle des fêtes contre les érosions du Maraize	LE SAIX	92 500 €	23 125 €	0 €	27 750 €	0 €	0 €	0 €	41 625 €
B2.22	Traitement d'une érosion de berge en aval de Pont Lagrand	EYGUIANS	55 500 €	13 875 €	0 €	16 650 €	0 €	0 €	0 €	24 975 €
B2.23	Protection de la station d'épuration	EYGUIANS	120 000 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	90 000 €
B2.24	Travaux de réhabilitation des berges du Céans dans la traversée du village	ORPIERRE	75 000 €	18 750 €	0 €	22 500 €	0 €	0 €	0 €	33 750 €
B2.25	Protection de berge en amont du pont de Ribiers	RIBIERS	62 000 €	15 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	46 500 €
B2.26	Travaux de protection rustique au droit de la canalisation AEP Chabestan La Bâtie	SIVU CHABESTAN LA BATIE	15 000 €	3 750 €	0 €	4 500 €	0 €	0 €	0 €	6 750 €
B2.27	Étude hydraulique pour l'aménagement du torrent de Véragne	LAZER	15 000 €	3 750 €	0 €	4 500 €	0 €	0 €	0 €	6 750 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1 250 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 250 000 €

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
8 655 400 €	656 390 €	0 €	951 370 €	0 €	110 000 €	709 170 €	6 228 470 €
%	7,6%	0,0%	11,0%	0,0%	1,3%	8,2%	72,0%

VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET B3							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	BN82	ETAT	MO
B3.1	Équipement des canaux gravitaires en systèmes de comptage volumétrique	FDSIGE	18 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	18 200 €
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	70 000 €	0 €	0 €	19 500 €	0 €	35 000 €	0 €	15 500 €
B3.3	Étude diagnostic de la ressource en eau	SMIGIBA	100 000 €	10 000 €	0 €	20 000 €	0 €	30 000 €	20 000 €	20 000 €
B3.4	Création d'un poste d'animateur irrigation	CHAMBRE D'AGRICULTURE	112 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	56 000 €	0 €	56 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir								

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
300 200 €	10 000 €	0 €	39 500 €	0 €	121 000 €	20 000 €	109 700 €
%	3,3%	0%	13,2%	0%	40,3%	6,7%	36,5%

VOLET C1 COORDINATION ET ANIMATION DU CONTRAT

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET C1							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	451 000 €	35 000 €	0 €	6 000 €	19 300 €	227 700 €	3 250 €	159 750 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buëch	SMIGIBA	426 000 €	0 €	0 €	6 000 €	18 200 €	218 600 €	3 100 €	180 100 €

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
877 000 €	35 000 €	0 €	12 000 €	37 500 €	446 300 €	6 350 €	339 850 €
%	4,0%	0%	1,4%	4,3%	50,9%	0,7%	38,8%

VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET C2							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
C2.1	Étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA	SMIGIBA	10 000 €	1 000 €	0 €	2 000 €	0 €	5 000 €	0 €	2 000 €
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	50 000 €	10 000 €	0 €	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	10 000 €
C2.3	Édition d'un cahier des charges de prescriptions de travaux	SMIGIBA	4 000 €	0 €	0 €	1 200 €	0 €	2 000 €	0 €	800 €
C2.4	Édition d'un guide d'entretien à destination des riverains	SMIGIBA	15 000 €	0 €	0 €	4 500 €	0 €	7 500 €	0 €	3 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	42 000 €	4 200 €	0 €	8 400 €	0 €	21 000 €	0 €	8 400 €
C2.6	Création et édition d'un guide grand public sur le patrimoine du Buëch	SMIGIBA	30 000 €	6 000 €	0 €	3 000 €	0 €	15 000 €	0 €	6 000 €
C2.7	Création d'un circuit de découverte des milieux aquatiques	SMIGIBA	70 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	35 000 €	0 €	35 000 €

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
221 000 €	21 200 €	0 €	34 100 €	0 €	100 500 €	0 €	65 200 €
%	9,6%	0%	15,4%	0%	45,5%	0%	29,5%

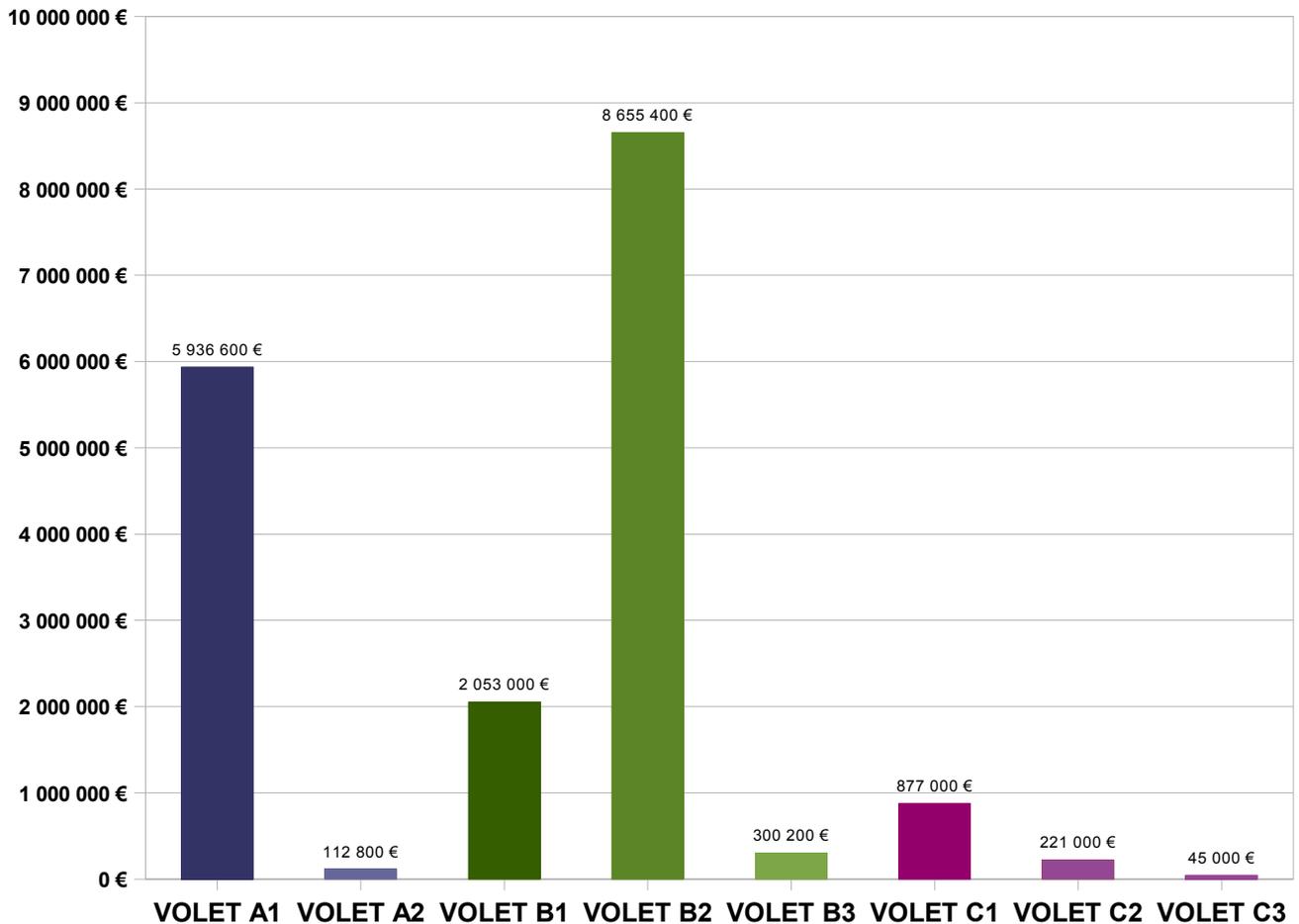
VOLET C3 EVALUATION ET BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE

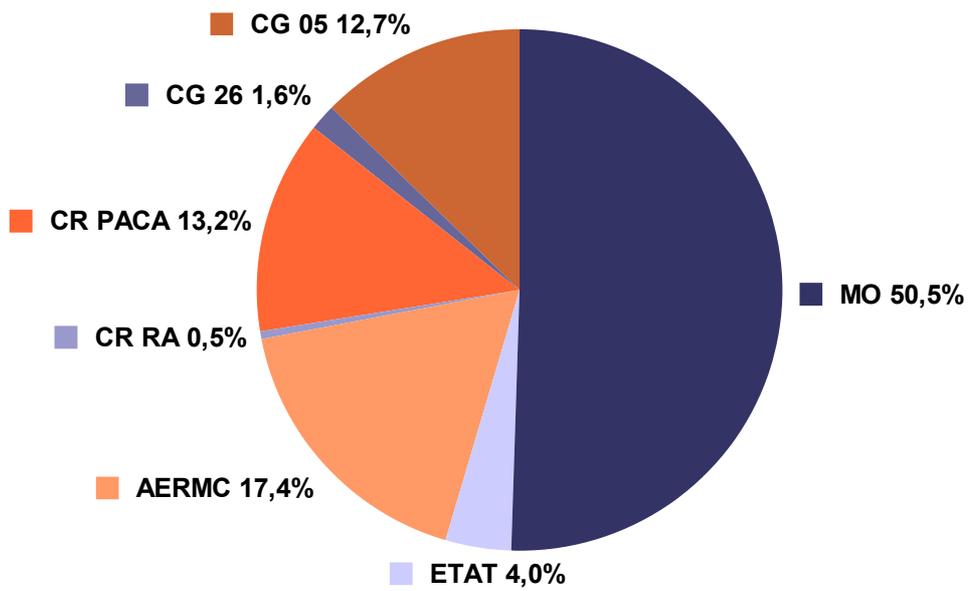
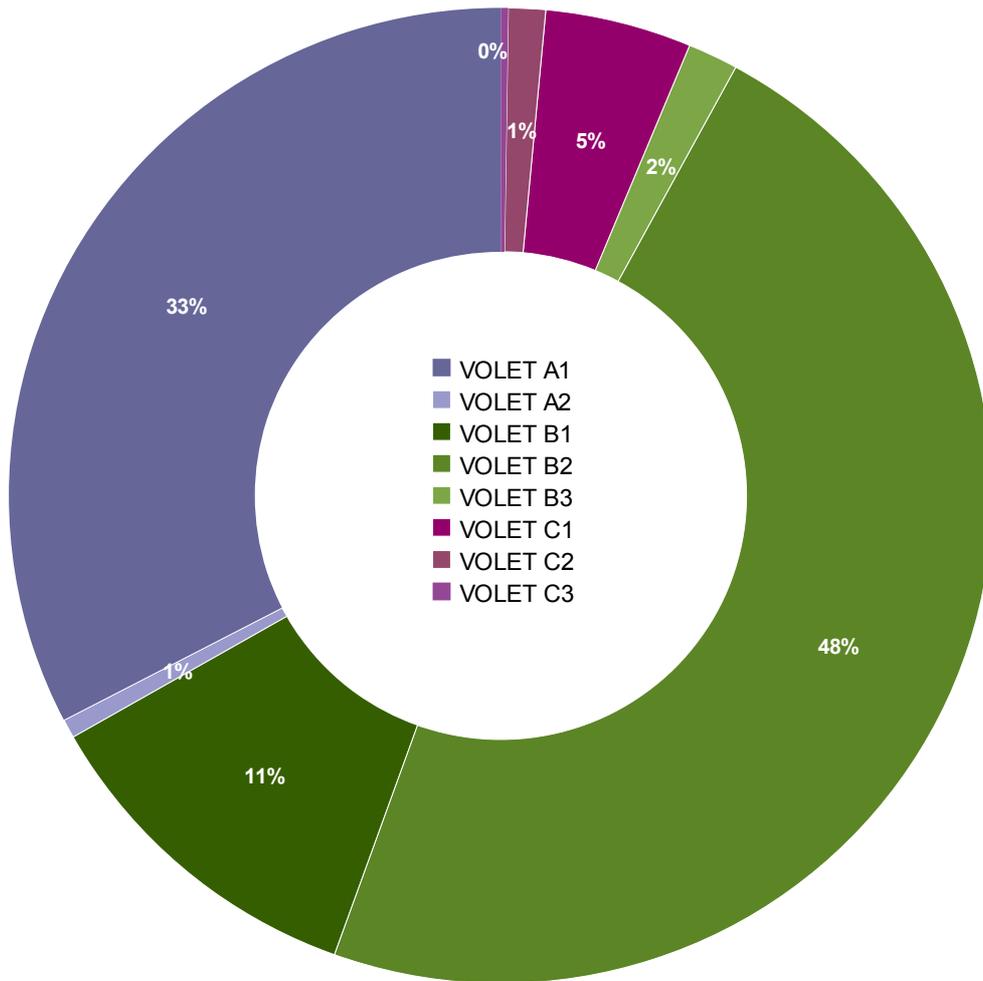
N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	RECAPITULATIF VOLET C3							
			TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
C3.1	Bilan intermédiaire et évaluation finale	SMIGIBA	45 000 €	4 500 €	0 €	9 000 €	0 €	22 500 €	0 €	9 000 €

TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
45 000 €	4 500 €	0 €	9 000 €	0 €	22 500 €	0 €	9 000 €
%	10,0%	0%	20,0%	0,0%	50,0%	0%	20,0%

RECAPITULATIFS GENERAUX

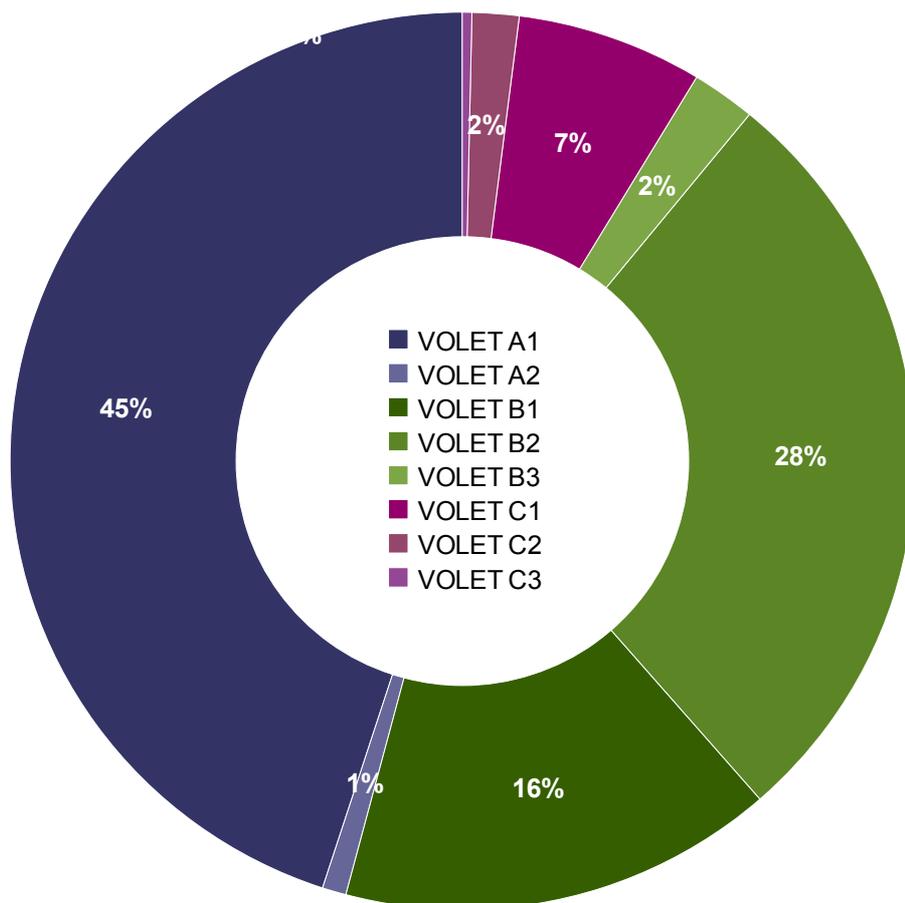
RECAPITULATIF GENERAL									
VOLET	TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO	% par volet
VOLET A1	5 936 600 €	1 206 410 €	295 250 €	762 966 €	50 000 €	1 622 480 €	0 €	2 121 161 €	32,62%
VOLET A2	112 800 €	0 €	0 €	22 560 €	0 €	67 680 €	0 €	22 560 €	0,62%
VOLET B1	2 053 000 €	376 200 €	0 €	576 500 €	0 €	681 700 €	0 €	418 600 €	11,28%
VOLET B2	8 655 400 €	656 390 €	0 €	951 370 €	0 €	110 000 €	709 170 €	6 228 470 €	47,55%
VOLET B3	300 200 €	10 000 €	0 €	39 500 €	0 €	121 000 €	20 000 €	109 700 €	1,65%
VOLET C1	877 000 €	35 000 €	0 €	12 000 €	37 500 €	446 300 €	6 350 €	339 850 €	4,82%
VOLET C2	221 000 €	21 200 €	0 €	34 100 €	0 €	100 500 €	0 €	65 200 €	1,21%
VOLET C3	45 000 €	4 500 €	0 €	9 000 €	0 €	22 500 €	0 €	9 000 €	0,25%
TOTAL	18 201 000 €	2 309 700 €	295 250 €	2 407 996 €	87 500 €	3 172 160 €	735 520 €	9 314 541 €	
	%	12,7%	1,6%	13,2%	0,5%	17,4%	4,0%	51,2%	

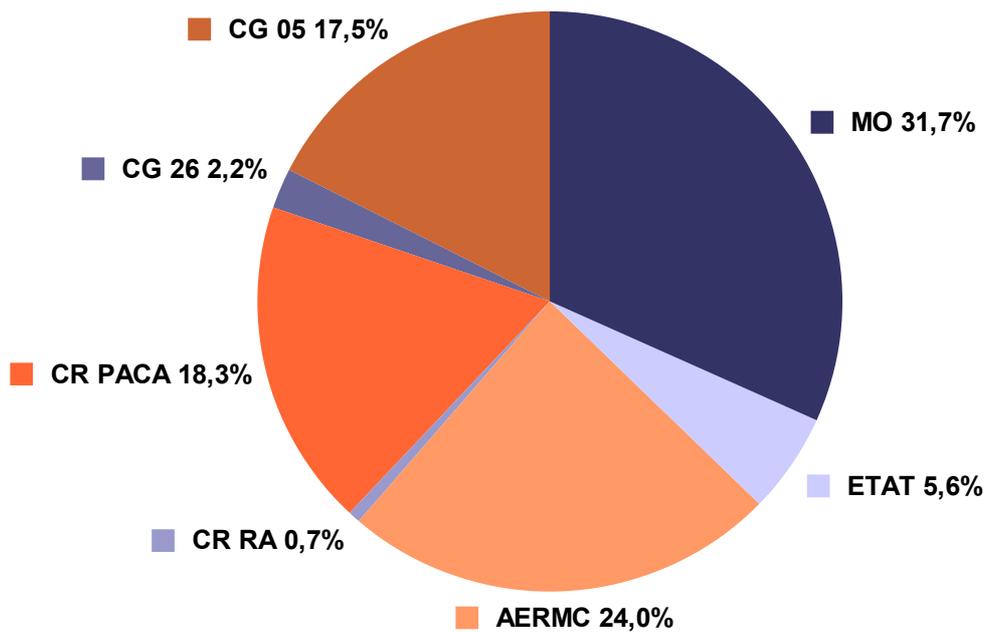
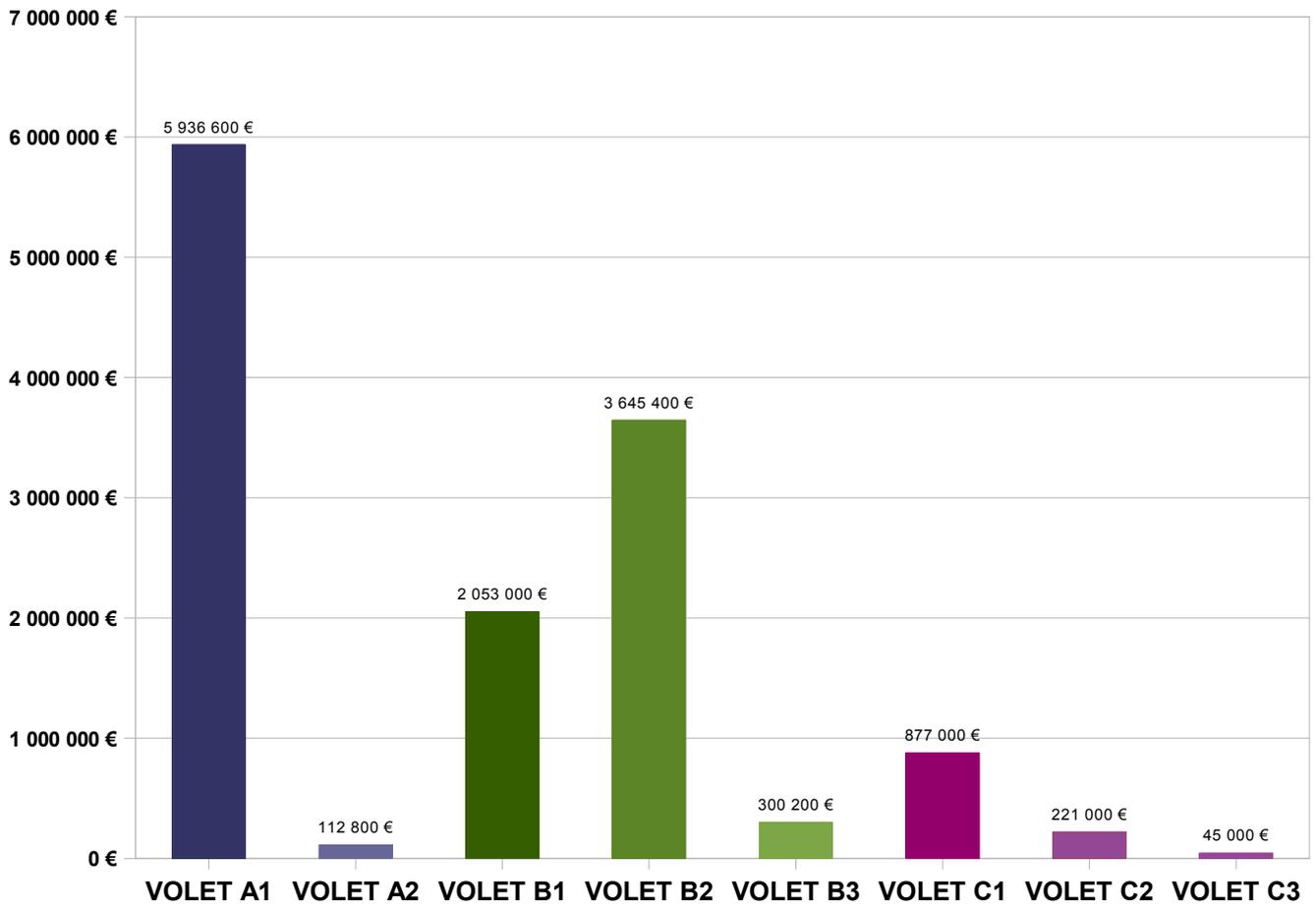




RECAPITULATIFS SANS EDF (B2.7) ET TOTAL (B2.28)

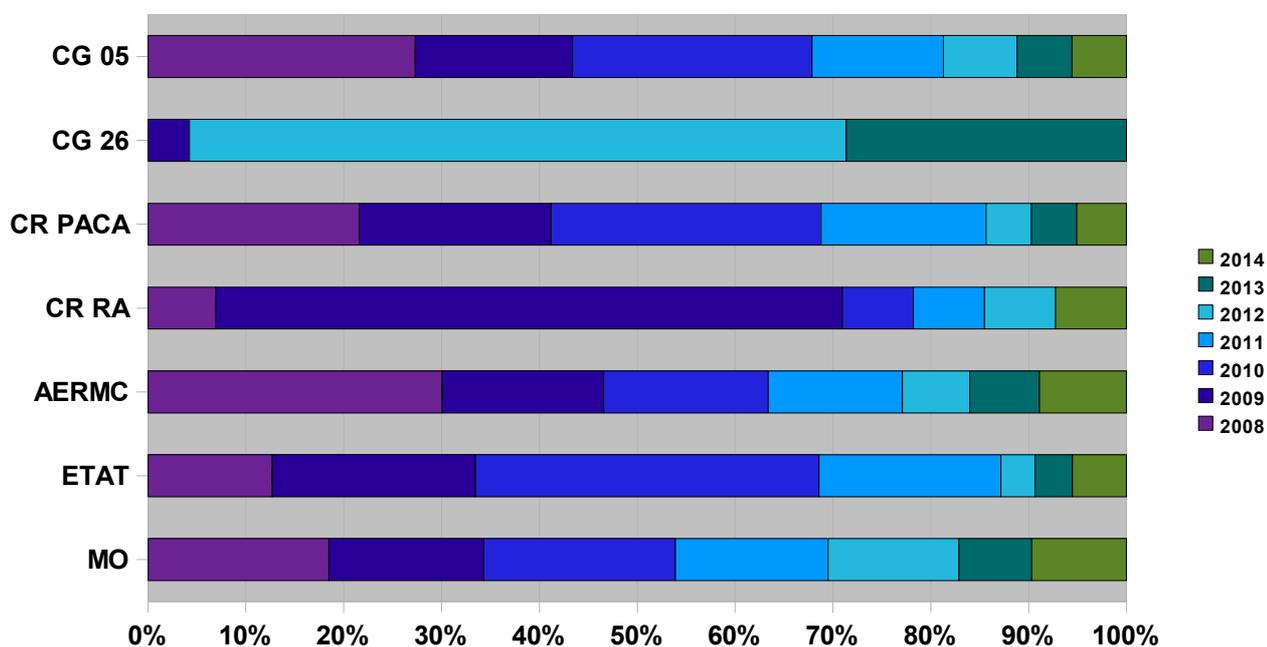
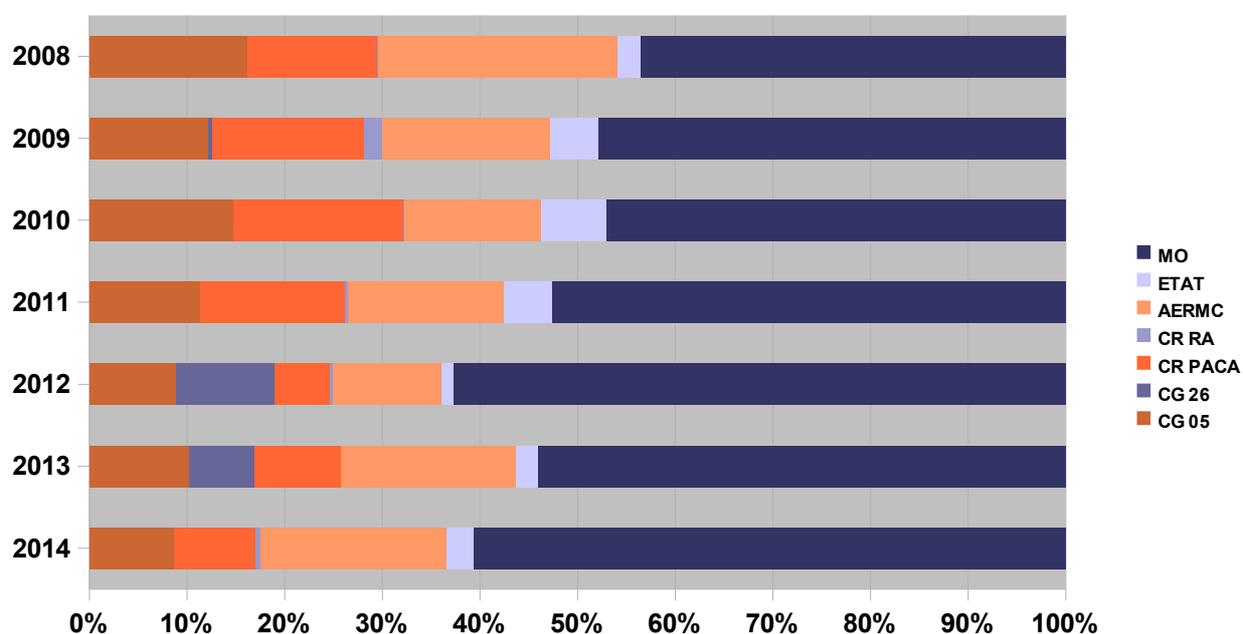
RECAPITULATIF PAR VOLET SANS EDF / TOTAL – ACTIONS B2.7 ET B2.28									
	TOTAL	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO	% par volet
VOLET A1	5 936 600 €	1 206 410 €	295 250 €	641 299 €	50 000 €	1 622 480 €	0 €	2 121 161 €	45,00%
VOLET A2	112 800 €	0 €	0 €	22 560 €	0 €	67 680 €	0 €	22 560 €	0,86%
VOLET B1	2 053 000 €	376 200 €	0 €	576 500 €	0 €	681 700 €	0 €	418 600 €	15,56%
VOLET B2	3 645 400 €	656 390 €	0 €	951 370 €	0 €	110 000 €	709 170 €	1 218 470 €	27,64%
VOLET B3	300 200 €	10 000 €	0 €	39 500 €	0 €	121 000 €	20 000 €	109 700 €	2,28%
VOLET C1	877 000 €	35 000 €	0 €	12 000 €	37 500 €	446 300 €	6 350 €	339 850 €	6,65%
VOLET C2	221 000 €	21 200 €	0 €	34 100 €	0 €	100 500 €	0 €	65 200 €	1,68%
VOLET C3	45 000 €	4 500 €	0 €	9 000 €	0 €	22 500 €	0 €	9 000 €	0,34%
TOTAL	13 191 000 €	2 309 700 €	295 250 €	2 286 329 €	87 500 €	3 172 160 €	735 520 €	4 304 541 €	
PART EN %		17,5%	2,2%	17,3%	0,7%	24,0%	5,6%	32,6%	





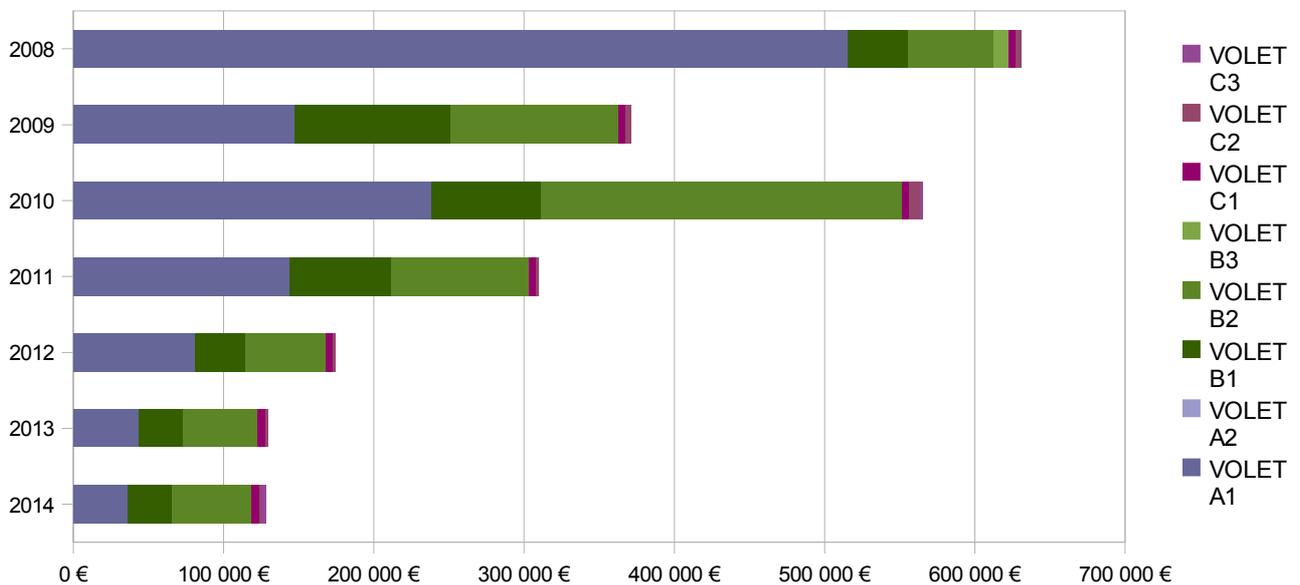
RECAPITULATIFS PAR ANNEE

RECAPITULATIF PAR ANNEE									
ANNEE	TOTAL	%	CG 05	CG 26	CR PACA	CR RA	AERMC	ETAT	MO
2008	3 902 900 €	21%	630 700 €	0 €	520 015 €	6 050 €	953 530 €	93 470 €	1 699 135 €
2009	3 043 650 €	17%	371 425 €	12 500 €	472 085 €	56 050 €	523 435 €	152 550 €	1 455 605 €
2010	3 828 500 €	21%	565 475 €	0 €	664 206 €	6 350 €	534 000 €	258 300 €	1 800 169 €
2011	2 727 800 €	15%	309 800 €	0 €	406 460 €	6 350 €	434 580 €	136 800 €	1 433 810 €
2012	1 964 550 €	11%	174 400 €	198 250 €	111 060 €	6 350 €	218 505 €	25 800 €	1 230 185 €
2013	1 263 300 €	7%	129 550 €	84 500 €	111 810 €	0 €	226 480 €	28 100 €	682 860 €
2014	1 470 300 €	8%	128 350 €	0 €	122 360 €	6 350 €	281 630 €	40 500 €	891 110 €
TOTAL	18 201 000 €	100%	2 309 700 €	295 250 €	2 407 996 €	87 500 €	3 172 160 €	735 520 €	9 192 874 €



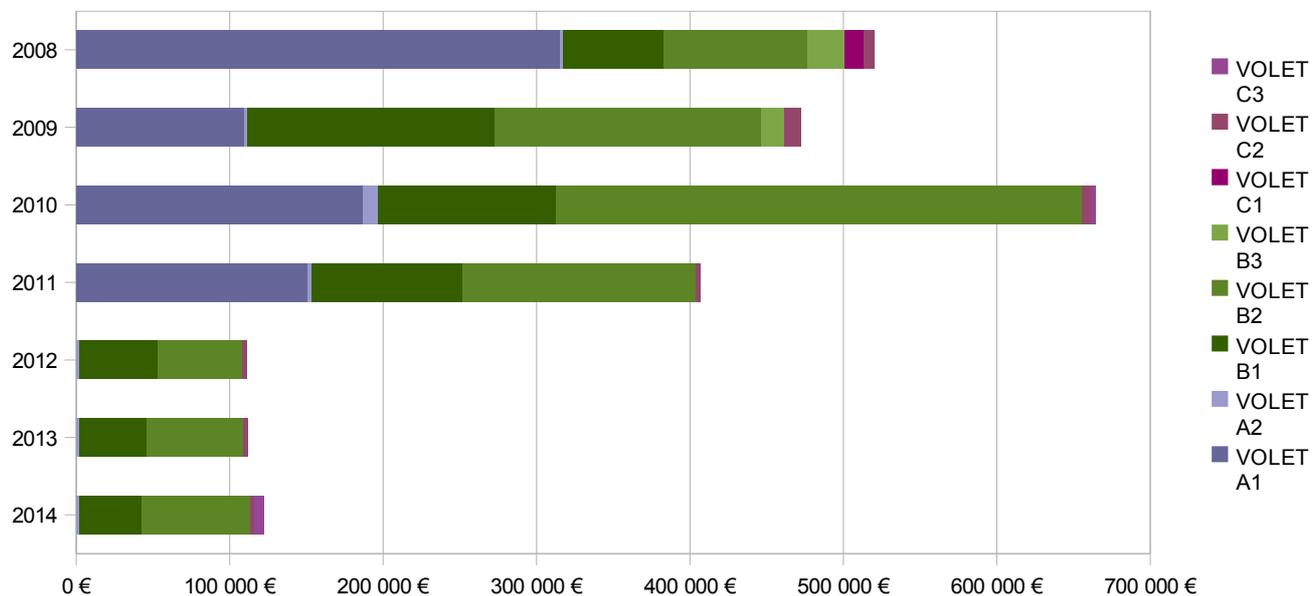
RECAPITULATIF CONSEIL GENERAL DES HAUTES ALPES

RECAPITULATIF PAR ANNEE CONSEIL GENERAL 05										
ANNEE	TOTAL	% PAR AN	VOLET A1	VOLET A2	VOLET B1	VOLET B2	VOLET B3	VOLET C1	VOLET C2	VOLET C3
2008	630 700 €	27%	515 560 €	0 €	40 400 €	56 340 €	10 000 €	5 000 €	3 400 €	0 €
2009	371 425 €	16%	147 550 €	0 €	103 300 €	111 775 €	0 €	5 000 €	3 800 €	0 €
2010	565 475 €	24%	238 600 €	0 €	72 750 €	240 025 €	0 €	5 000 €	7 600 €	1 500 €
2011	309 800 €	13%	144 000 €	0 €	67 550 €	91 650 €	0 €	5 000 €	1 600 €	0 €
2012	174 400 €	8%	80 700 €	0 €	34 000 €	53 100 €	0 €	5 000 €	1 600 €	0 €
2013	129 550 €	6%	43 600 €	0 €	29 200 €	50 150 €	0 €	5 000 €	1 600 €	0 €
2014	128 350 €	6%	36 400 €	0 €	29 000 €	53 350 €	0 €	5 000 €	1 600 €	3 000 €
TOTAL	2 309 700 €	100%	1 206 410 €	0 €	376 200 €	656 390 €	10 000 €	35 000 €	21 200 €	4 500 €
PART PAR VOLET EN %			52,2%	0,0%	16,3%	28,4%	0,4%	1,5%	0,9%	0,2%



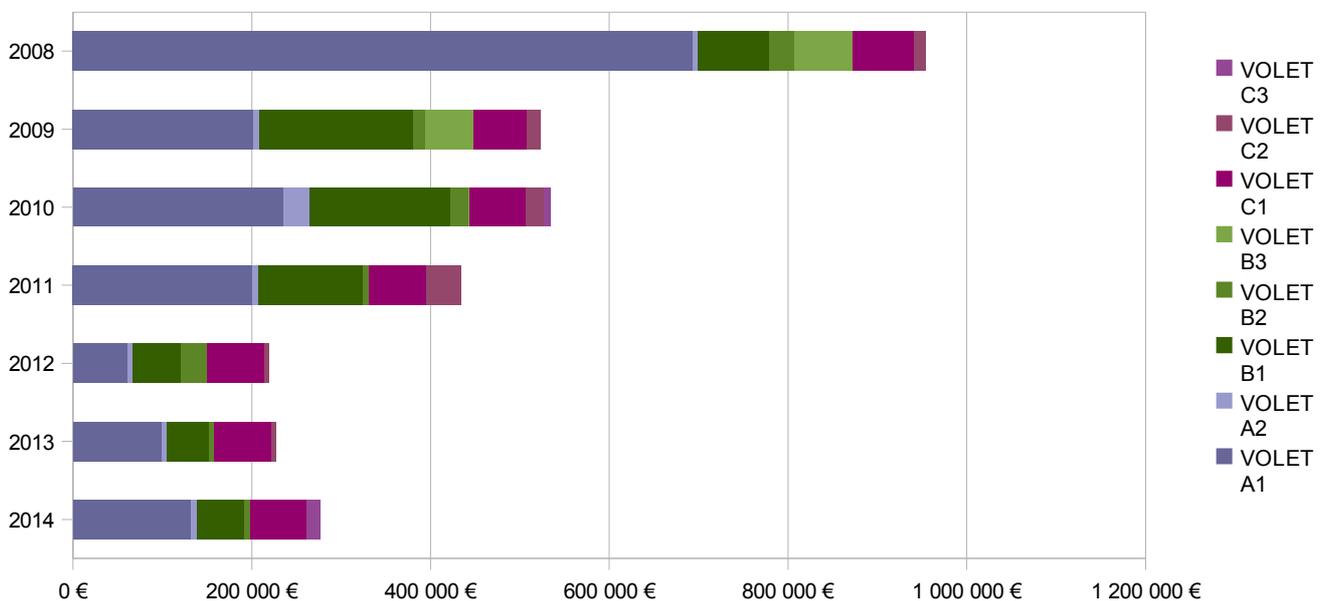
RECAPITULATIF CONSEIL REGIONAL PACA

RECAPITULATIF PAR ANNEE CONSEIL REGIONAL PACA										
ANNEE	TOTAL	% PAR AN	VOLET A1	VOLET A2	VOLET B1	VOLET B2	VOLET B3	VOLET C1	VOLET C2	VOLET C3
2008	520 015 €	22%	315 285 €	2 160 €	65 300 €	93 670 €	24 500 €	12 000 €	7 100 €	0 €
2009	472 085 €	20%	109 575 €	2 160 €	160 950 €	173 900 €	15 000 €	0 €	10 500 €	0 €
2010	664 206 €	28%	187 106 €	9 600 €	115 850 €	342 950 €	0 €	0 €	5 700 €	3 000 €
2011	406 460 €	17%	151 000 €	2 160 €	99 050 €	151 550 €	0 €	0 €	2 700 €	0 €
2012	111 060 €	5%	0 €	2 160 €	51 200 €	55 000 €	0 €	0 €	2 700 €	0 €
2013	111 810 €	5%	0 €	2 160 €	44 000 €	62 950 €	0 €	0 €	2 700 €	0 €
2014	122 360 €	5%	0 €	2 160 €	40 150 €	71 350 €	0 €	0 €	2 700 €	6 000 €
TOTAL	2 407 996 €	100%	762 966 €	22 560 €	576 500 €	951 370 €	39 500 €	12 000 €	34 100 €	9 000 €
PART PAR VOLET EN %			31,7%	0,9%	23,9%	39,5%	1,6%	0,5%	1,4%	0,4%



RECAPITULATIF AGENCE DE L'EAU RHÔNE MEDITERRANEE ET CORSE

RECAPITULATIF PAR ANNEE AERM&C										
ANNEE	TOTAL	% PAR AN	VOLET A1	VOLET A2	VOLET B1	VOLET B2	VOLET B3	VOLET C1	VOLET C2	VOLET C3
2008	953 530 €	30%	693 150 €	6 480 €	79 900 €	27 500 €	65 500 €	68 300 €	12 700 €	0 €
2009	523 435 €	17%	201 705 €	6 480 €	172 950 €	13 500 €	53 000 €	60 500 €	15 300 €	0 €
2010	534 000 €	17%	235 700 €	28 800 €	157 000 €	21 500 €	500 €	63 500 €	19 500 €	7 500 €
2011	434 580 €	14%	200 400 €	6 480 €	118 200 €	6 000 €	500 €	63 500 €	39 500 €	0 €
2012	218 505 €	7%	60 525 €	6 480 €	54 000 €	29 000 €	500 €	63 500 €	4 500 €	0 €
2013	226 480 €	7%	98 700 €	6 480 €	46 800 €	6 000 €	500 €	63 500 €	4 500 €	0 €
2014	281 630 €	9%	132 300 €	6 480 €	52 850 €	6 500 €	500 €	63 500 €	4 500 €	15 000 €
TOTAL	3 172 160 €	100%	1 622 480 €	67 680 €	681 700 €	110 000 €	121 000 €	446 300 €	100 500 €	22 500 €
PART PAR VOLET EN %			51,1%	2,1%	21,5%	3,5%	3,8%	14,1%	3,2%	0,7%



RECAPITULATIFS ANNUELS

PAR VOLET ET PAR ANNEE

VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES												
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	475 000 €		85 000 €	40 000 €	40 000 €	110 000 €	109 000 €	91 000 €
A1.2	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	TRESCLEOUX	1	2009-2012	548 000 €		26 250 €	240 000 €	190 000 €	91 750 €		
A1.3	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LAGRAND	2	2008-2010	548 000 €	432 000 €	57 000 €	59 000 €				
A1.4	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	SERRES	2	2008-2009	1 788 000 €	1 701 500 €	86 500 €					
A1.5	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LUS LA CROIX HAUTE	2	2009-2014	1 000 000 €		125 000 €			305 000 €	220 000 €	350 000 €
A1.6	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008-2011	1 132 000 €	177 000 €	165 000 €	400 000 €	390 000 €			
A1.7	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	RIBIERS	2	2009-2011	445 600 €		127 600 €	218 000 €	100 000 €			
A1.8	Élimination des eaux parasites	VEYNES	2	2008-2012	0 €							

TOTAL VOLET A1	TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
	€	5 936 600 €	2 310 500 €	672 350 €	957 000 €	720 000 €	506 750 €	329 000 €	441 000 €
	%		38,92%	11,33%	16,12%	12,13%	8,54%	5,54%	7,43%

VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX												
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	112 800 €	10 800 €	10 800 €	48 000 €	10 800 €	10 800 €	10 800 €	10 800 €

TOTAL VOLET A2	TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	€	112 800 €	10 800 €	10 800 €	48 000 €	10 800 €	10 800 €	10 800 €
	%		9,57%	9,57%	42,55%	9,57%	9,57%	9,57%

VOLET B1 RESTAURATION DES COURS D'EAU ET GESTION ECOLOGIQUE

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE												
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	1 554 000 €	140 000 €	420 000 €	291 000 €	292 000 €	161 000 €	137 000 €	113 000 €
B1.2	Travaux pour rendre franchissable le seuil des Savoyons	SMIGIBA	1	2009	320 000 €		320 000 €					
B1.3	Définition des débits minimums biologiques du Buëch et de ses principaux affluents	SMIGIBA	1	2010	100 000 €			100 000 €				
B1.4	<i>Étude approfondie des adoux et suivi de la qualité</i>	SMIGIBA	1	2008	65 000 €	25 000 €			20 000 €			20 000 €
B1.5	Définition des moyens d'une gestion foncière et réglementaire durable des adoux	SMIGIBA	1	2008	20 000 €	20 000 €						
B1.6	<i>Travaux de restauration piscicole des adoux</i>	SMIGIBA	1	2009-2011	75 000 €		20 000 €	27 500 €	27 500 €			
B1.7	Etude génétique de la population de truites farios	FDAAPPMA	1	2008	20 000 €	20 000 €						
B1.8	<i>Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes</i>	SMIGIBA	1	2008-2014	60 000 €	15 500 €	21 500 €	4 000 €	7 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	20 000 €	5 500 €	4 500 €	2 000 €	2 000 €	1 500 €	1 500 €	3 000 €
B1.10	<i>Entretien des petites prairies humides alluviales</i>	CEEP	1	2008-2014	32 000 €	2 000 €	15 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	4 500 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	1	2008-2014	47 000 €	14 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	8 000 €

TOTAL VOLET B1	TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
	€	2 313 000 €	242 000 €	806 500 €	432 000 €	356 000 €	174 000 €	150 000 €	152 500 €
	%		10,46%	34,87%	18,68%	15,39%	7,52%	6,49%	6,59%

VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES RISQUES

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET B1 PROTECTION CONTRE LES CRUES												
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	150 000 €	15 000 €	27 000 €	13 000 €	12 000 €	58 000 €	12 000 €	13 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	316 000 €	20 000 €	102 000 €	77 000 €	61 000 €	36 000 €	20 000 €	
B2.3	Étude du transport solide sur le Grand Buëch	DDE 05	1	2008	40 000 €	40 000 €						
B2.4	Étude de l'espace de mobilité du Buëch	SMIGIBA	2	2010	30 000 €			30 000 €				
B2.5	Opération de curage du lit du Buëch et suivi de l'évolution du lit	SMIGIBA	1	2008-2014	58 000 €		40 000 €		9 000 €			9 000 €
B2.6	Traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	203 000 €	30 000 €	17 000 €	93 000 €	15 000 €		33 000 €	15 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buëch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	3 760 000 €	160 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	400 000 €	400 000 €
B2.8	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LA ROCHE DES ARNAUDS	1	2008-2011	352 500 €	28 500 €	74 000 €	150 000 €	100 000 €			
B2.9	Confortement des ouvrages de protection	LA FAURIE	1 et 2	2009-2013	550 000 €		20 000 €	250 000 €	100 000 €	90 000 €	90 000 €	
B2.10	Confortement des ouvrages de protection	VEYNES	1	2008-2011	189 000 €	4 500 €	84 500 €	50 000 €	50 000 €			
B2.11	Travaux de protection et d'aménagement paysager sur la Glaisette dans la traversée de Veynes	VEYNES	2	2009-2010	142 500 €		22 500 €	120 000 €				
B2.12	Travaux sur la digue du torrent de Bourianne	SAINT JULIEN EN BEAUCHENE	1	2008-2012	220 000 €	22 000 €	54 000 €	44 000 €	50 000 €	50 000 €		
B2.13	Travaux d'élargissement du lit et confortement de la digue de la Blaisance	LAGRAND	1	2008-2011	200 000 €	88 000 €	42 000 €	35 000 €	35 000 €			
B2.14	Réhabilitation des ouvrages de protection	CHATEAUNEUF DE CHABRE	1	2009-2011	115 000 €		20 000 €	55 000 €	40 000 €			
B2.15	Protection des berges de la Blaisance face à l'ancienne décharge	TRESCLEOUX	1	2009	25 000 €		25 000 €					
B2.16	Travaux d'aménagement et de valorisation des digues	SERRES	1	2008-2011	238 500 €	4 000 €	99 500 €	75 000 €	60 000 €			
B2.17	Protection de la digue de la Blême en aval du pont rouge	SERRES	1	2008-2009	87 900 €	77 900 €	10 000 €					
B2.18	Renforcement du radier du pont des Corréardes	LUS LA CROIX HAUTE	1	2008	21 500 €	21 500 €						

VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES RISQUES

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES												
B2.19	<i>Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection</i>	LARAGNE	2	2013-2014	187 500 €						52 500 €	135 000 €
B2.20	Renforcements ponctuels des digues d'Aspres	ASPRES SUR BUËCH	2	2008/2010	84 000 €	24 000 €		60 000 €				
B2.21	Travaux de protection de la salle des fêtes contre les érosions du Maraize	LE SAIX	2	2009-2010	92 500 €		12 500 €	80 000 €				
B2.22	<i>Traitement d'une érosion de berge en aval de Pont Lagrand</i>	EYGUIANS	2	2010	55 500 €			55 500 €				
B2.23	<i>Protection de la station d'épuration</i>	EYGUIANS	2	2010	120 000 €			120 000 €				
B2.24	Travaux de réhabilitation des berges du Céans dans la traversée du village	ORPIERRE	2	2013-2014	75 000 €						10 000 €	65 000 €
B2.25	<i>Protection de berge en amont du pont de Ribiers</i>	RIBIERS	2	2013-2014	62 000 €						10 000 €	52 000 €
B2.26	Travaux de protection rustique au droit de la canalisation AEP Chabestan La Bâtie	SIVU CHABESTAN LA BATIE	2	2008	15 000 €	15 000 €						
B2.27	<i>Étude hydraulique pour l'aménagement du torrent de Véragne</i>	LAZER	2	2013-2014	15 000 €						7 000 €	8 000 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1	2008-2012	1 250 000 €	450 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €		

TOTAL VOLET B2	TOTAL											
	€	1 956 500 €	489 000 €	212 500 €	515 500 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	79 500 €	260 000 €		
	%		24,99%	10,86%	26,35%	10,22%	10,22%	4,06%	13,29%			

VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION												
C2.1	Étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA	SMIGIBA	1	2008	10 000 €	10 000 €						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	50 000 €	9 000 €	16 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
C2.3	Édition d'un cahier des charges de prescriptions de travaux	SMIGIBA	1	2008	4 000 €	4 000 €						
C2.4	Édition d'un guide d'entretien à destination des riverains	SMIGIBA	1	2009	15 000 €		15 000 €					
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	42 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
C2.6	Création et édition d'un guide grand public sur le patrimoine du Buëch	SMIGIBA	2	2010	30 000 €			30 000 €				
C2.7	Création d'un circuit de découverte des milieux aquatiques	SMIGIBA	2	2011	70 000 €				70 000 €			

TOTAL VOLET C2		TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
		€	221 000 €	29 000 €	37 000 €	41 000 €	81 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €
		%		13,12%	16,74%	18,55%	36,65%	4,98%	4,98%	4,98%

VOLET C3 EVALUATION ET BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	MONTANT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VOLET C3 EVALUATION ET BILAN												
C3.1	Bilan intermédiaire et évaluation finale	SMIGIBA	1	2010/2014	45 000 €			15 000 €				30 000 €

TOTAL VOLET C3		TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
		€	45 000 €	0 €	0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	30 000 €
		%				33%				67%

ANNÉE 2008

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2008	MONTANT TOTAL
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.3	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LAGRAND	2	2008-2010	432 000 €	548 000 €
A1.4	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	SERRES	2	2008-2009	1 701 500 €	1 788 000 €
A1.6	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008-2011	177 000 €	1 132 000 €
A1.8	Élimination des eaux parasites	VEYNES	2	2008-2012		0 €
TOTAL					2 310 500 €	
VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	10 800 €	112 800 €
TOTAL					10 800 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	140 000 €	1 554 000 €
B1.4	Étude approfondie des adoux et suivi de la qualité	SMIGIBA	1	2008	25 000 €	65 000 €
B1.5	Définition des moyens d'une gestion foncière et réglementaire durable des adoux	SMIGIBA	1	2008	20 000 €	20 000 €
B1.7	Étude génétique de la population de truites farios	FDAAPPMA	1	2008	20 000 €	20 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	15 500 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	5 500 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	2 000 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Isclès	VEYNES	1	2008-2014	14 000 €	47 000 €
TOTAL					242 000 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buéch	SMIGIBA	1	2008-2014	15 000 €	150 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	20 000 €	316 000 €
B2.3	Étude du transport solide sur le Grand Buéch	DDE 05	1	2008	40 000 €	40 000 €
B2.6	Traitement des isclès faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	30 000 €	203 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buéch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	160 000 €	3 760 000 €
B2.8	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LA ROCHE DES ARNAUDS	1	2008-2011	28 500 €	352 500 €
B2.10	Confortement des ouvrages de protection	VEYNES	1	2008-2011	4 500 €	189 000 €
B2.12	Travaux sur la digue du torrent de Bourianne	SAINT JULIEN EN BEAUCHENE	1	2008-2012	22 000 €	220 000 €
B2.13	Travaux d'élargissement du lit et confortement de la digue de la Blaisance	LAGRAND	1	2008-2011	88 000 €	200 000 €
B2.16	Travaux d'aménagement et de valorisation des digues	SERRES	1	2008-2011	4 000 €	238 500 €
B2.17	Protection de la digue de la Blème en aval du pont rouge	SERRES	1	2008-2009	77 900 €	87 900 €
B2.18	Renforcement du radier du pont des Corréardes	LUS LA CROIX HAUTE	1	2008	21 500 €	21 500 €
B2.20	Renforcements ponctuels des digues d'Aspres	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008/2010	24 000 €	84 000 €
B2.26	Travaux de protection rustique au droit de la canalisation AEP Chabestan La Bâtie	SIVU CHABESTAN LA BATIE	2	2008	15 000 €	15 000 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1	2008-2012	450 000 €	1 250 000 €
TOTAL					1 000 400 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.1	Équipement des canaux gravitaires en systèmes de comptage volumétrique	FDSIGE	1	2008	18 200 €	18 200 €
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buéch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	15 000 €	70 000 €
B3.3	Étude diagnostic de la ressource en eau	SMIGIBA	1	2008	100 000 €	100 000 €
B3.4	Création d'un poste d'animateur irrigation	CHAMBRE D'AGRICULTURE	1	2008-2009	56 000 €	112 000 €
TOTAL					189 200 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	63 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buéch	SMIGIBA	1	2008-2014	58 000 €	426 000 €
TOTAL					121 000 €	
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION						
C2.1	Étude de définition de la stratégie de communication du SMIGIBA	SMIGIBA	1	2008	10 000 €	10 000 €
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	9 000 €	50 000 €
C2.3	Édition d'un cahier des charges de prescriptions de travaux	SMIGIBA	1	2008	4 000 €	4 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
TOTAL					29 000 €	

ANNÉE 2009

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2009	MONTANT TOTAL
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	85 000 €	475 000 €
A1.2	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	TRESCLEOUX	1	2009-2012	26 250 €	548 000 €
A1.4	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	SERRES	2	2008-2009	86 500 €	1 788 000 €
A1.5	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LUS LA CROIX HAUTE	2	2009-2014	125 000 €	1 000 000 €
A1.6	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008-2011	165 000 €	1 132 000 €
A1.7	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	RIBIERS	2	2009-2011	127 600 €	445 600 €
A1.8	Élimination des eaux parasites	VEYNES	2	2008-2012		0 €
TOTAL					615 350 €	
VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	10 800 €	112 800 €
TOTAL					10 800 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	420 000 €	1 554 000 €
B1.2	Travaux pour rendre franchissable le seuil des Savoyons	SMIGIBA	1	2009	60 000 €	60 000 €
B1.6	Travaux de restauration piscicole des adoux	SMIGIBA	1	2009-2011	20 000 €	75 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	21 500 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	4 500 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	15 500 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	1	2008-2014	5 000 €	47 000 €
TOTAL					546 500 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	27 000 €	150 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	102 000 €	316 000 €
B2.5	Opération de curage du lit du Buëch et suivi de l'évolution du lit	SMIGIBA	1	2008-2014	40 000 €	58 000 €
B2.6	Traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	17 000 €	203 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buëch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	700 000 €	3 760 000 €
B2.8	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LA ROCHE DES ARNAUDS	1	2008-2011	74 000 €	352 500 €
B2.9	Confortement des ouvrages de protection	LA FAURIE	1 et 2	2009-2013	20 000 €	550 000 €
B2.10	Confortement des ouvrages de protection	VEYNES	1	2008-2011	84 500 €	189 000 €
B2.11	Travaux de protection et d'aménagement paysager sur la Glaisette dans la traversée de Veynes	VEYNES	2	2009-2010	22 500 €	142 500 €
B2.12	Travaux sur la digue du torrent de Bourianne	SAINT JULIEN EN BEAUCHENE	1	2008-2012	54 000 €	220 000 €
B2.13	Travaux d'élargissement du lit et confortement de la digue de la Blaisance	LAGRAND	1	2008-2011	42 000 €	200 000 €
B2.14	Réhabilitation des ouvrages de protection	CHATEAUNEUF DE CHABRE	1	2009-2011	20 000 €	115 000 €
B2.15	Protection des berges de la Blaisance face à l'ancienne décharge	TRESCLEOUX	1	2009	25 000 €	25 000 €
B2.16	Travaux d'aménagement et de valorisation des digues	SERRES	1	2008-2011	99 500 €	238 500 €
B2.17	Protection de la digue de la Blême en aval du pont rouge	SERRES	1	2008-2009	10 000 €	87 900 €
B2.21	Travaux de protection de la salle des fêtes contre les érosions du Marais	LE SAIX	2	2009-2010	12 500 €	92 500 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1	2008-2012	200 000 €	1 250 000 €
TOTAL					1 550 000 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	50 000 €	70 000 €
B3.4	Création d'un poste d'animateur irrigation	CHAMBRE D'AGRICULTURE	1	2008-2009	56 000 €	112 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir	1	2009-2014		
TOTAL					106 000 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	63 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	58 000 €	426 000 €
TOTAL					121 000 €	
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	16 000 €	50 000 €
C2.4	Édition d'un guide d'entretien à destination des riverains	SMIGIBA	1	2009	15 000 €	15 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
TOTAL					37 000 €	

ANNÉE 2010

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2010	MONTANT
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	40 000 €	475 000 €
A1.2	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	TRESCLEOUX	1	2009-2012	240 000 €	548 000 €
A1.3	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LAGRAND	2	2008-2010	59 000 €	548 000 €
A1.6	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008-2011	400 000 €	1 132 000 €
A1.7	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	RIBIERS	2	2009-2011	218 000 €	445 600 €
TOTAL					957 000 €	
VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	48 000 €	112 800 €
TOTAL					48 000 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	291 000 €	1 554 000 €
B1.3	Définition des débits minimums biologiques du Buëch et de ses principaux affluents	SMIGIBA	1	2010	100 000 €	100 000 €
B1.6	Travaux de restauration piscicole des adoux	SMIGIBA	1	2009-2011	27 500 €	75 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	4 000 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	2 000 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	2 500 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	1	2008-2014	5 000 €	47 000 €
TOTAL					432 000 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	13 000 €	150 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	77 000 €	316 000 €
B2.4	Étude de l'espace de mobilité du Buëch	SMIGIBA	2	2010	30 000 €	30 000 €
B2.6	Traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	93 000 €	203 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buëch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	700 000 €	3 760 000 €
B2.8	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LA ROCHE DES ARNAUDS	1	2008-2011	150 000 €	352 500 €
B2.9	Confortement des ouvrages de protection	LA FAURIE	1 et 2	2009-2013	250 000 €	550 000 €
B2.10	Confortement des ouvrages de protection	VEYNES	1	2008-2011	50 000 €	189 000 €
B2.11	Travaux de protection et d'aménagement paysager sur la Glaisette dans la traversée de Veynes	VEYNES	2	2009-2010	120 000 €	142 500 €
B2.12	Travaux sur la digue du torrent de Bourianne	SAINT JULIEN EN BEAUCHENE	1	2008-2012	44 000 €	220 000 €
B2.13	Travaux d'élargissement du lit et confortement de la digue de la Blaisance	LAGRAND	1	2008-2011	35 000 €	200 000 €
B2.14	Réhabilitation des ouvrages de protection	CHATEAUNEUF DE CHABRE	1	2009-2011	55 000 €	115 000 €
B2.16	Travaux d'aménagement et de valorisation des digues	SERRES	1	2008-2011	75 000 €	238 500 €
B2.20	Renforcements ponctuels des digues d'Aspres	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008/2010	60 000 €	84 000 €
B2.21	Travaux de protection de la salle des fêtes contre les érosions du Maraize	LE SAIX	2	2009-2010	80 000 €	92 500 €
B2.22	Traitement d'une érosion de berge en aval de Pont Lagrand	EYGUIANS	2	2010	55 500 €	55 500 €
B2.23	Protection de la station d'épuration	EYGUIANS	2	2010	120 000 €	120 000 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1	2008-2012	200 000 €	1 250 000 €
TOTAL					2 207 500 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	1 000 €	70 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir	1	2009-2014		
TOTAL					1 000 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	65 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	62 000 €	426 000 €
TOTAL					127 000 €	
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	5 000 €	50 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
C2.6	Création et édition d'un guide grand public sur le patrimoine du Buëch	SMIGIBA	2	2010	30 000 €	30 000 €
TOTAL					41 000 €	
VOLET C3 EVALUATION ET BILAN						
C3.1	Bilan intermédiaire et évaluation finale	SMIGIBA	1	2010/2014	15 000 €	45 000 €
TOTAL					15 000 €	

ANNÉE 2011

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2011	MONTANT
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	40 000 €	475 000 €
A1.2	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	TRESCLEOUX	1	2009-2012	190 000 €	548 000 €
A1.6	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ASPRES SUR BUÉCH	2	2008-2011	390 000 €	1 132 000 €
A1.7	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	RIBIERS	2	2009-2011	100 000 €	445 600 €
A1.8	Élimination des eaux parasites	VEYNES	2	2008-2012		0 €
TOTAL					720 000 €	
VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	10 800 €	112 800 €
TOTAL					10 800 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	292 000 €	1 554 000 €
B1.4	Étude approfondie des adoux et suivi de la qualité	SMIGIBA	1	2008	20 000 €	65 000 €
B1.6	Travaux de restauration piscicole des adoux	SMIGIBA	1	2009-2011	27 500 €	75 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	7 000 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	2 000 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	2 500 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	1	2008-2014	5 000 €	47 000 €
TOTAL					356 000 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buéch	SMIGIBA	1	2008-2014	12 000 €	150 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	61 000 €	316 000 €
B2.5	Opération de curage du lit du Buéch et suivi de l'évolution du lit	SMIGIBA	1	2008-2014	9 000 €	58 000 €
B2.6	Traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	15 000 €	203 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buéch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	700 000 €	3 760 000 €
B2.8	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LA ROCHE DES ARNAUDS	1	2008-2011	100 000 €	352 500 €
B2.9	Confortement des ouvrages de protection	LA FAURIE	1 et 2	2009-2013	100 000 €	550 000 €
B2.10	Confortement des ouvrages de protection	VEYNES	1	2008-2011	50 000 €	189 000 €
B2.12	Travaux sur la digue du torrent de Bourianne	SAINT JULIEN EN BEAUCHENE	1	2008-2012	50 000 €	220 000 €
B2.13	Travaux d'élargissement du lit et confortement de la digue de la Blaisance	LAGRAND	1	2008-2011	35 000 €	200 000 €
B2.14	Réhabilitation des ouvrages de protection	CHATEAUNEUF DE CHABRE	1	2009-2011	40 000 €	115 000 €
B2.16	Travaux d'aménagement et de valorisation des digues	SERRES	1	2008-2011	60 000 €	238 500 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1	2008-2012	200 000 €	1 250 000 €
TOTAL					1 432 000 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buéch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	1 000 €	70 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir	1	2009-2014		
TOTAL					1 000 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	65 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buéch	SMIGIBA	1	2008-2014	62 000 €	426 000 €
TOTAL					127 000 €	
VOLET C2 SENSIBILISATION						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	5 000 €	50 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
C2.7	Création d'un circuit de découverte des milieux aquatiques	SMIGIBA	2	2011	70 000 €	70 000 €

ANNÉE 2012

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2012	MONTANT
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	110 000 €	475 000 €
A1.2	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	TRESCLEOUX	1	2009-2012	91 750 €	548 000 €
A1.5	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LUS LA CROIX HAUTE	2	2009-2014	305 000 €	1 000 000 €
A1.8	Élimination des eaux parasites	VEYNES	2	2008-2012		0 €
TOTAL					506 750 €	
VOLET A2 SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	10 800 €	112 800 €
TOTAL					10 800 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	161 000 €	1 554 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	4 000 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	1 500 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	2 500 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	1	2008-2014	5 000 €	47 000 €
TOTAL					174 000 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	58 000 €	150 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	36 000 €	316 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buëch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	700 000 €	3 760 000 €
B2.9	Confortement des ouvrages de protection	LA FAURIE	1 et 2	2009-2013	90 000 €	550 000 €
B2.12	Travaux sur la digue du torrent de Bourianne	SAINT JULIEN EN BEAUCHENE	1	2008-2012	50 000 €	220 000 €
B2.28	Travaux de protection de la canalisation d'éthylène Transalpes	TOTAL PETROCHEMICALS	1	2008-2012	200 000 €	1 250 000 €
TOTAL					1 134 000 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	1 000 €	70 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir	1	2009-2014		
TOTAL					1 000 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	65 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	62 000 €	426 000 €
TOTAL					127 000 €	
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	5 000 €	50 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
TOTAL					11 000 €	

ANNÉE 2013

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2013	MONTANT
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	109 000 €	475 000 €
A1.5	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LUS LA CROIX HAUTE	2	2009-2014	220 000 €	1 000 000 €
TOTAL					329 000 €	
VOLET A2 SUMI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	10 800 €	112 800 €
TOTAL					10 800 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	137 000 €	1 554 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	4 000 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	1 500 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	2 500 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Iscles	VEYNES	1	2008-2014	5 000 €	47 000 €
TOTAL					150 000 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	12 000 €	150 000 €
B2.2	Diagnostic des digues de protection contre les crues intéressant la sécurité publique	SMIGIBA	1	2008-2013	20 000 €	316 000 €
B2.6	Traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	33 000 €	203 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buëch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	400 000 €	3 760 000 €
B2.9	Confortement des ouvrages de protection	LA FAURIE	1 et 2	2009-2013	90 000 €	550 000 €
B2.19	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LARAGNE	2	2013-2014	52 500 €	187 500 €
B2.24	Travaux de réhabilitation des berges du Céans dans la traversée du village	ORPIERRE	2	2013-2014	10 000 €	75 000 €
B2.25	Protection de berge en amont du pont de Ribiers	RIBIERS	2	2013-2014	10 000 €	62 000 €
B2.27	Étude hydraulique pour l'aménagement du torrent de Véragne	LAZER	2	2013-2014	7 000 €	15 000 €
TOTAL					634 500 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	1 000 €	70 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir	1	2009-2014		
TOTAL					1 000 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	65 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	62 000 €	426 000 €
TOTAL					127 000 €	
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	5 000 €	50 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
TOTAL					11 000 €	

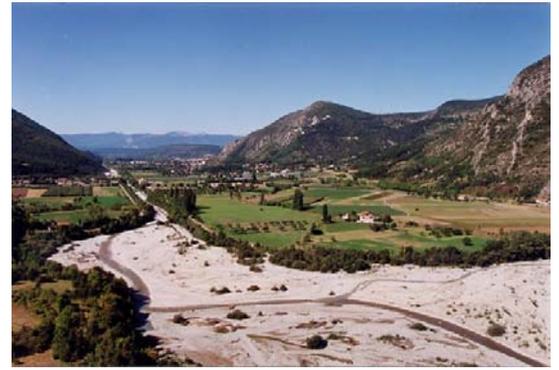
ANNÉE 2014

N° FICHE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	PRIORITE	ANNEE	2014	MONTANT
VOLET A1 ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES						
A1.1	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	ORPIERRE	1	2009-2014	91 000 €	475 000 €
A1.5	Travaux d'amélioration de l'épuration des eaux usées	LUS LA CROIX HAUTE	2	2009-2014	350 000 €	1 000 000 €
TOTAL					441 000 €	
VOLET A2 SUMI DE LA QUALITE DES EAUX						
A2.1	Observatoire de la qualité des eaux	CONSEIL GENERAL HAUTES ALPES	1	2008-2014	10 800 €	112 800 €
TOTAL					10 800 €	
VOLET B1 RESTAURATION DE LA RIPISYLVE ET GESTION ECOLOGIQUE						
B1.1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve	SMIGIBA	1	2008-2014	113 000 €	1 554 000 €
B1.4	Étude approfondie des adoux et suivi de la qualité	SMIGIBA	1	2008	20 000 €	65 000 €
B1.8	Actions de lutte contre les espèces végétales envahissantes	SMIGIBA	1	2008-2014	4 000 €	60 000 €
B1.9	Restauration écologique du marais tufeux de la poissonnière	CEEP	1	2008-2014	3 000 €	20 000 €
B1.10	Entretien des petites prairies humides alluviales	CEEP	1	2008-2014	4 500 €	32 000 €
B1.11	Restauration écologique du marais des Isclès	VEYNES	1	2008-2014	8 000 €	47 000 €
TOTAL					152 500 €	
VOLET B2 PROTECTION CONTRE LES CRUES						
B2.1	Mise en place d'un observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	13 000 €	150 000 €
B2.5	Opération de curage du lit du Buëch et suivi de l'évolution du lit	SMIGIBA	1	2008-2014	9 000 €	58 000 €
B2.6	Traitement des isclès faisant obstacle aux écoulements	SMIGIBA	1 et 2	2008-2014	15 000 €	203 000 €
B2.7	Curage pérenne des alluvions du Buëch à la confluence avec la Durance	EDF	1	2008-2014	400 000 €	3 760 000 €
B2.19	Travaux d'amélioration des conditions d'écoulement et de confortement des ouvrages de protection	LARAGNE	2	2013-2014	135 000 €	187 500 €
B2.24	Travaux de réhabilitation des berges du Céans dans la traversée du village	ORPIERRE	2	2013-2014	65 000 €	75 000 €
B2.25	Protection de berge en amont du pont de Ribiers	RIBIERS	2	2013-2014	52 000 €	62 000 €
B2.27	Étude hydraulique pour l'aménagement du torrent de Véragne	LAZER	2	2013-2014	8 000 €	15 000 €
TOTAL					697 000 €	
VOLET B3 GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU						
B3.2	Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	1	2008-2014	1 000 €	70 000 €
B3.5	Travaux de sécurisation de la ressource	à définir	1	2009-2014		
TOTAL					1 000 €	
VOLET C1 ANIMATION ET COORDINATION						
C1.1	Poste de chargé de mission coordinateur du contrat de rivière	SMIGIBA	1	2008-2014	65 000 €	451 000 €
C2.2	Poste de chargée de mission pour la gestion physique du Buëch	SMIGIBA	1	2008-2014	62 000 €	426 000 €
TOTAL					127 000 €	
VOLET C2 COMMUNICATION ET VALORISATION						
C2.2	Création d'outils d'information du public	SMIGIBA	1	2008-2014	5 000 €	50 000 €
C2.5	Programmes de sensibilisation des scolaires au patrimoine rivière du bassin versant	SMIGIBA	1	2008-2014	6 000 €	42 000 €
TOTAL					11 000 €	
VOLET C3 EVALUATION ET BILAN						
C3.1	Bilan intermédiaire et évaluation finale	SMIGIBA	1	2010/2014	30 000 €	45 000 €
TOTAL					30 000 €	

UN DOSSIER REALISE PAR LE

SMIGIBA

SYNDICAT MIXTE DE GESTION INTERCOMMUNAUTAIRE DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS



Assistance Technique:

envéo
Ingénierie

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rhône-Alpes ^{Région}



LE DÉPARTEMENT



CONSEIL GENERAL



Conseil Général



MARS 2008